



Service de presse

**REVUE DE PRESSE  
ET DES RESEAUX SOCIAUX  
<< Outre-mer >>  
Mardi 9 octobre 2018**

# **A LA UNE**

- **IMMIGRATION;**

**Pages, 8 à 10, 37 à 48.**

**Mayotte, le service des migrations de la préfecture doit rouvrir jeudi. Mamans délogées par la force « la ligne rouge a cette fois été dépassée ». Dominique Sorain : cette situation devait cesser !**

- **REFERENDUM;**

**Pages, 52 à 55.**

**Nouvelle-Calédonie, campagne référendaire : les propos de Daniel Goa font bondir les loyalistes.**

- **VOYAGE FRANÇOIS HOLLANDE;**

**Pages, 69 à 82.**

**La Réunion, François Hollande défend l'économie sociale et solidaire. Il n'y a pas de limite à l'imagination.**

- **EMPLOI;**

**Pages, 84 à 88.**

**La Réunion, salon de l'emploi à Paris : quand les entreprises réunionnaises vont recruter leurs cadres en métropole. Les Réunionnais pas assez compétents pour être cadres à La Réunion ?**



**Annick Girardin**   
@AnnickGirardin

Suivre

Rencontre avec les députés #LREM à l'Assemblée nationale afin de leur présenter ma vision et mon action de transformation pour les #Outremer



00:53 - 9 oct. 2018

4 Retweets 5 J'aime



**Olivier SERVA Député**   
@olivier\_serva

Suivre

La Ministre des Outre-mer, @AnnickGirardin présente le budget de l'État pour les Outre-mer.



00:38 - 9 oct. 2018 depuis Paris, France

2 Retweets 1 J'aime



**Annick Girardin**   
@AnnickGirardin

Suivre

Les conclusions du rapport du #GIEC publié aujourd'hui sont alarmantes. Les états insulaires, les archipels et les populations les plus vulnérables continueront d'être les 1ères victimes du changement climatique.

03:27 - 8 oct. 2018

37 Retweets 26 J'aime



**IGM**  
@InstitutGastonM

Suivre

#SOMOM2 #OutreMer #talents #SaveTheDate Le Sommet des outre-mer est de retour pour la 2e édition ! Samedi 27/10 ! Table ronde sur les spiritualités et prestations oratoires avec la finale du Prix Gaston Monnerville ! Réservez vite !



**Préfet de Mayotte**   
il y a 14 heures

Le préfet a donné une conférence de presse cet après-midi, suite à sa décision de ré-ouvrir partiellement le bureau des étrangers. Pour Dominique Sorain, il est important de traiter les dossiers prioritaires sur rendez-vous (personnel médical, enseignants, malades, salariés...). Il exprime également son souhait de maintenir le dialogue dans le grand respect. Ce soir, le préfet est l'invité du JT sur Mayotte la 1ère, à 19h.

**JDM-officiel** @officiel\_jdm · 7 h

Reprise progressive de l'activité du service des étrangers dès jeudi. Deux « dispositifs de retenue autonome », les fameux murs en plexiglas, ont été disposés « sans surmobiliser les forces de sécurité qui o...



**Mayotte** @lavoixdemayotte · 47 min

Immigration | "On va les faire sortir (...) avec la force de nos bras" [mayottehebdo.com/actualite/poli...](http://mayottehebdo.com/actualite/poli...) via @mayottehebdo



**Immigration | "On va les faire sortir (...) avec la f...**

Lundi matin, la préfecture a délogé sans violence les manifestants qui bloquaient depuis fin juillet le service des migrations et de l'intégration. Se sentant [mayottehebdo.com](http://mayottehebdo.com)



**Mouvement Populaire Calédonien**  
20 h · 08/10/2018 17:49

Les propos de Daniel GOA sont inacceptables et incompréhensibles. Incompréhensibles, car diaboliser la Nouvelle-Calédonie dans la France n'a pas de sens ; c'est bien la France qui permet aux calédoniens, kanak compris, d'avoir un système de santé efficace ; c'est bien la France qui permet aux calédoniens, kanak compris, de réussir des études partout dans le monde ; c'est bien la France qui assure la sécurité des calédoniens, kanak compris ; c'est bien la France qui permet aux communes indépendantistes de financer leur politique de développement/ Tous ces avantages semblent bien loin de l'action du diable ! Inacceptables enfin, parce que ni Daniel GOA, ni la communauté internationale, ne peuvent contester l'avis de la population calédonienne. Si les calédoniens, par trois fois de suite, faisaient le choix de rejeter l'indépendance, les indépendantistes n'auraient aucune légitimité pour aller négocier une indépendance directement avec la France. Personne ne peut décider à la place des calédoniens ! Ils sont les seuls maîtres de leur destin, et ils auront le 4 novembre prochain, l'occasion d'exprimer, nous le souhaitons le plus clairement possible, leur choix. Le Président de l'Union Calédonienne, en ne respectant pas le choix des calédoniens, renie les accords de Matignon et de Nouméa, ainsi que tout ce qui a été construit ces 30 dernières années. Le Rassemblement –Les Républicains / Le Mouvement Populaire Calédonien

**Calédonie Ensemble**  
Hier, à 09:56 · 08/10/2018 09:56

« Tournée des tribus » par Calédonie Ensemble  
Le dialogue est une valeur essentielle pour Calédonie Ensemble.  
Il est à la fois à l'origine et au cœur de l'évolution politique que connaît notre pays depuis 30 ans.  
Notre engagement repose sur ce dialogue, à la rencontre et à l'écoute de tous les Calédoniens, partout dans le pays.  
Pour préparer la sortie de l'Accord de Nouméa, depuis 2015, notre choix, a été d'associer régulièrement la population calédonienne à notre réflexion, pour construire notre projet.  
Aujourd'hui, à la veille du scrutin du 4 novembre, nous pensons plus que jamais que notre responsabilité politique, c'est de permettre à chacun de connaître les enjeux réels de la consultation, pour pouvoir faire son choix en conscience.  
Nous pensons que notre responsabilité, c'est d'aller à la rencontre des tribus du pays pour dialoguer sur les sujets qui nous rassemblent, et aborder sans crainte notre divergence sur l'avenir institutionnel.  
Aussi, en accord avec les chefs et/ou conseils des anciens intéressés, nous organisons, dans cet esprit de dialogue, notre grande « Tournée des tribus » par Calédonie Ensemble.  
Chaque réunion, ouverte à toutes celles et ceux qui sont intéressés par l'avenir de leur pays, au-delà des sensibilités politiques, permettra d'exposer les enjeux de la consultation, ainsi que « Le Jour d'après ».

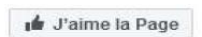
Le parti LR renouvelle ses têtes ce samedi à Mayotte  
Mansour Kamardine se représente  
Les opérations électorales pour la désignation des instances locales du parti Les Républicains sont orga...



**Les Républicains Calédoniens**  
18 h · 08/10/2018 19:57

**LES PROPOS DE DANIEL GOA NE SONT PAS ACCEPTABLES**  
Les Républicains Calédoniens dénoncent avec la plus grande fermeté les propos de Daniel GOA samedi dernier, assimilant les partis non-indépendantistes à « l'axe du mal », dans son discours au comité directeur de l'Union Calédonienne avant la consultation du 04 novembre.  
En effet, Daniel GOA s'est montré extrêmement virulent et agressif en faisant une véritable volte-face au projet de destin commun tant voulu par Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR : « Ce pays kanak, de toute façon, obtiendra inéluctablement son indépendance, avec ou sans eux, les fameux invités de l'histoire ».  
Ces propos volontairement clivants et contraires à l'idée de paix sociale et institutionnelle nécessaires en cette période de campagne référendaire démontrent clairement la volonté du président de l'UC de discriminer la partie majoritaire de la population calédonienne. De telles phrases renvoient au nationalisme indépendantiste des années sombres d'avant les accords de paix.  
De plus, affirmer comme le fait Daniel GOA : « nous ne cherchons plus à nous ouvrir », c'est consacrer le rejet de l'autre et certainement pas de se montrer digne de l'héritage de Jean-Marie TJIBAOU et de Jacques LAFLEUR.  
Les Républicains Calédoniens, réaffirment leur volonté de construire le destin commun avec toutes les composantes de la société calédonienne, dans la France en votant Non à l'indépendance, le 4 novembre prochain.

**FLNKS-Officiel**  
19 h · 08/10/2018 19:18



Le peuple Breton nous a envoyé un message de soutien pour l'avènement de Kanaky nombreux sont ces peuples et ces pays qui nous soutiennent dans ce combat juste et digne 🇵🇹❤️🇵🇸 nous avons toujours prôné la liberté de l'homme au prix de sa vie car ce droit inaliénable  
#KanakyTuEsGrandeTonMessageVaAudelaDeNosRecifs 🇵🇹❤️🇵🇸

**Caledo Losservatore**  
16 h · 08/10/2018 22:17

Chez les Républicains, canal historique et Robert canal préhistorique, ils ont trouvé un truc trop puissant pour mater Goa : ils ont lancé un sondage du jour en demandant aux auditeurs d'RRB si ils pensaient qu'il faudrait que le comité des sages disent un truc sur "l'axe du mal" à Goa. Trop fort !!!

**CAP sur 2018**  
27 min · 09/10/2018 14:19

**FLASH INFO!**  
En exclusivité, le communiqué de l'Union Nationale pour l'Indépendance du 9 octobre 2018 :  
« Ne nous méprenons pas : Le Référendum, ce n'est pas les élections provinciales de 2019 ».

# SOUTIEN BRETON AU PEUPLE KANAK EN FAVEUR DU "OUI" AU REFERENDUM D'AUTODETERMINATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



## UNION NATIONALE POUR L'INDEPENDANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE du 09 octobre 2018

« Ne nous méprenons pas : Le Référendum, ce n'est pas les élections provinciales de 2019 ».

Lors de leur show politique aquatique à Nouville pour les 10 ans de leur parti, Philippe Gomes et Calédonie Ensemble se sont arrogés d'autorité, comme d'habitude, la paternité politique de tout ce qui a été réalisé en KANAKY-NOUVELLE-CALÉDONIE.

Dans cette dernière phase de la campagne pour le référendum, l'Union Nationale pour l'Indépendance dénonce cette surenchère démagogique qui vise avant tout, les élections provinciales de 2019 pour masquer l'absence de projet d'avenir pour le pays.

### A les entendre,

- Ils ont tout fait tout seul, alors que c'est grâce aux indépendantistes que les principales réformes ont eu lieu.
- Ils sont arrivés à la tête du gouvernement tout seul alors que ce sont les indépendantistes qui ont sorti le pays des crises successives du gouvernement orchestrées avec leurs amis LRG et LRLR-MPC.
- C'est grâce aux indépendantistes que la collégialité existe alors qu'ils sont arrivés à un point de crispations tel, qu'ils ne se disent plus bonjour entre eux.

**De leur piédestal,** Calédonie Ensemble pousse le culot de revendiquer « la charte des valeurs et le bilan politique de l'Accord de Nouméa » résultats des travaux du groupe mis en place par le 1<sup>er</sup> ministre alors qu'ils ne sont que 2 contre 4 membres du FLNKS. Ils croulent sous tellement de moyens financiers comme ils en ont fait état à Nouville, qu'ils en publient 70000 exemplaires des documents à la place de l'Etat pour en revendiquer la paternité.

**Son leader pousse l'outrecuidance** dans les médias jusqu'à faire une leçon de morale de mauvais aloi aux indépendantistes en prédisant qu'au lendemain du référendum :

Ils abandonneraient le projet de l'indépendance pour discuter d'un nouveau statut au sein de la République Française. Comme si on pouvait comme cela gommer l'histoire, gommer le droit à la dignité, nier l'impact positif du combat pour l'indépendance sur l'évolution du pays.

Selon Calédonie Ensemble et la droite, il n'y aurait plus besoin des 2 autres référendums car le NON continuera à l'emporter. C'est faire fi du fait que les Kanak

sont désormais majoritaires et tout le monde sait que l'Accord de Nouméa ne peut être modifié avant 2022 et que sans le FLNKS rien ne peut se faire.

Enfin, selon eux, le pays aurait du mal à assumer l'indépendance. Alors, que faire de l'énorme potentiel naturel, humain, techniques, financiers que le développement effectué depuis les événements de 1984 et 1988 ainsi que les accords politiques de Matignon/Oudinot et Nouméa ont permis.

*De même, on ne laissera croire à personne que les indépendantistes et les calédoniens sont « des girouettes » manipulables à merci.*

C'est la droite loyaliste qui n'a pas voulu discuter avant le référendum de l'avenir et de l'option « accession à l'indépendance en partenariat avec la France ». Après le 4 novembre 2018, la seule discussion acceptable c'est l'accès à la pleine souveraineté du pays, seule option prévue par l'ADN.

Qu'il le veuille ou non, les Kanak de statut civil coutumier et droit commun, sont désormais majoritaires au sein de la liste du référendum et cette proportion va continuer à croître dans le temps. La grande majorité des Kanak est pour l'accession du pays à l'indépendance, n'en déplaie à ceux qu'il a réussi à soudoyer pour des intérêts personnels, d'affaires et financiers pour lui servir de supports.

Tous les jours, nous rencontrons des calédoniens de plus en plus convaincus que le projet d'accession à la pleine souveraineté et de création d'une Nation pluriculturelle et solidaire en Océanie est le seul à garantir une stabilité au pays.

De même, plus personne ne peut prendre comme projet nouveau celui de la « Calédonisation des cadres et de gestion partagée avec l'Etat des compétences de la souveraineté. C'était celui de l'Accord de Nouméa que le titre XIII de la constitution française de 1958 a admis à titre transitoire et dérogatoire et dont la mise en œuvre a été freinée par les loyalistes. De la même manière, qui voudrait du projet d'Etat fédéré dans un pays aussi jacobin que la France après l'échec de la communauté après l'adoption de la constitution en 1958.

**L'avenir c'est la pleine souveraineté et l'indépendance pour le peuple de Kanaky-Nouvelle-Calédonie.** Les loyalistes le savent mais jouent l'enlèvement. L'Etat le sait, c'est pour cela qu'il vient de déclarer que dans le cas du OUI, il n'y aura pas de rupture brutale avec la France et qu'il accompagnera la mise en place du nouvel Etat. Les loyalistes ne peuvent continuer à feindre de l'ignorer et cultiver leurs postures politiciennes.

Les Kanak et les populations enracinées dans le pays voteront OUI car ils ont besoin de fixer définitivement l'avenir statutaire pour réaliser un nouveau contrat social interne pour eux et pour leur pays.

Louis Mapou

Chef de Groupe UNI au

Congrès de la Nouvelle-Calédonie



Imaz Press Réunion

@ipreunion

@FrancoisHollande en visite deux jours à #LaReunion suit la restauration de livres par l'Association 3i à Saint-Paul en tant que président de la fondation « La France s'engage »

10:40 - 8 oct. 2018 - Saint-Denis, La Réunion

5 Voir les autres Tweets de Imaz Press Réunion



1

Réunion la 1ère

@reunionla1ere

A #LaReunion @fhollande visite les chantiers d'insertion de l'association 3i à Saint-Paul #jtrun Vidéo de @NatRougeau

09:55 - 8 oct. 2018

2 Voir les autres Tweets de Réunion la 1ère

Et il semblerait que l'ancien chef de l'État @FrancoisHollande ait apprécié la visite des ateliers chantiers d'insertion

#LaReunion

10:43 - 8 oct. 2018 · Saint-Denis, La Réunion

♡ Voir les autres Tweets de Imaz Press Réunion

François Hollande @fhollande

Suivre

Le #Tourdefrancedelengagement de @LaFrancesengage a démarré aujourd'hui sur l'île de la Réunion. Au programme : visite de projets solidaires et lancement du concours Outre-Mer !



09:05 - 8 oct. 2018

79 Retweets 255 J'aime

Ericka Bareigts @ebareigts

Suivre

J'ai cosigné cette tribune = L'impunité doit cesser : l'appel de 600 femmes pour une grande marche contre les violences sexistes et sexuelles le 24 novembre #NousToutes #Jemarchele24 francetvinfo.fr/societe/droits ... via @franceinfo



TRIBUNE. "L'impunité doit cesser" : l'appel de 600 femmes pour une grande ... Dans une tribune publiée sur franceinfo un an après le début de la vague #MeToo, plusieurs centaines de femmes appellent à manifester le 24 novembre en France, ... francetvinfo.fr

23:05 - 7 oct. 2018

4 Retweets 8 J'aime

David Ponchelet @ponchelet

Abonné

François Hollande est à #lareunion pour sa fondation et son livre, mais pas pour randonner dans Mafate : « je ne suis pas un marcheur » répond-il à @jmcollienne sur @reunionla1ere Pas @enmarchefr décidément !



"Emmanuel Macron : ce n'était pas forcément son tour", es... En visite durant deux jours à La Réunion, l'ancien président de la République a accordé à un entretien à Jean-Marc Collienne sur Réunion La 1ère. François Hollande revient sur sa politique et... la1ere.francetvinfo.fr

18:55 - 8 oct. 2018

1 J'aime

IGM @InstitutGastonM

Suivre

#SOMOM2 #OutreMer #talents #SaveTheDate Le Sommet des outre-mer est de retour pour la 2e édition ! Samedi 27/10 ! Table ronde sur les spiritualités et prestations oratoires avec la finale du Prix Gaston Monnerville ! Réservez vite !



2e Sommet des Outre-mer #SOMOM2

Pour la deuxième édition du Sommet des Outre-mer, l'Institut Gaston Monnerville a choisi de s'intéresser aux effets que les religions et autres croyances ont dans les eventbrite.fr

11:26 - 8 oct. 2018

7 Retweets 5 J'aime

**L'OUTRE-MER  
DANS LA PRESSE  
MÉTROPOLITAINE**

## Mayotte: le service des migrations de la préfecture doit rouvrir jeudi

Mamoudzou, France | AFP | lundi 08/10/2018 - 20:55 UTC+3 | 373 mots

Le service des migrations et de l'intégration de la préfecture de Mayotte, fermé depuis juillet, doit rouvrir jeudi, a indiqué lundi le préfet de l'île Dominique Sorain.

Le service rouvrira "partiellement, vraisemblablement dès jeudi" et permettra de traiter "dans l'immédiat les cas prioritaires", a annoncé le préfet lors d'une conférence de presse, en reconnaissant que, depuis mars, ce service fonctionne "de manière dégradée".

Doivent notamment être traités en priorité les dossiers des personnes dont le non-renouvellement de leur titre de séjour les prive de leurs droits d'assurés sociaux ou de leur travail, ou celles rencontrant des problèmes de regroupement familial. Le préfet a par ailleurs indiqué que l'État faisait face à près de 1.500 recours contentieux en cours, en raison du non-traitement des demandes de renouvellement de titres de séjour des étrangers, conduisant ces derniers à déposer plainte contre l'État, notamment pour non-continuité du service public.

La ministre des Outre-mer, Annick Girardin, avait décidé au printemps de fermer partiellement ce service préfectoral pour "des raisons d'ordre public", alors qu'un mouvement social d'ampleur de lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine paralysait le territoire.

Depuis juillet, des manifestants bloquent complètement l'accès de ce "bureau des étrangers" à la préfecture, protestant contre l'immigration clandestine en provenance des îles voisines des Comores.

La situation n'étant "plus tenable" pour "des raisons juridiques, de principe et humaines", le représentant de l'État a "décidé de mettre un terme au blocage", en délogeant lundi les manifestants, puisqu'"aucune issue consentie" n'a été trouvée avec les différents collectifs, a-t-il indiqué. "Des milliers de dossiers" sont actuellement en souffrance, a encore chiffré M. Sorain.

Si, depuis le 21 mars dernier, le gouvernement comorien refuse officiellement de ré-admettre sur son territoire les personnes expulsées de Mayotte, le préfet a admis lundi que des reconduites avaient de nouveau lieu mais que, "pour l'instant, il n'y a pas d'accord global" avec l'Union des Comores. Le préfet s'est refusé à tout autre commentaire afin, selon lui, de ne pas interférer dans "le travail diplomatique en cours".

"Nous restons mobilisés: jamais nous ne nous laisserons intimider et jamais nous ne cesserons de rappeler à l'État ses obligations et ses devoirs à Mayotte", a pour sa part réagi dans un communiqué le Collectif des citoyens de Mayotte et l'intersyndicale.

ol/pab/or

## Bulletin Quotidien

09/10/2018

🕒 **Mayotte / immigration** : Les forces de l'ordre ont délogé, sans violence, lundi matin la trentaine de manifestants qui bloquaient depuis trois mois le service des migrations et de l'intégration de la préfecture de Mayotte afin de protester contre la forte pression migratoire en provenance des îles voisines des Comores. Des grilles anti-émeutes ont été dressées, sanctuarisant ce service gardé par plusieurs dizaines de gendarmes.



## A Mayotte, le service des étrangers de nouveau actif

Les forces de l'ordre ont évacué, lundi 8 octobre, les manifestants qui protestaient devant la préfecture contre l'immigration clandestine venue des Comores.

Par [Patrick Roger](#)



Après plus de trois mois de blocage total – et six mois de fonctionnement perturbé –, le service des étrangers de la préfecture de Mayotte devrait rouvrir partiellement à partir de jeudi 11 octobre. Lundi, aux premières heures du jour, deux pelotons de gendarmes mobiles ont été déployés pour évacuer sans heurts les manifestants rassemblés devant le bâtiment préfectoral et qui en empêchaient l'accès depuis le 31 juillet pour protester contre l'immigration clandestine en provenance des Comores voisines.

« Cette situation ne pouvait pas perdurer, explique le préfet Dominique Sorain, joint par *Le Monde*. Pour des raisons de principe tenant au fonctionnement des services publics et pour des raisons humaines. Nous sommes allés au bout du dialogue avec les collectifs [qui soutiennent cette occupation]. J'ai décidé de faire lever le blocage. » Depuis, deux « dispositifs de retenue autonomes » – des murs de Plexiglas – et des unités de gendarmerie ont été disposés de part et d'autre de la rue menant au bâtiment pour empêcher qu'un regroupement se reforme.

### « Atteintes graves aux personnes »

Six mois de non-fonctionnement d'un service de l'Etat, une situation exceptionnelle aux conséquences graves sur le plan humain : perte de droit au séjour, d'accès aux soins, contrats de travail rompus, formations ou études interrompues du fait du non-traitement des demandes de renouvellement ou d'établissement de titres de séjour d'étrangers pas nécessairement comoriens ni en situation irrégulière. A la fin de septembre, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, avait estimé que « la fermeture du service des étrangers conduit à des atteintes graves aux personnes ».

09/10/2018

Le préfet Sorain, de son côté, souligne que l'administration de l'Etat fait l'objet de 1 500 contentieux liés au non-traitement des dossiers depuis le début de l'année, qu'elle risque de perdre dans la plupart des cas, avec des astreintes pouvant aller de 50 à 70 euros par jour. En 2017, le service des étrangers de Mayotte avait traité, selon les chiffres de la préfecture, 16 799 demandes de renouvellement de titres de séjour. A la date du 1<sup>er</sup> juillet, seules 4 147 ont pu être traitées depuis le début de l'année 2018. « *Des milliers de dossiers sont actuellement en souffrance* », déplore le préfet. Le service devrait donc rouvrir partiellement, sur convocation pour éviter l'engorgement, à partir de jeudi, pour traiter les cas prioritaires.

Le Collectif des citoyens et l'intersyndicale de Mayotte se sont pour leur part « indignés » de cette évacuation. « *La seule expulsion ordonnée et mise en œuvre par le préfet Sorain aura été celle de Français, celle de manifestants pacifiques et désarmés, celle de femmes âgées qui exigent l'application du droit à Mayotte, déclarent-ils dans un communiqué. L'administration française ne peut pas continuer à alimenter la colonisation comorienne.* »

## « Sous-France »

« *J'appelle à la responsabilité de tout le monde, réaffirme le préfet. Beaucoup a été fait depuis la crise du printemps et la mise en œuvre du plan de rattrapage. Nous avons mis des moyens supplémentaires en matière de sécurité, avec une baisse significative de la délinquance. En matière de lutte contre l'immigration clandestine, les effectifs de la police aux frontières ont été renforcés, des moyens supplémentaires déployés, deux intercepteurs neufs vont être mis en service en novembre. Nous agissons contre l'habitat illégal et pour le démantèlement des filières.* »

Des engagements qui, aux yeux du collectif et de l'intersyndicale, n'ont pas grande valeur tant que continue l'arrivée quotidienne de *kwassas* (canots à moteur) chargés d'immigrés clandestins en provenance des Comores. Les négociations entre le gouvernement français et son homologue comorien traînent en longueur. Pour Estelle Youssouffa, une des porte-parole du collectif, « *il n'y a pas de blocage diplomatique mais une logique du Quai d'Orsay qui vend Mayotte aux Comores* ». « *Paris a décidé qu'Azali Assoumani [le président comorien] était son partenaire*, poursuit la journaliste. *On ne va pas attendre tranquillement que Paris continue à nous vendre.* » Mayotte, ce département « *en sous-France* », à des milliers de kilomètres de la métropole, est une poudrière sous la menace de la moindre étincelle.

La Croix - mardi 9 octobre 2018

Mayotte —

### Réouverture du service des étrangers de la préfecture

Les forces de l'ordre ont délogé hier matin des manifestants qui bloquaient le service des migrations et de l'intégration de la préfecture afin de protester contre la forte pression migratoire en provenance des îles voisines des Comores. Ce service sensible était bloqué depuis trois mois par plusieurs dizaines de manifestants de différents collectifs, veillant nuit et jour à ce que les étrangers ne puissent y pénétrer pour faire renouveler leurs papiers.

## Ouverture du procès du crash d'Air Moorea à Papeete

Papeete, France | AFP | mardi 09/10/2018 - 11:38 UTC+3 | 383 mots

Le procès du crash d'un avion d'Air Moorea, qui avait coûté la vie à vingt personnes, le 9 août 2007 en Polynésie française, s'est ouvert lundi devant le tribunal correctionnel de Papeete.

Les proches des victimes se sont présentés habillés de blanc au palais de justice devant lequel des croix aux noms des disparus avaient été érigées, onze ans après l'une des plus graves catastrophes aériennes qu'ait connue cette collectivité française du Pacifique.

Le 9 août 2007, un Twin Otter, qui assurait la liaison entre Moorea et Tahiti, s'était abîmé dans l'océan juste après le décollage, à environ un mille de l'aéroport de Moorea. Le pilote et les 19 passagers étaient morts dans le crash.

Trois semaines de débats ont été programmés pour tenter de faire la lumière sur ce dossier. "La tristesse, la colère peuvent être présentes mais elles ne doivent pas compromettre la tenue de débats sereins", a déclaré le président du tribunal Michel Bonifassi au début de l'audience.

137 proches des disparus se sont constitués parties civiles pour ce procès labellisé "sensible" par la Chancellerie.

Sur le banc des prévenus, plusieurs cadres-dirigeants d'Air Moorea, le directeur de l'Aviation Civile de l'époque mais aussi la compagnie en tant que personne morale, tous jugés pour homicide involontaire.

Pour l'accusation, comme pour les parties civiles, les causes de l'accident sont claires: la rupture, peu après le décollage, du câble de gouverne du Twin Otter, mis à rude épreuve par la fréquence des vols.

"Les causes sont parfaitement déterminées. Le câble s'est rompu car il y avait une mauvaise maintenance, des manquements. Il y avait un travail défectueux", a déclaré à l'AFP Me Jean-Pierre Bellecave, l'avocat d'un grand nombre de parties civiles.

Mais pour les avocats de la défense, rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que la rupture du câble de gouverne soit bien à l'origine du drame.

"Le parquet a érigé en certitude ce qui n'était qu'une hypothèse de départ (...) On ne peut pas exclure (...) que le pilote ait eu un malaise. On ne peut pas exclure davantage qu'il ait fait une erreur de manipulation des manettes. Mais il y a une cause, selon nous, à exclure, c'est que l'accident soit dû à la rupture du câble en vol. Ce n'est selon nous pas possible", a dit Me François Quinquis, l'avocat de la compagnie.

jbc/el/bpa/or

## Environnement.

Des chercheurs du CNRS et de l'université des Antilles lancent un projet de valorisation des algues.

# Valoriser les sargasses des Antilles



Plage en Guadeloupe couverte de sargasses, en 2015. E. Lelaidier/MaxPPP

Depuis 2011, deux espèces de sargasses, *Sargassum fluitans* et *Sargassum natans*, prolifèrent dans l'Atlantique nord, au large de la Floride, de l'Amazonie et du Congo, et s'échouent périodiquement de façon massive sur les côtes des Caraïbes. Si ces algues ont toujours existé, les échouages importants enregistrés ces dernières années sur les côtes atlantiques, allant des Caraïbes à l'Amérique du Sud, sont inédits.

Lorsqu'elles se décomposent sur les plages, les sargasses dégagent, au bout de quarante-huit heures, d'importantes quantités de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S), provoquant nuisances olfactives, corrosions mécaniques et mal-être sanitaire. « La procédure mise en œuvre pour parer ces préjudices consiste à organiser de grandes campagnes de ramassage sur les plages passant par la collecte, le stockage et la valorisation ou l'élimination de cette matière première », rappelle Pascal Jean Lopez, du laboratoire de Biologie des organismes et des écosystèmes aquatiques (CNRS-MNHN-Sorbonne université-IRD-université Normandie).

Le projet de recherche, en collaboration avec des chercheurs de l'université des Antilles, le laboratoire d'analyses départemental de la Drôme et l'entreprise Holdex Environnement, vise à explorer

des pistes de valorisation des sargasses, notamment sous la forme de compost.

Les chercheurs effectueront des analyses chimiques afin de détecter la présence de polluants, les sargasses étant réputées pour accumuler facilement des métaux lourds. En effet, des études antérieures ont montré qu'elles pouvaient être contaminées par l'arsenic et la chlordécone, cet insecticide toxique de lutte contre le charançon du bananier et utilisé jusqu'en 1993. Car, les sargasses sont difficilement valorisables si elles sont contaminées.

La première campagne de ramassage a eu lieu en juillet et la prochaine est prévue en octobre. En tout, ce sont environ 45 sites qui seront échantillonnés en Martinique et en Guadeloupe. Les scientifiques s'intéresseront aussi au processus de dégradation des sargasses en regardant quels micro-organismes leur sont associés et comment ils évoluent au cours de la dégradation des algues. Le dernier volet de l'étude porte sur les filières et l'acceptation sociale de projets de valorisation des sargasses par les populations locales.

**Denis Sergent**

Ce projet a été présenté le 3 octobre lors de la 15<sup>e</sup> Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane.

**L'OUTRE-MER  
DANS LA PRESSE  
LOCALE**

# NOUVELLES

Guadeloupe - Martinique - Du 5 au 11 Octobre 2018

*Semaine*



## EMMANUEL MACRON

### Le show présidentiel

▶ **PARTI SOCIALISTE**  
L'opposition se reforme

▶ **PAUSE DÉJEUNER**  
Manger, combien ça coûte

▶ **5G**  
SFR passe en tête

NS P.417 - 2C

■ **TRIBUNAL**  
Tirs au Raizet : quatre ans de prison page 4

■ **SÉISME EN HAÏTI**  
L'hôpital de Port-de-Paix manque de tout page 14

## FRANCE-ANTILLES

Mardi 9 octobre 2018 www.franceantilles.fr N° 14 599, Guadeloupe, 1,30 €

### L'assemblée unique, solution miracle ?

Ary Chalus s'est prononcé ce week-end en faveur d'une seule collectivité majeure. Une évolution qui, selon le politologue Georges Calixte, s'impose pour régler durablement les problèmes auxquels est confronté l'archipel. page 3

### Petit-Bourg

Saveurs locales pour les écoliers de Blonde



Avec le concours de la société Filawo, les enfants ont pu déguster des crêpes à base de fruit à pain, des tartinettes à la patate douce, etc. page 13

### BASKET-BALL

#### L'ascension de Kenny Baptiste



Le joueur formé à la MICA évolue aujourd'hui avec l'équipe espoirs du Mans et l'équipe de France U18. page 15

### SAINT-FRANÇOIS

#### Une école baptisée Joseph Judith



L'école Mixte 1 porte le nom de Joseph Judith, l'ancien directeur resté à la tête de cet établissement durant 29 ans. page 10



Nouvelle Classe A. La nouvelle Référence.

### AUJOURD'HUI

■ **Économie**  
CHU : le début d'un chantier titanesque

■ **SANTÉ**  
Un programme pour aider les familles de schizophrènes page 2

■ **SORTIR**  
« Mondes en vue », un festival dédié au film documentaire page 36

Sophie Charles dans les pas de Léon Bertrand page 5

le cnam  
J'obtiens un diplôme  
J'ai un avenir. Booster ma carrière

Yoplait  
Nouveaux dans vos rayons fruits  
Panier de Yoplait  
Morceaux de Pêches

an an  
AUJOURD'HUI, VOTRE MAGAZINE ANSAM

■ **NÉCROLOGIE**  
Alexandre Buliard nous a quittés page 16

HYPER  
AUX VINS  
12€

## FRANCE-GUYANE

MARDI 9 OCTOBRE 2018 www.franceguyane.fr N° 9035 • 1,20 €

### Montée de la violence : les chiffres contestés

Les récentes agressions ont fait monter un sentiment d'insécurité que les autorités tempèrent page 3

### Vers un congrès des élus



Réunis en séance plénière hier, les conseillers territoriaux ont acté la tenue de ce rendez-vous, qui accueillera aussi les parlementaires, le 27 novembre page 4

### L'arbre de tous les espoirs



Le ficus de Guimarman postule au concours national de l'Arbre de l'année page 7

### Miss Guyane : rencontrez les candidates



### Sacré petit bonhomme !

Christophe, 11 ans, a réalisé un exploit solidaire, dans le cadre d'Octobre rose, pour les enfants malades page 8

## FRANCE-ANTILLES

Mardi 9 octobre 2018 www.franceantilles.fr N° 15 553, Martinique, 2,20 €

### Le petit écolier de toutes les familles



Des centaines de personnes ont assisté, hier à Rivière-Pilote, aux obsèques de Meddy, le petit écolier dont le décès tragique a ému toute la Martinique. page 3

### Haïti

#### L'éternel besoin de solidarité



C'est la région la plus pauvre du pays, le nord-ouest, qui a été la plus touchée par le tremblement de terre de samedi soir. Plus de 1500 blessés s'entassent dans des hôpitaux et centres de secours quasiment sans équipement. page 5

### AUJOURD'HUI, NOS PAGES ÉCONOMIE

Des métiers, du goût et des saveurs page 6

### PRÊCHEUR



Belle aubaine de langoustes page 14

### VOLLEY-BALL



Les championnats changent de visage page 20

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA GUYANE EN TEMPS RÉEL SUR franceguyane.fr

Suivez les informations de votre département en continu en téléchargeant l'application

FRANCE-GUYANE

# FRANCE MAYOTTE

PMMN° 1851 du mardi 9 octobre 2018 - Prix de vente : 92 MATIN

**Sécurité routière :**  
**Interdiction ordonnée des demi-tours...**

Focus du jour / Visite officielle

Une délégation de la région Réunion pour asseoir une coopération régionale et pourquoi pas l'intégration de Mayotte à la COI



## Bureau des étrangers: mamans délogées et rapport de force

# Changement de ton

**Investissements**  
SKC Group à Mayotte en 2018  
Drame à Nyambadoo  
1 bébé de 2 mois meurt étouffé



**Codaf**  
Des contrôles et de grosses infractions à la clé



**CAROMAY CRÉATEUR DE QUALITÉ**  
Route Nationale de Kawéni, 97600 Mayotte - Tel. 0269 66 25 11

MEUBLES FAIENCES CARRELAGE

# la DÉPÊCHE de TAHITI

17 783 Jeudi 8 octobre 2018 journaldepapeete.fr w 41 46 41 41 - 100 F

Crash d'Air Moorea au tribunal correctionnel

# Le long procès commence

Samedi, à Papeete  
Des soins et du réconfort pour les démunis



Molokai Hoe  
Shell Va'a a dominé toute la course

Moorea  
La première école bioclimatique sort de terre



Près de 900 coureurs  
Les Foulées du front de mer : dans l'effort et la joie



Le 9 août 2007, un Twin Otter décollait de Moorea et s'abîmait en mer quelques minutes plus tard, provoquant la mort des 20 personnes à bord. Le drame absolu. Une onde de choc pour toute la Polynésie. Onze ans plus tard, les familles et les proches des victimes voient enfin le procès s'ouvrir, au tribunal correctionnel. Il durera trois semaines, selon un programme précis. Les prévenus - sept personnes physiques et la personne morale Air Moorea - sont renvoyés pour homicides involontaires.

Le JIR Notre cahier éco  
Tout savoir sur le nouveau bulletin de paie Pages 14-15  
Mardi 9 octobre 2018 | n° 22 517 |  
retrouvez toute l'info sur cliccano.re

**HOLLANDE À L'ÉCOUTE**  
Sur le terrain pour sa Fondation "la France s'engage", ou bien en séance de dédicaces, l'ex-président de la République prend le temps d'échanger avec les Réunionnais. Pages 4 à 6

**Foot, un an après Payet de retour chez Bleus** Page 59

Le Quotidien de l'Île de la Réunion - 09/10/2018  
FOOTBALL  
**Payet de retour chez les Bleus**

**Le Quotidien**  
DE LA REUNION ET DE L'OCCAN INDIEN  
www.lequotidien.re

À GAGNER AUJOURD'HUI  
**800€**  
FREEDO Quotidien

**PRÉLIMINAIRE**  
La rescapée demande une contre-analyse en garde à vue



**CLAUDE**  
La colère du patron des transports C. Joseph



**COMORES**  
De plus en plus de cas de paludisme

**SANTÉ**  
Tout ce qu'il faut savoir sur l'apilation à la lumière pulsée

DES TERRAINS CHANGENT DE MAIN EN TOUTE LÉGALITÉ

# Le pillage des terres réunionnaises

Coup de projecteur sur les prescriptions acquiescées, un outil légal mais controversé utilisé massivement à La Réunion. Un tiers des procédures semblent abusives.

FRANÇOIS HOLLANDE EN VISITE POUR SA FONDATION

## Au nom de l'engagement

# **GUADELOUPE**



## Annick Girardin va-t-elle ajouté la Mer à l'Outre-mer ?

L'ambiance était à l'apaisement, hier, à la rue Oudinot, où la titulaire du poste semblait plus sûre de son avenir gouvernemental même si des inconnues demeurent encore. Annick Girardin, la ministre des Outre-mer, a ainsi démenti formellement dans le JDD avoir demandé au président Emmanuel Macron de partir. Elle lui a dit qu'elle travaillerait jusqu'au bout des assises des Outre-mer.

Reste que peu de gens savent si son ministère restera tel quel ou bien s'il doit intégrer le périmètre d'un grand ministère de la Mer dont on suppose la création au côté d'un grand ministère du Numérique ou encore d'un nouveau ministère de la Laïcité.

Si les Outre-mer sont associés à la Mer, Annick Girardin restera-t-elle seule aux commandes de ce super ministère ou sera-t-elle secondée par un ministre ou secrétaire d'État ? À un tel poste, le nom de Sébastien Lecornu est évoqué. Pour l'heure, Annick Girardin se préoccupe enfin de trouver un remplaçant à son conseiller presse, Henri Soupa, qui, épuisé après cinq ans de travail en cabinet, a jeté l'éponge en juin dernier. Mais plus qu'un conseiller presse, la ministre rechercherait un conseiller politique capable de l'aider à étendre sa notoriété.

**FXG, à Paris**

## Georges Calixte, universitaire et politologue « Ary Chalus voudrait une seule entité pour fixer les règles »

Selon Georges Calixte, la position d'Ary Chalus, président de Région, en faveur de l'assemblée unique s'explique par la difficulté qu'il y a à trouver des solutions aux différentes crises (eau, sargasses, déchets, etc.) auxquelles la Guadeloupe doit faire face. La mutualisation des moyens est plus que nécessaire.

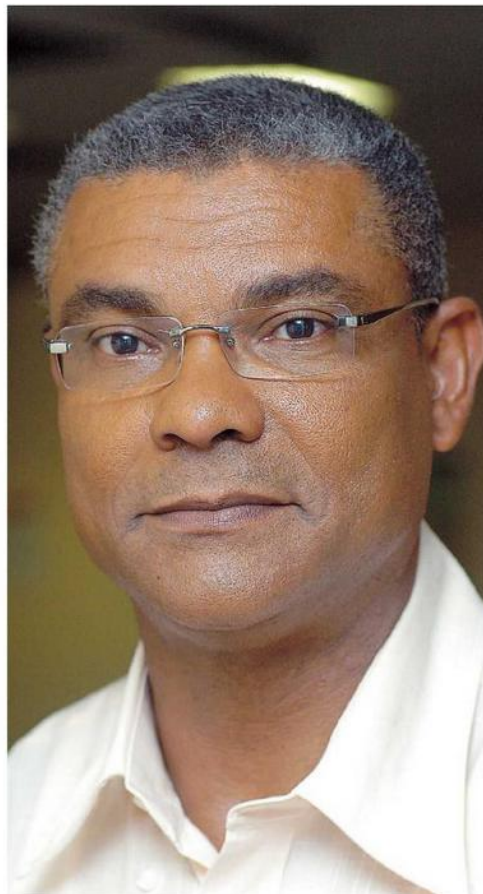
**Ary Chalus, président de Région, souhaite désormais une assemblée unique. Quelle analyse faites-vous de ses propos ?**

Ces propos partent du constat que la Guadeloupe est dans une situation critique, qui altère la qualité de vie de sa population. On n'a jamais eu autant de collectifs. Il a hérité d'une situation compliquée. Pour apporter des solutions aux dossiers de l'eau, des déchets, des sargasses, il faut automatiquement avoir l'adhésion de plusieurs acteurs. Il a dû réunir la conférence territoriale de l'action publique pour les sargasses, par exemple, afin de définir qui fait quoi. Il y a eu consensus politique parce que la pression était forte. En cas de désaccord, il est quasi impossible de mutualiser les moyens et les finances.

Par ailleurs, en janvier, va être présenté le projet de loi constitutionnel. Les articles 16 et 17 vont donner la possibilité aux collectivités de déroger à la loi pour leur permettre d'établir des règles compatibles avec les spécificités de leur territoire. Dans ce cas de figure, Ary Chalus souhaiterait qu'il y ait une seule entité plutôt que deux qui puissent fixer ces règles.

**Quelle serait la procédure pour la mise en place de cette collectivité unique ?**

Selon la loi organique relative à l'Outre-mer, il faut réunir le congrès des élus pour qu'il fasse des propositions. Il faut que ce texte soit identique pour deux assemblées (Région et Département). Il doit ensuite être transmis au préfet qui lui-même va le transmettre au conseil des ministres avant de le faire remonter jusqu'au président de la République. Ce dernier, par décret, va



convoquer les électeurs.

**En clair, cette assemblée unique ne pourra prendre forme que grâce à la volonté des politiques. Ils ont obligation de trouver un consensus à ce sujet ?**

Tout à fait. Rappelez-vous, en Martinique, il y a eu deux votes, à 15 jours d'intervalle. Lors du premier, le MIM (Mouvement indépendantiste martiniquais) a milité en faveur de l'article 74. Le rejet des électeurs a été massif. Lors du deuxième vote, il s'est agi de collectivité unique et le verdict des urnes a été tout autre.

“ La population s'interroge sur le fonctionnement des institutions. La crise de défiance est la résultante des difficultés importantes que nous vivons.

désaccord politique. Il y a besoin de cohérence et de lisibilité.

**Les citoyens, même s'ils mettent en doute les compétences des élus, semblent aujourd'hui favorables à une évolution institutionnelle ?**

La population s'interroge sur le fonctionnement des institutions. La crise de défiance est la résultante des difficultés importantes que nous vivons. La situation de la Guadeloupe s'est beaucoup dégradée, ces dernières années.

La population croit qu'une gouvernance unique (en lieu et place de la Région et du Département) va renforcer l'action politique. Elle est persuadée que cette assemblée unique va permettre une mutualisation et une augmentation des moyens pour une meilleure efficacité.

**La balle est donc dans le camp des élus ?**

Tout à fait. Le GUSR et le PPDG se sont prononcés depuis longtemps en faveur d'une assemblée unique. Le parti socialiste est plus nuancé. Il faut dire qu'en 2004, il avait remporté les élections en rejetant toute idée d'évolution institutionnelle.

La droite est la seule voix discordante et elle peut, en polluant le débat, attirer à elle des gens qui n'épousent pas ses idées mais qui ne seraient pas pour cette évolution institutionnelle.

Sa présidente affirme que la situation serait catastrophique en Martinique. Les rapports de la chambre régionale des comptes ne disent pas ça. Si tel était le cas, il pourrait être décidé de revenir en arrière. Il y a cette possibilité. Personne n'y songe. La Martinique a bien moins de problèmes que nous puisque les moyens ont été mutualisés.

Propos recueillis par Annick FABRICE

**Bon nombre de dossiers épineux concernent les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en quoi la collectivité unique peut-elle apporter une solution ?**

Ces EPCI sont en grande difficulté financière et ne peuvent pas répondre à leurs obligations. Puisqu'il s'agit de problème d'intérêt public, la Région, le Département et voire l'État se trouvent dans l'obligation d'intervenir. Les décisions prises aujourd'hui par les deux assemblées pourraient être dénoncées dans le futur, par l'une ou l'autre, en cas de

“ La situation de la Guadeloupe s'est beaucoup dégradée ces dernières années...”

## CHU : le début d'un chantier titanesque



C'était le 29 septembre : premier coup de truelle et première pierre du futur CHU de Guadeloupe, en compagnie du président Macron. (Photo Dominique CHOMEREAU-LAMOTTE)

Ce bâtiment est, selon ses concepteurs, « un hôpital des extrêmes ». Et tout d'abord, en termes de coût : 580 millions d'euros, financés par l'État, « le seul site de France où l'État consent un tel investissement et porte seul 100 % du financement », d'après le président Macron. Le point sur le début des travaux.

## Le futur CHU, hôpital des extrêmes

**CHANTIER.** Emmanuel Macron vient d'en poser la première pierre. Le chantier du futur CHU, prévu pour s'achever fin 2022, est titanesque.

Imaginé dès 2008, le nouveau CHU est en cours de concrétisation. Le président de la République en a scellé, lors de sa venue en Guadeloupe, le premier isolateur parasismique. La construction « du bâtiment le plus important par sa taille, sa complexité et sa haute technicité jamais édifié en Guadeloupe » est lancée.

Ce bâtiment est, selon ses concepteurs, « un hôpital des extrêmes ». Extrême en termes de coût : 580 millions d'euros, financés par l'État (1), facture minimum.

« C'est le seul site de France où l'État consent un tel investissement et porte seul 100% du financement », fait remarquer Emmanuel Macron.

À cette somme, qui correspond à la construction et à l'équipement sanitaire du bâtiment, il faut ajouter 60 millions d'euros, apportés par la Région pour réaliser les accès routiers, et une vingtaine de millions d'euros supplémentaires, portés par le département et Cap Excellence.

Bref, un coût global de l'ordre de 650,660 millions d'euros.

### DES NORMES DRASTIQUES

Cette facture, elle est supérieure de 20, voire 25% – 140 à 150 millions d'euros – à ce qu'aurait coûté un établissement du même ordre dans l'Hexagone.

Notamment parce que cet hôpital est également « extrême » d'un point de vue parasismique et paracyclonique, et que le respect de ces



Les terrassements sont désormais achevés. Les travaux commenceront en janvier. (Photo : Dominique CHOMEREAU-LAMOTTE)

normes induit des surcoûts élevés. Le CHU est conçu non seulement pour résister aux séismes les plus importants de la région, mais encore pour rester opérationnel après et bénéficier, notamment, d'une continuité de l'alimentation en électricité et en eau.

Il a également été imaginé pour rester opérationnel pendant un cyclone, via un réseau de galeries médicales totalement protégées.

Le bâtiment (lire ci-contre) devrait être opérationnel fin 2022. « Je tiens à ce que les délais et les coûts soient tenus », prévient Emmanuel Macron. Les acteurs de la construction sont d'accord, « sauf intempéries majeures... »

M.A.

(1) Via le Fonds de modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESSP).

### DES EMPLOIS

**180 000 heures de formation/insertion**

Les entreprises en charge ont signé un protocole d'accord avec Pôle emploi et la Mission locale d'insertion. Elles s'engagent à réaliser 180 000 heures de formation/insertion minimum. Par ailleurs, 500 000 heures de travail seront réservées à l'emploi local.

### 618 lits et places

La capacité du CHU sera de 536 lits et 82 places de jour. Le plateau technique comprend 14 salles d'opération, 1 salle code rouge et 2 salles d'endoscopie.

### Démarrage en janvier

Les terrassements sont achevés.

Ils ont été réalisés dans les délais par le groupement guadeloupéen EDT/STPA. La préparation du paysage, confiée elle aussi à un groupement d'entreprises guadeloupéennes (Bacs et Jardins/Jashi), est également terminée.

Les travaux de gros œuvre vont débuter en janvier. C'est un groupement italo-guadeloupéen – Pizzarotti-Sotradom – qui a remporté le marché. L'entreprise Pizzarotti est spécialisée dans ce genre de travail et a réalisé des hôpitaux à Marseille, à Parme, au Koweït, y compris dans des zones de forte sismicité (Pérou, Toscane). Sotradom, qui appartient au groupe guadeloupéen GJG, a plus de 15 années d'expérience dans la construction parasismique.

# Le carnet de voyage du président Emmanuel Macron

*Le carnet de voyage de la visite présidentielle révèle un parcours attendu, au point que l'on se demande pourquoi certains élus étaient surpris par l'absence d'annonces fortes, et l'impression de déjà vu pour nombre de séquences. Les symboles forts ont été préservés, mais pour l'essentiel, l'impression d'affichage a dominé, avec un préfet en maître*

*de cérémonie et maîtrisant parfaitement la grammaire politique, pour distiller au bon moment les messages essentiels tout en tétanisant les responsables politiques locaux. Le parcours d'Emmanuel Macron aux Antilles, savamment orchestré, lui a permis d'aborder tous les dossiers brûlants, en évitant les flammes et la fumée. Tout juste a-t-il désigné les cuisiniers maladroits, inconscients ou ingrats, qui ne surveillaient pas la progression du feu risquant de brûler tous les plats. De l'eau à la reconstruction de Saint-Martin après Irma, en passant par la crise des algues sargasses et la reconstruction du CHU, le carnet de voyage n'a pas laissé de place à l'improvisation, ni aux interventions-surprise des autres acteurs publics.*

## L'eau noie les gouvernances locales

La séquence était attendue par beaucoup. Même si aucune garantie de moyens supplémentaires n'était donnée, les exécutifs locaux avaient voulu déminer un terrain occupé par les collectifs, en les mettant face au président de la République qui leur dirait leur vérité. L'idée séduisante portée par les cabinets paraissait lumineuse, le président aura renvoyé ces agitateurs à la réalité des faits, et confirmé la prise en main du dossier par les acteurs publics qui venaient de signer, quatre jours auparavant, une importante convention actant des engagements financiers pour sortir des tours d'eau, même si c'était au moins le troisième accord sur le même tableau de marche, et le même montant de 70 M€ en 3 mois. Le président était d'abord allé constater

les difficultés et les avancées sur le terrain en visitant une famille aux Abymes. Hélas le scénario fut bien différent une fois tout le monde réuni dans la salle du Cinestar. Seuls les quatre collectifs avaient la parole en la personne de Germain Paran, Harry Olivier, Flavie Danois et Jacques Davila. Tous se sont exprimés en tenant le même discours, une situation catastrophique, résultat de plus de 60 ans de gestion calamiteuse par les responsables locaux. Aucune mention n'a été faite des différents opérateurs qui se sont succédé pour exécuter la mission de production, de traitement et de distribution. Aucune allusion non plus au rôle trouble de l'État en charge des contrôles. Le catalogue des manquements et anomalies, égrené par les quatre intervenants, est à charge et sans limites. Les élus locaux sont les principaux accusés et n'ont pas eu de droit de réponse, ni de joker. Le président de la République, en prenant acte des doléances et d'une demande pressante d'intervention pour recadrer les responsables, a légitimé l'action des collectifs et mis les élus au pilori, coincés entre une société civile chauffée à blanc, et un État plus calculateur que jamais.

## Les algues comme par magie

Tout était prêt à Goyave pour la fameuse séquence devant servir de support afin de réexpliquer la politique de l'État en faveur des collectivités, et les moyens directs mis en œuvre pour contrer l'invasion des algues sargasses. La commune de Goyave avait été choisie pour les démonstrations de l'enlèvement mécanique des algues, plusieurs machines avaient été prépositionnées pour traiter les échouages en présence d'un imposant aréopage d'élus et de personnalités. Quelques couacs furent bien observés dans le protocole, mais au fond ils ne concernaient que des élus locaux, des maires, mais aussi Miss Goyave, tous oubliés derrière les barrières. Le président, lui, suivait le cheminement prévu, entre un premier bain de foule intense sous l'œil des nombreuses caméras des télévisions nationales et la visite chez un habitant dont la maison est équipée de capteurs permettant de mesurer le niveau d'exposition à l'hydrogène sulfuré. Puis un nouveau bain de foule a suivi, avant une présentation des matériels, un engin amphibie, et le Sargator destiné à l'enlèvement des algues brunes en mer. Seules, justement, manquaient les algues, emportées par la houle de la veille. Le discours du président n'a pas

surpris, et les soutiens de l'État ont sur ce sujet été bien réels, avec des moyens dévolus aux différentes collectivités, près de 5 millions d'euros mobilisés sous des formes diverses et une dotation de 500 000 euros sur les exercices à venir pour accompagner les initiatives locales.



© SIMAX COMMUNICATION

## La Semsamar, bouc émissaire à Saint-Martin ?

La visite à Saint-Martin avait un parfum particulier, car c'était un retour sur la scène d'Irma, que le président avait découverte tout de suite après le passage de l'ouragan. La parole présidentielle était attendue car il reste beaucoup à faire sur l'île. De nombreux dysfonctionnements avaient retardé, à la fois les secours immédiats, mais aussi la mise en œuvre des travaux de réparation. Les feuilles de route et les tableaux de marche trop optimistes ont dû être révisés au vu de l'ampleur des dégâts, une reconstruction totale et un retour aux équilibres n'étant pas envisageables dans des délais courts. Plusieurs années seront nécessaires pour retrouver un environnement enfin acceptable et un niveau d'activité économique optimal, particulièrement pour le tourisme, principal moteur de l'île. Difficile cependant, pour l'État et son représentant, d'ignorer les retards et les mécontentements des acteurs économiques qui ne voient pas comment faire redémarrer la saison. La population, certainement impatiente, attendait aussi un signal. Le président de la République a choisi un angle d'attaque surprenant, en s'en prenant directement aux opérateurs en charge des programmes de reconstruction. La Semsamar singulière-

ment, qui aura fait les frais de tirs à bout portant. Certes des dérives avaient été signalées antérieurement à l'ouragan et corrigées depuis, mais sur la prise en charge des travaux depuis l'ouragan, la Semsamar a globalement assuré sa mission comme les autres opérateurs de la place. Mais les reproches du président ont capté l'attention de tout le monde, et constitué de fait un écran masquant les autres sujets à problèmes. C'est l'interpellation directe s'agissant des recours judiciaires de la part de l'exécutif présidentiel qui a surpris et choqué les avocats. La Semsamar, victime de cette opération de com, a réagi en précisant : "Aucun collaborateur en charge de la reconstruction du parc immobilier de la société d'économie mixte n'a été invité à rencontrer l'équipe présidentielle. Or, les services de l'État qui accompagnaient le président ont été régulièrement et parfaitement informés de l'évolution des étapes, des travaux et des financements. Réparti en dix-neuf résidences implantées sur l'ensemble du territoire de Saint-Martin, le parc de logements sociaux de la Semsamar a été un de ceux qui a le mieux résisté à l'ouragan Irma !" Les opérateurs auront certainement été les bons boucs émissaires.

## Audacia, l'étape économique

La rencontre avec le monde économique aurait pu prendre l'allure d'une foire d'empoigne, sous couvert de disparition d'avantages, comme l'abattement des 30% ou la suppression de la TVA non perçue récupérable (TVANPR), mais en plaçant cette rencontre autour d'un repas, et surtout sous le signe de l'innovation, le président de la République a, là aussi, fléchi les attentes et les interventions. La pépinière multi-activités de Baie-Mahault, initiée alors que l'actuel président de Région était le maire de la ville, se veut le symbole d'un entrepreneuriat jeune et tourné vers la nouvelle économie, celle des Start-up qui permettent de valoriser la recherche locale et créer de la richesse. La pépinière, qui accueille de jeunes entrepreneurs guadeloupéens propose, avec le soutien de la collectivité régionale, un cadre d'évo-

© BERNARD BOUCAUD



lution comprenant des infrastructures réseaux, de l'ingénierie financière et des aides techniques. Le président de la République, en validant ce dispositif, souligne aussi une volonté d'accompagner ceux qui préfigurent un développement économique durable.

## Le futur CHU sort de terre, mais les problèmes demeurent

Cette fois, la pose de la première pierre par le véritable propriétaire met fin à une série de premières pierres déjà posées en fonction des occasions plus ou moins officielles. Emmanuel Macron était là, très à l'aise pour mettre en avant l'action de l'État qui, avec les 580 millions d'euros mobilisés pour la construction de cet hôpital qui se veut exemplaire, demeure l'acteur principal. Certes, le président de la République a cité les efforts de la collectivité régionale, mais visiblement pour lui, elle est restée à la marge. L'État réaffirme ainsi sa volonté de rester le chef de file de cette reconstruction qui s'inscrit non seulement dans le cadre d'une politique de santé volontariste, mais participe aussi au rayonnement de la France et de son savoir-faire dans l'environnement régional. La mise en avant des services de l'État, qu'il



s'agisse de la direction régionale de la santé publique ou du centre hospitalier universitaires, symbolise cette mainmise du gouvernement sur la politique de santé et la dynamique portée avec la construction du CHU. La construction de l'hôpital devrait durer 4 ans pour les plus optimistes, mais un délai de 6 ans paraît plus réaliste, selon les professionnels de santé habitués à ce type de chantier. Entre-temps, il faudra gérer l'offre de soins avec des établissements et des équipements dispersés sur le territoire, sans compter les coûts de fonctionnement importants, auxquels s'ajoutent les déficits des exercices précédents. Le temps pourrait s'avérer long pour les patients et les personnels. C'est ce passage difficile que prendra à bras-le-corps le nouveau directeur du CHU, Gérard Cotellon.



© BERNARD BOUCCARD

# La coalition socialiste s'organise autour de Victorin Lurel

*C'est en "kolèktif" que les parlementaires membres de la Nouvelle gauche ont choisi de faire leur rentrée, profitant d'une actualité politique très riche, pour construire un discours alternatif.*

**V**ictorin Lurel, leader historique du Parti socialiste, Victoire Jasmin et la députée Hélène Christophe-Vainqueur constituent la force de frappe parlementaire sur le pont après le passage tonitruant du président de la République, Emmanuel Macron. La visite présidentielle aura servi de détonateur pour une opposition auparavant éclatée, et qui retrouve là un ciment durable. C'est par leur bilan respectif que les trois parlementaires ont commencé leur intervention en égrenant chacun les différentes interventions faites pour interpellier le gouvernement ou déposer des amendements aux textes discutés en séance. Un travail classique, mais consé-

quent, qui est à mettre à l'actif de l'ensemble des parlementaires guadeloupéens qui ont ainsi tordu le cou à tous les préjugés sur le travail réel de ces élus. Le non cumul de mandats a rendu, il est



*Hilaire Brudey, premier secrétaire fédéral du PS, et Josette Borel-Lincertin, présidente du Département, encadrent le kolèktif des parlementaires socialistes.*

vrai, bien plus disponibles les parlementaires pour suivre le travail législatif et informer la population dans leurs circonscriptions respectives. Les socialistes minoritaires au sein de l'assemblée,

mais aussi localement depuis l'élection pour le Conseil régional, tentent de se réorganiser. C'est principalement Victorin Lurel qui symbolise cette opposition au sein du Conseil régional, et habituellement, il apparaît plutôt seul à la manœuvre. Ses camarades sont, pour certains, encore maires et ne veulent pas se mettre à dos l'exécutif régional, de peur de se voir privés de soutien. Mais l'affaiblissement du gouvernement dans les sondages, et les vives critiques faites aux élus par une population excédée, ont permis de revigorer le potentiel revendicatif d'une opposition tétanisée par la méthode Macron.

## La chasse au déficit d'abord

La montée des collectifs fustigeant les élus semble faire plus de mal à la majorité actuelle et les socialistes tentent de

## "On ne nous a pas donné la parole"

Les élus seraient devenus inaudibles pour madame Borel-Lincertin qui a rejoint le groupe des coalisés pour dénoncer une forme d'infantilisation des élus. Car lorsque les promesses de l'État ne sont pas tenues, ce sont les élus locaux qui doivent payer et essuyer les critiques, alors qu'ils n'ont pas eu la parole lors de cette visite présidentielle. L'image d'incompétence est entretenue, y compris par les élus de la majorité qui, craignant pour eux-mêmes, n'osent pas critiquer l'action du gouvernement en Outre-mer. Le résultat, c'est le rabetage des acquis, et à terme, un appauvrissement des collectivités qui devront intervenir sur leurs propres fonds en lieu et place de l'État.



surfer sur le malaise créé par les difficultés récurrentes d'approvisionnement en eau, soit par les émanations de sulfure d'hydrogène produites par l'amoncellement des algues sargasses. La rigueur imposée par le gouvernement actuel qui tient à maîtriser les dépenses publiques en réduisant le plus possible les dotations aux collectivités, n'est pas une surprise, mais beaucoup avaient espéré que la gra-

vitité des problèmes actuels auraient justifié des concours exceptionnels de l'État. Bien au contraire, c'est un appel à la responsabilité qui a été fait avec plutôt des réductions de certains avantages comme les abattements fiscaux pour récupérer et redistribuer des moyens. Dans le même ordre d'idée, il semble bien qu'aucune décision pouvant entraîner un décaissement de fonds d'État ne soit à l'ordre du jour, ainsi il est admis que l'État a sa part de responsa-

bilité dans l'utilisation du chlordécone, mais il n'est pas question de reconnaître un empoisonnement qui obligerait à une indemnisation massive. C'est sans doute la même explication pour le refus de reconnaître que l'invasion par les algues sargasses est une catastrophe naturelle, car une telle reconnaissance ouvrirait droit à compensation, une option coûteuse que le gouvernement actuel n'envisage pas. C'est d'abord la chasse au déficit, pour le reste il faudra s'adapter.

● Jacques Dancale

## Le crack du groupe parlementaire

En début de mandature, les députés, toutes tendances politique confondues, affichaient une belle unanimité pour défendre les dossiers de la Guadeloupe, qu'ils soient estampillés La République En Marche pour Olivier Serva, le Modem pour Justine Bénin et Max Mathiasin, et Parti socialiste pour Hélène Christophe-Vainqueur. Des conférences de presse communes, des réu-



Hélène Christophe-Vainqueur

nions et des interventions concertées au sein de l'Assemblée, symbolisaient une approche de groupe au bénéfice du territoire, faisant fi des ancrages partisans. Olivier Serva, président du groupe des parlementaires ultramarins, malgré un soutien sans faille au gouvernement, se détachait lui aussi pour faire cause commune avec ses col-



Max Mathiasin

lègues guadeloupéens sur nombre de dossiers. Mais la lune de miel n'aura duré qu'un temps, la politique voulue Outre-mer par le président de la République créant de fait les prémices d'un divorce annoncé dans le ménage à quatre. Justine Bénin et Max Mathiasin, membre du groupe Modem à l'Assemblée, avaient gardé la distance nécessaire pour ne pas porter le chapeau de réformes impopulaires. Mais les fractures se sont élargies, notamment entre Max Mathiasin et Olivier Serva. Le député de la 3<sup>e</sup> circonscription, Max Mathiasin, ne se contente plus de critiquer ouvertement l'action gouvernementale, mais surtout il accuse Olivier Serva d'en être le cheval de Troie. Olivier Serva a de plus en plus de mal à se départir de l'énorme fardeau qu'est devenue la suppression de l'abattement des 30% ou la TVA non perçue récupérable (NPR). De fait, le torchon brûle entre les deux hommes.



Olivier Serva



Justine Bénin



[ **Élections européennes** ]

## Les candidats En Marche se bousculent pour les Européennes

On est à moins d'un an des prochaines européennes, et si ces élections figurent parmi les moins populaires auprès de l'électorat, elles mobilisent néanmoins la classe politique, qui ne rate aucun scrutin.

**P**our ces élections européennes, le mode d'élection a changé avec la disparition d'une circonscription propre à l'Outre-mer. Il faudra donc figurer en bonne place sur les listes nationales, et les rangs coûteront forcément cher. En Guadeloupe, pour la nébuleuse En Marche, c'est Georges Brédent (anciennement PPDG) qui est proposé par le parti Guadeloupe unie solidaire et responsable (GUSR), mais il se dit que Marie-Luce Penchard pourrait être une bonne candidate, soutenue surtout par l'exécutif régional Ary Chalus. L'information n'est pas confirmée, mais brouille le message de La République En Marche qui peine à diffuser localement un message politique clair. Les accommodements dans la majorité de travail au sein de la collectivité régionale rendent compliqués les soutiens lors des différentes élections. Le futur scrutin européen pourrait bien ajouter à la confusion, en nourrissant un conflit d'intérêts avec le GUSR et son président Guy Losbar.



*Georges Brédent*



*Marie-Luce Penchard*

PHOTOS © BERNARD BOUCARD

# **GUYANE**

# L'annonce du congrès échauffe les esprits

Les **élus de la Collectivité territoriale** de Guyane étaient réunis, hier, en **assemblée plénière**. **Seize points** étaient inscrits à l'**ordre du jour**. L'annonce d'un **congrès des élus** pour le **27 novembre** a fait **polémique**.

**L'**avant-dernier point à l'ordre du jour concernant la convocation du congrès des élus dans lequel est prévue la restitution du rapport des états généraux de Guyane, a donné lieu à des échanges houleux entre les élus de l'opposition et ceux de la majorité de l'assemblée.

Avant de mettre ce point au vote des élus, la gouvernance de la Collectivité a rappelé que le congrès des élus peut être saisi, par l'assemblée de la Collectivité territoriale, de toute proposition d'évolution institutionnelle et de toute proposition relative à de nouveaux transferts de compétences de l'État vers la Collectivité territoriale.

## GAUTHIER HORTH EN FER DE LANCE

Le président de la Collectivité a indiqué qu'il s'était engagé, dans l'Accord de Guyane, à réunir les élus en congrès afin d'organiser des états généraux pour la Guyane et réfléchir sur un projet de société répondant aux problématiques posées par la population lors de la mobilisation historique de mars et avril 2017.

L'intervention du président a hérisé les élus de l'opposition. Les premières attaquent contre Rodolphe Alexandre sont venues de Gauthier Horth : « Nous avons fait constater au président qui était très gêné pour nous répondre qu'il a choisi de biaiser les conclusions de l'Accord de Guyane et surtout du débat du congrès des élus d'octobre 2017. Tous ce que nous avons convenu sur l'organisation des états généraux n'a pas été respecté. Nous constatons une confiscation de la parole populaire au profit d'un groupe politique, alors que nous devrions construire le projet Guyane tous ensemble », a souligné Gauthier Horth. D'autres élus de l'opposition, et notamment Mylène Mathieu, ont porté de vives critiques sur la gouvernance de la Collectivité.

## « JE RESTE DROIT DANS MES BOTTES »

Face à la virulence des propos, les élus de la majorité ne se sont pas laissés marcher sur les pieds. Boris Chong-Sit ou encore Isabelle Patient ont défendu bec et ongles la gestion de la Collectivité. Rodolphe Alexandre ne s'est pas laissé démonter : « Pour la question du congrès, je



Rodolphe Alexandre, le président de la Collectivité, a essuyé hier une pluie de critiques lors de l'assemblée plénière de la Collectivité. L'opposition l'accuse de ne pas avoir respecté l'organisation définie des états généraux de Guyane / photos BD



De gauche à droite : Athis Jaïr, Alain Tien-Liong, Gauthier Horth et Gabrielle Nicolas, figures de l'opposition à Rodolphe Alexandre.

reste droit dans mes bottes. S'il faut faire la consultation populaire sur une évolution statutaire, il n'y a aucun souci. Je reste dans ma rigueur à la fois intellectuelle et gestionnaire. Je ne tombe pas dans les pièges. Concernant le « drapo », si le congrès souhaite que l'on inscrive cette proposition, je le fais sans amertume. »

Le président a ensuite mis au vote la délibération qui reconnaît que le congrès doit avoir lieu le 27 novembre. Dans l'ordre du jour, il est prévu la restitution des états généraux, la présentation du Livre blanc et la mise en place de la commission ah doc avec une ouverture à la société civile.

## KATHIA BÉCHET POIGNARDE SON OPPOSITION

Dans une intervention effectuée

en tout fin de séance, Kathia Béchet, une élue de l'opposition, a tenu à mettre publiquement les points sur les « i » avec ses collègues de son groupe d'opposition : « J'ai été élu avec Alain Tien-Liong, notre chef de file, sur une vision politique partagée que j'assume encore à ce jour. Tout comme lui, je ne pratique pas la langue de bois. Le 3 octobre, par un simple Whatsapp d'une collègue élue de notre groupe, il m'a demandé de me positionner sur ce courrier (*en référence à la lettre ouverte de l'opposition sur la gestion de la Collectivité par son président, ndr. Lire notre édition du vendredi 5 octobre*). Cette méthode n'est pas très sérieuse. Quelle insulte à notre intelligence ! On demande à l'exécutif d'être rigoureux et on ne s'impose pas cette même rigueur. J'ai donc

demandé à cette collègue de ne pas m'associer à ce courrier car je considère cette démarche improductive. Le véritable travail se fait dans les commissions et pas en assemblée plénière. Je ne viens pas en assemblée pour régler des comptes avec qui que ce soit mais pour débattre. J'étais présente lors des commissions thématiques et j'ai vu le taux de participation à ces celles-ci. Il faut sans doute que la commission ad hoc se réunisse. Nous aurions dû être plus vigilants, plus rigoureux et exiger depuis bien longtemps une date pour la tenue du prochain congrès et ne pas attendre que le président l'annonce lui-même sur les médias, pour faire semblant d'exiger maintenant la tenue de celui-ci. » Cette intervention a reçu une ovation de la majorité.

**B. D. ■**

## Les projets miniers sous la loupe d'experts

Une mission interministérielle sur les projets miniers vient d'arriver en Guyane. Les quatre experts procèdent à des auditions jusqu'à vendredi et rendront leurs conclusions avant la fin de l'année.



Antoine Masson, Philippe Khan, Marc-Étienne Pinauld et Christian Le Coz doivent rendre leur rapport d'ici à la fin de l'année / photo SM

**I**s sont quatre... les mousquetaires des ministères des Outre-mer, des Finances et de la Transition écologique et solidaire. Il s'agit de quatre experts mandatés pour établir un rapport sur les projets miniers en Guyane. Philippe Khan et Antoine Masson proviennent du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies. Marc-Étienne Pinauld est quant à lui rattaché à l'Inspection générale de l'administration. Enfin Christian Le Coz est issu du Conseil général de l'environnement et du développement durable. Ils séjournent jusqu'à samedi en Guyane afin de rencontrer les différents acteurs du terrain et se faire une idée par eux-même de la situation et des perspectives pour les projets miniers aurifères.

### RENCONTRER, ÉCOUTER ET RÉDIGER

Leur objectif est de « faire des propositions, des recommandations au gouvernement et ce, de façon tout à fait libre et indépendante », explique Marc-Étienne Pinauld. « Nous nous devons de prendre en compte les enjeux économiques et environnementaux des grands projets miniers », précise Christian Le Coz. Les experts ont une méthode : ils rencontrent depuis la semaine dernière des personnes en lien, de près ou de loin, avec ce sujet. Ils ont ainsi vu les parlementaires et le président de la CTG,

Christian Le Coz. Les experts ont une méthode : ils rencontrent depuis la semaine dernière des personnes en lien, de près ou de loin, avec ce sujet. Ils ont ainsi vu les parlementaires et le président de la CTG, pour une exploitation aurifère sur le fleuve Kourou. « Nous ne pouvons pas rencontrer tout le monde », justifie Marc-Étienne Pinauld qui explique qu'il se refuse à entrer dans des débats sur tel ou tel projet. Or de question pour lui, par exemple, de se focaliser sur le projet Montagne d'or... « La consultation publique était là pour ça », se dédouane l'expert.

### UNE VISITE AU SURINAME

Difficile d'en savoir plus d'ailleurs sur les personnalités que la mission doit rencontrer. Les quatre experts refusent de donner les noms de ses interlocuteurs pour ne pas « créer de jalousie ». « Notre mission est d'écouter tous les points de vue et c'est à la fin de notre mission que l'on mettra les idées et recommandations sur papier », ajoute Christian Le Coz.

Dernière spécificité de cette mission : les experts vont se rendre au Suriname pour visiter deux mines d'or actuellement en production dans le pays. « Nous voulons voir comment ça fonctionne et voir ce qui va et ce qui ne va pas, chez notre voisin », explique Marc-Étienne Pinauld.

S. M. ■

# Violences en série à Cayenne : la volonté d'avancer

Les réactions sont nombreuses après la série d'actes violents qui ont eu lieu la semaine dernière à Cayenne. **Une recrudescence qui inquiète bon nombre d'habitants, mais qui doit être relativisée selon certains.** Explications.

**L**e meurtre de Raymond Gaye, rue du Docteur-Barrat, le mercredi 26 septembre, a été le prélude à une série d'actes violents qui se sont succédés depuis sur la commune de Cayenne. Rien que la semaine dernière, entre lundi et vendredi, il y a eu trois tentatives de meurtres. Deux d'entre elles ont eu lieu dans la seule soirée de lundi. Un couple a été braqué dans une petite rue derrière l'Hyper U dans la zone d'activité Collery 2. Les braqueurs, qui étaient en scooter ont arraché une chaîne en or au mari, puis ils lui ont tiré dessus au fusil de chasse, dans la tête et au thorax. La victime se trouve toujours dans un état critique à l'hôpital André-Rosemon. Le même soir : fusillade à l'angle de la rue du Docteur-Barrat et du canal de l'Est. Les

faits se sont produits devant un squat. Trois jeunes Brésiliens sont venus, armés, et ont tiré sur les habitants de la maison, dont un au moins a riposté, là encore avec une arme à feu, et il a grièvement blessé l'un des jeunes, qui est à ce jour hospitalisé dans un état grave.

Ce même 1<sup>er</sup> octobre, deux joggeuses sont braquées dans la ZAC de l'Hibiscus par des individus à scooter. Elles ont été très choquées mais n'ont pas été blessées.

## ARMES À FEU ET COUTEAUX

Vendredi soir, une tentative de meurtre s'est produite rue Ernest-Prévoit, au Village chinois. Un homme de 35 ans a reçu une balle en pleine tête. L'auteur des faits, un jeune de 20 ans, est en fuite. La victime a survécu, mais a eu le visage complètement arraché.

Enfin, hier, deux personnes ont été poignardées dans Cayenne : un lycéen a reçu un coup de couteau à la sortie de son établissement scolaire. Les braqueurs lui ont volé ses affaires. Enfin, dans le centre-ville, une altercation s'est aussi soldée par un coup de couteau, sans trop de gravité toutefois, dans l'après-midi. Dans ce cas, le suspect a été interpellé.

Vous êtes nombreux à nous écrire, à laisser des commentaires sur les réseaux sociaux ou par mail, pour nous faire part de votre mécontentement, de votre appréhension, de votre incompréhension. Aujourd'hui, nous vous donnons la parole, ainsi qu'à des acteurs de la vie publique pour expliquer les points de vue de chacun, et la situation telle qu'elle est réellement.

Samir MATHIEU ■

## ILS ONT DIT

**Nahel Lama,**  
champion de MMA  
« Éradiquer  
la violence partout  
où on peut »

« On ne peut pas corriger tous les cas ensemble. Le point commun dans tous ces cas, ce sont les armes. Comment toutes ces armes arrivent-elles à circuler ? C'est une des questions que l'on doit se poser. Dans une des affaires, il s'agit d'un squat. Et même si on ne peut pas éradiquer toute la violence, on doit le faire partout où c'est possible. On sait que les squats sont des zones criminelles, donc il faut agir sur ça et pas expulser les lycéens. Après, comme toujours, il y a l'insécurité réelle et le sentiment d'insécurité. Un meurtre va décupler le sentiment d'insécurité que l'on peut ressentir à un moment donné. »



**Jean-François Allaert,**  
commissaire adjoint  
« Les crimes  
ont fortement  
baissé sur un an »

« Sur les neuf premiers mois de l'année, il y a eu 5 homicides contre 8 l'an dernier. À Cayenne, nous avons une baisse très nette des crimes de 25 % sur un an. Sur les vols avec violence, on est sur une baisse de 44 % par rapport à l'an dernier à la même période. Mais il y a un vrai que nous avons une conjonction de faits en moins d'une semaine sur trois tentatives d'homicide, qui fait qu'il y a un décalage avec le ressenti de la population. Nous avons des faits en voie de résolution, comme ceux du braquage de la zone Hibiscus lundi avec l'identification d'au moins un des auteurs, et dans l'affaire de la fusillade du canal de l'Est et là aussi, au moins un auteur identifié. Quant à nous, on s'adapte. On renforce notre présence sur les secteurs en question, comme ça a été le cas dans la ZAC Hibiscus la semaine passée, rue Ernest-Prévoit ce week-end et devant le lycée Michotte hier. »



**Marie-Laure Phinera-Horth,**  
mairie de Cayenne  
« J'en suis malade »

« On ne peut pas accepter les faits de violence. Je dois rencontrer le préfet dans les jours qui viennent. Ce sera l'objet de discussions. Il y a l'entrée d'armes sur le territoire et il faut faire quelque chose. Ce n'est pas normal. Ça devient trop facile. Ça rentre dans la banalité et ça ne doit plus être le cas. Le problème, c'est que je pense que le mal est plus profond. Il faut aller plus loin dans les suiets que l'on doit affronter pour régler cette violence. Moi, je suis malade de ce qui se passe. »



**Julio,** Cayenne  
« Tout le monde  
a une arme »

« Il y a beaucoup de voleurs et de criminels ici. Souvent, ce sont des étrangers qui sont venus en Guyane. Le problème, c'est que la police devrait travailler plus encore. Ici, tout le monde a un pistolet ou une arme... »



**Nathalie,**  
Cayenne  
« Un sentiment  
d'impunité chez  
les délinquants »

« Ça fait longtemps que ça dure. Ça signifie qu'il y a un sentiment d'impunité chez les délinquants puisqu'ils passent à l'acte. Ce qui est inquiétant, c'est que ça peut arriver à n'importe qui. Aujourd'hui, je suis sortie me promener, mais j'ai bien rangé mon portable, de peur de me le faire voler. Après, il faut trouver des solutions. Il faut recréer des postes d'éducateurs dans les quartiers et remettre la police de proximité. »



**Éric,** Cayenne  
« Jamais vu autant  
de violence »

« J'ai habité dix ans à Toulouse et je n'ai pas vu autant de violence. Je pense que l'Outre-mer est délaissé par rapport à la métropole. Les jeunes sont dans la rue. Ils sont au chômage. On ne peut pas porter une chaîne en or. Moi-même, je me la suis fait voler avenue De-Gaulle, en plein centre-ville ! C'est quand même grave toute cette violence. Les élus locaux devraient taper du poing sur la table, mais ils sont un peu timides. La loi protège plus les voleurs que les honnêtes gens. »



**Brice,** Cayenne  
« Pas plus  
dangereux  
qu'ailleurs »

« C'est pas plus dangereux à Cayenne qu'ailleurs. Il y a plus d'insécurité dans certains quartiers de Paris qu'ici, selon moi. Ici, si on a une vie normale, on n'a pas de problème. »



**Nailton,** Cayenne  
« Peu d'endroits  
sécurisés »

« On a peur de sortir. Il n'y a pas beaucoup d'endroits sécurisés. On ne peut pas dormir avec les fenêtres ouvertes chez soi ! »



**Stécy,** Cayenne  
« Je sors moins »

« Ça me fait peur de marcher dans la rue toute seule. Je sors moins. Je sors plus avec ma famille maintenant. Je fais attention. »



# Sophie Charles gagne la présidence de la CCOG

**Sophie Charles**, déjà maire de Saint-Laurent du Maroni, a été élue, hier, présidente de la communauté des communes de l'Ouest guyanais (CCOG). Elle rafle le poste détenu par Léon Bertrand avec **16 voix contre 13** à **Chris Chaumet**, chef de file de l'opposition au conseil municipal de Saint-Laurent et **seul élu à avoir fait acte de candidature** lors du scrutin.



L'élection de Sophie Charles à la tête de la CCOG s'est jouée à trois voix près / photos FP & archives

**S**ophie Charles sera accompagnée dans ses nouvelles fonctions par neuf vice-présidents dont six maires des communes du fleuve. Le bras droit de la nouvelle présidente de la CCOG est Jean-Paul Ferreira, le maire d'Awala-Yalimapo. Paul Doliarki, le maire d'Apaitou est troisième vice-président. Son collègue de Grand-Santi, Paul Martin, obtient la 4<sup>e</sup> vice-présidence. Jules Deie, le maire de Papaïchton, est 5<sup>e</sup> vice-président et Marie-Hélène Charles, le maire de Saül, obtient la 7<sup>e</sup> vice-présidence, un poste qu'elle avait refusé sous l'ère Léon Bertrand.

La commune de Saint-Laurent ayant le plus grand nombre d'élus, elle décroche deux vice-présidences : Bernard Brieu, ancien bras droit de Léon Bertrand qui est recalé à la deuxième place et Jean Gontrand 9<sup>e</sup> et dernier vice-président.

Le maire de Mana, Albéric Benth, a joué la continuité en laissant Arlène Bourguignon remplir au poste de vice-présidente de la CCOG pour la commune de Mana. Elle est classée en 8<sup>e</sup> position.

## SOPHIE CHARLES, PRÉSIDENTE DE LA CCOG

« C'est le rôle de la démocratie de permettre à tout un chacun de s'exprimer et le résultat est conforme à ce que nous attendions ; une majorité de travail avec l'ensemble des maires de la CCOG », s'est exprimée l'édile à la suite de son élection.

« Il est question de travailler équitablement pour que l'ensemble du territoire de l'Ouest voit sortir des projets. Nous avons dans les tuyaux l'électrification rurale, les déchets, le traitement des ordures ménagères et le port de l'Ouest. Je vais rencontrer tous les maires », a-t-elle détaillé avant de souligner, comme un passage de témoin, « l'hommage à rendre à Léon Bertrand pour le travail effectué pendant les longues années où il a été aux affaires à la CCOG ».

Fabienta PROSPER & Bernard DORDONNE ■



Marie-Hélène Charles, maire de Saül, accède pour la première fois au poste de vice-présidente, ce qu'elle avait toujours refusé sous l'ère Bertrand.

## ILS ONT DIT

**Jules Deie**, 5<sup>e</sup> vice-président, maire de Papaïchton

« L'électrification et le développement rural »

« Nous allons continuer le travail commencé avec Léon Bertrand. Au niveau des projets, le plus important sera axé sur l'électrification et le développement économique. Je ne voyais pas l'intérêt à mettre une personne qui n'est pas maire à la présidence de la CCOG. Il y a une communication qui a été mise en place, il faut que ça perdure. »



**Chris Chaumet**, élu d'opposition à Saint-Laurent, candidat à la présidence

« Je réfléchis à un recours »

« Je suis passé tout proche de la présidence de la CCOG. Je réfléchis à un recours concernant un vote qui a été comptabilisé alors qu'il n'aurait pas dû être suite au discours de la doyenne qui a présidé la séance au début, elle a donné une consigne de vote. J'aurais perdu avec 5 voix d'écart, j'aurais laissé tomber. Je regrette que les maires cherchent une place de vice-président juste pour le mandat. C'est 1 200 euros par mois. Je souhaite bonne chance à la nouvelle présidente. Avec mon score, je pense qu'ils vont me prendre plus au sérieux. »



**Albéric Benth**, maire de Mana

« J'ai préféré donner à Arlène Bourguignon la vice-présidence »

« Comme la nouvelle équipe a décidé que chaque commune doit avoir une vice-présidence, sauf Saint-Laurent qui en a deux, aussi j'ai préféré donner la vice-présidence qui revenait à Mana à Arlène Bourguignon. Elle était vice-présidente dans l'ancienne mandature. Je considère que je répartis le pouvoir aux élus car Arlène Bourguignon a assuré pleinement son rôle de vice-présidente dans la dernière mandature. »



**Paul Martin**, 4<sup>e</sup> vice-président, maire de Grand-Santi

« J'étais confiant pour Sophie Charles »

« Je vais travailler avec la présidente pour mettre des moyens en place pour l'électrification de ma commune. Je vais faire un projet pour réparer le terrain de football. J'ai déjà l'argent pour commencer les travaux, mais il faut que la CCOG me donne le complément. Pour le problème d'eau, je vais proposer de trouver des captages. Je constate que l'opposition a fait un bon score, mais j'étais confiant pour Sophie Charles. Moi, je fais de la politique. »



08/10/2018

## Guyane: Après avoir été élu maire du Saint-Laurent du Maroni, Sophie Charles devient présidente de la communauté de communes de l'Ouest guyanais



© Twitter Radio Peyi

Une nouvelle écharpe pour Sophie Charles. [Deux semaines après son élection à la mairie de Saint-Laurent du Maroni](#) pour remplacer Léon Bertrand, Sophie Charles a été élue ce lundi 8 octobre à la présidence de la communauté de commune de l'Ouest guyanais (CCOG). Elle a recueilli seize voix contre treize voix pour Chris Chaumet, autre candidat en lice dans ce scrutin. Le maire d'Awala-Yalimapo, Jean-Paul Ferreira a été élu vice-président avec 24 voix.

Après son investiture, Sophie Charles a souligné le fait que « [...] le territoire Ouest Guyane présente un potentiel et des défis à la hauteur de son immensité. Au travers des compétences qui sont dévolues à la CCOG, nous devons continuer à construire, aujourd'hui et ensemble, le territoire de demain. [...] Le territoire de la CCOG est tourné vers l'avenir. Sa jeunesse, sa diversité, sa richesse culturelle, son potentiel touristique et économique constituent autant d'atouts que nous devons sublimer au travers d'une action collective et solidaire qui s'inscrit à la fois dans la continuité des grands projets menés jusqu'à ce jour et dans l'enclenchement d'un cycle de nouvelles réalisations.

La communauté de communes de l'Ouest guyanais (CCOG) est un regroupement de huit communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripa-Soula, Papaïchton, Saint-Laurent du Maroni et Saül, où siègent 31 élus.

Les vice-présidents sont :

1<sup>er</sup> VICE –PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Paul FERREIRA (Awala Yalimapo)

2<sup>ème</sup> VICE –PRÉSIDENT : Monsieur Bernard BRIEU (Saint-Laurent du Maroni)

3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Paul DOLIANKI (Apatou)

4<sup>ème</sup> VICE PRÉSIDENT : Monsieur Paul MARTIN (Grand-Santi)

5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Jules DEIE (Papaïchton)

6<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Serge ANELLI (Maripasoula)

7<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE : Madame Marie-Hélène CHARLES (Saul)

8<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE : Madame Arlène BOURGUIGNON (Mana)

9<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Jean-GONTRAND (Saint-Laurent du Maroni)

# MARTINIQUE



## **Vous avez un projet innovant ? Candidatez à la 4<sup>e</sup> Innovation Outremer**

Innovation Outre-  
Mer est un concours  
national créé à l'ini-  
tiative d'Outremer  
Network, Impact  
Partenaires et Bpi-  
France. La remise  
des prix de cette 4<sup>e</sup>  
édition aura lieu le  
19 novembre  
à Paris, à la station  
F. Seront récompen-  
sés lors de cette soi-  
rée des projets innovants (innovations technologiques,



de rupture, sociales...) portés par des ultramarins.

Candidatez jusqu'au 31 octobre via  
<http://innovationoutremer.com>.

## **Opération pays propre**

Depuis plus de 20 ans, l'association Entreprises & Environnement s'engage dans la sauvegarde et la mise en valeur des espaces, dans la protection de l'environnement et dans la sensibilisation à la réduction des déchets et à leur impact environnemental, économique et touristique.

Elle rassemble aujourd'hui plus de 100 entreprises qui mènent en son sein des actions concrètes en faveur de l'environnement et du patrimoine martiniquais.

Entreprises & Environnement organise la 16<sup>e</sup> édition de l'Opération Pays Propre : Les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018

Info : [asso.environnement972@gmail.com](mailto:asso.environnement972@gmail.com)

Tél. 0596.50.86.45. / 0696.18.75.22.

## **Economies verte et bleue à la loupe**

La CTM participe au projet « Grow up » dans le cadre du programme Interreg Europe, en partenariat avec les Canaries, les Açores, Madère et La Réunion. Objectif : soutenir la création et la croissance des entreprises innovantes du champ de l'économie bleue et de la croissance verte. La Collectivité accueillera du 9 au 11 octobre 2018, les délégations des visites de sites innovants. Cette session débutera par un séminaire ce mardi au musée du Père Pinchon à Fort-de-France, route de Didier.

## FORT-DE-FRANCE

# La Ville s'engage pour sa Zone à faibles émissions

Aux côtés d'une **quinzaine de grandes métropoles** comme Marseille, Grenoble, Nice, Lyon, Strasbourg, Montpellier ou Paris, la Ville de Fort-de-France s'est engagée, hier matin, dans le dispositif des Zones à faibles émissions (ZFE).

Ce dispositif lancé par l'État répond en partie à la pression de Bruxelles, qui reproche à la France la mauvaise qualité de son air avec une conséquence tragique : le décès de 48 000 personnes par an. L'État a donc débloqué une enveloppe de 35 millions d'euros pour ces ZFE et Didier Laguerre, maire de Fort-de-France, compte bien en faire profiter les poumons foyais à compter de l'année 2020. Il était présent à Paris lundi, pour signer – en présence d'Élisabeth Borne, ministre des Transports – l'engagement de sa municipalité à faire baisser les émissions polluantes dans un secteur donné. « Pour l'instant, je n'ai pas de montant chiffré, explique-t-il, il y a des

études à réaliser sur la nature des polluants et les modes de déplacement et nous sommes en train de chiffrer cela avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ». L'objectif est de mettre en place la cartographie des véhicules polluants, pour réduire significativement le niveau de pollution, en dehors des brumes de sable saharien. « Si on veut améliorer la qualité de l'air, il faut connaître cette cartographie de façon à bien dimensionner la ZFE parce qu'il y a aussi une problématique d'activité économique. »

### CENTRE-VILLE, ROCADÉ...

Didier Laguerre a déjà sa petite idée du périmètre que pourrait présenter sa ZFE : « Le centre-ville et

*Pressé par l'Europe de s'attaquer au problème de la pollution atmosphérique, l'État souhaite associer à ce dispositif les villes pour lesquelles les enjeux de qualité de l'air sont les plus prégnants.*



certaines zones autour de la Roca-de et de la montée de la Roca-de. Nous avons d'ailleurs engagé des études de qualité de l'air dans toutes les crèches et écoles situées autour de cet axe. » La mise en place de cette « zone à faibles émissions » ne nécessitera pas forcément de nouveaux aménagements d'infrastructures routières, mais certainement d'autres façons de fonctionner. « Nous réfléchissons à de nouvelles modalités, comme le développement du

transport maritime de marchandises et de passagers. Ça nécessitera aussi la mise en place de mode de déplacement doux, avec le renforcement des circuits de transports en commun électriques et l'installation de liaison entre des parkings relais. » La ZFE ne devrait pas être opérationnelle avant fin 2020, début 2021, mais dès samedi, le maire a pris un arrêté interdisant la circulation des poids-lourds de plus de 3,5 t dans Dillon et Volga-Plage,

suite à la fermeture de la RN9 (voir ci-dessous). « Beaucoup de camions, pensant aller plus vite, traversent Dillon et Volga. Ce sont des gabarits qui ne sont pas adaptés aux voiries et qui posent des problèmes de sécurité. Mon arrêté oblige les camions à regagner l'autoroute en passant par la RN9, l'avenue Victor-Lamont et l'avenue Maurice-Bishop. » Ce qui fait de cette zone, pour l'heure, la seule ZFE de Fort-de-France.

FXG, à Paris

## Volga pa lé wè kanmiyon anko !

L'arrêté municipal pris ce samedi 6 octobre et visant à « interdire la circulation des véhicules d'un Poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes, sur les voies publiques de la Cité Dillon et du quartier Volga-Plage », n'a pas suffi à rassurer les habitants de Volga. Cet arrêté faisait pourtant suite à une rencontre avec le maire, samedi matin. Au cœur de cette mobilisation, l'inquiétude que suscite à plus d'un titre le passage de ces nombreux poids-lourds, comme l'explique Anicet Soquet, porte-parole du Conseil citoyen de Volga-Plage.



« Je suis Volga », affiche Anicet Soquet, porte-parole du Conseil citoyen du quartier, sur son tee-shirt. Un quartier debout contre le « ballet incessant des camions ».

« Il y a tout d'abord la problématique de la pompe, outil stratégique pour le quartier en terme de prévention des risques majeurs. Volga étant une cuvette, toutes les eaux des mornes (Pointe des Carrières, Baie des Tourelles) descendent vers

Volga-Plage. Cette pompe rejette les eaux vers la rivière. Or, elle est faite de deux organes, avec, au milieu, la voie qu'empruntent les camions. Et en dessous se trouvent de grosses canalisations... » Le risque encouru par la pompe

semble donc réel.

### EN ATTENTE DU « RELAIS INSTITUTIONNEL »

Les habitants sont également inquiets pour la sécurité des personnes. « Les camions font trembler les maisons ! Il y a aussi des risques pour les jeunes, les enfants,

qui courent un peu partout. N'oublions pas que Volga est un village ». Se pose enfin le problème de la pollution. Le porte-parole du Conseil Citoyen de Volga-Plage assure qu'une centaine de camions empruntent cet itinéraire chaque jour.

C'est pourquoi, l'arrêté municipal ne signe pas la fin de leur mobilisation. « On salue l'initiative, mais on restera mobilisé jusqu'à ce que la ville mette en place un dispositif solide pour organiser la déviation de ces camions. C'est un engagement du maire, mais il ne se-

ra jamais respecté sans un dispositif qui l'accompagne : signalisation, contrôle de la police municipale, sanctions, information des entreprises de transport...etc. » Un arrêté prévu pour la durée des travaux de la RN9.

LV.



Mobilisés lundi matin, sur le rond-point de Volga, les habitants du quartier ont placardé des interdictions à la circulation des poids-lourds sur le trajet emprunté par ces derniers. (Photos J.-M.E./France-Antilles)

08/10/2018

## La compagnie espagnole Level arrive en Martinique pour casser les prix

Level, la compagnie aérienne espagnole à bas prix, a posé son premier avion samedi en fin d'après-midi (6 octobre 2018), en Martinique.



© Martinique la 1ère La compagnie à bas prix Level a débuté ses rotations en Martinique le samedi 6 octobre 2018

- Martinique La 1ère

Le premier avion de la compagnie Level s'est posé samedi (6 octobre 2018), en Martinique. Il s'agit d'un Airbus 330-200, d'une compagnie réputée pour ses ventes à bas prix (aller simple Paris/Martinique à 99 €). La compagnie Level basée en Espagne, est une filiale de la compagnie espagnole Iberia.

## Une concurrence s'installe entre Paris et les Antilles Françaises

Le lancement prévu depuis le 3 septembre 2018 a été reporté à deux reprises. "À cause de retard de livraison de la flotte des avions", expliquent les dirigeants de la compagnie. Ces désagréments ne sont pas sans conséquences pour ceux qui n'ont pas pu voyager. Jusqu'à ce jour, ils n'auraient pas été remboursés. En revanche, ceux qui ont pris l'avion ce samedi sont contents. "Nous avons très bien voyagé avec un personnel vraiment sympathique", racontent une femme et son mari en vacances à la Martinique.

La compagnie espagnole Level est la 13e compagnie à effectuer des rotations vers la Martinique (lundi, jeudi et samedi face à la même concurrence qu'en Guadeloupe). "À partir du 4 novembre, deux vols supplémentaires seront ajoutés à cette ligne, qui sera alors opérée tous les jours sauf lundi et mercredi", précise Level.

La concurrence sur la ligne Paris vers les Antilles Françaises s'étoffe, aux côtés d'Air Caraïbes, Air France, Corsair et XL Airways.

# **MAYOTTE**

# Mamans délogées par la force "la ligne rouge a cette fois été dépassée"

**BUREAU DES ÉTRANGERS** : UNE MANŒUVRE QUI A LE DON DE JETER DE L'HUILE SUR UN FEU DÉJÀ VIF



Il était aux alentours de 4 heures du matin hier, alors que les mamans dormaient sur leurs nattes à même le sol devant le bureau des étrangers comme elles le faisaient depuis le mois de juillet, lorsqu'un mouvement de troupes très discret s'est approché de la place Mariage. Des véhicules de gendarmerie, moteurs éteints, ont descendu la rue en silence et se sont positionnées à l'entrée et à la sortie de la ruelle pour y installer, toujours sans un bruit, les draps ou murs boucliers en plexiglas anti-émeute.

Le dispositif a ainsi été installé en un rien de temps et à l'issue, les gendarmes, sous le commandement du commissaire Jos puisqu'il s'agit d'une zone police, ont réveillé les manifestantes qui une à une ont été contraintes de partir. L'ensemble de leurs effets leur ont été restitués, un peu plus bas près de la maison des livres avec à la clef, des cris de protestation. Dans l'ensemble, l'opération se sera déroulée dans le calme, les ordres étant de bien évidemment ne pas blesser ces femmes pour la plupart âgées, mais malgré la délicatesse employée, la manœuvre ne passe pas aujourd'hui pour le collectif des citoyens de Mayotte.

Ainsi, quelques minutes à peine après avoir libéré le SMI (Service du Ministère de l'Intérieur), un SMS a circulé.

"Nos mamans sont chassées par des militaires du service des étrangers. Actuellement, elles se trouvent à la maison des livres. J'appelle à la mobilisation de la population mahoraise, afin de lutter pour la sauvegarde de leur territoire. Faites passer..."

Le jour s'est ensuite levé avec un secteur totalement bouclé dont l'accès est demeuré interdit à toute circulation, même piétonne. Le bureau des étrangers est donc demeuré fermé hier, sans doute le temps que les esprits s'apaisent et

que le risque d'un trouble à l'ordre public s'éloigne, si tenté que cela soit possible.

"La seule expulsion ordonnée et mise en œuvre par le Préfet Sorrain aura été celle de manifestants pacifiques et désarmés qui exigent l'application du droit à Mayotte et que les Comoriens demandent un visa aux Comores. Rien n'est fait au niveau des frontières. Rien n'a bougé au niveau des reconduites à la frontière. Mais la préfecture préfère mobiliser nos gendarmes pour rouvrir le service des étrangers et régulariser massivement... C'est manquer de respect aux aînées et mépriser notre combat : Mayotte n'oubliera pas !" publiait alors la très engagée Estelle Yousouffa sur les réseaux sociaux dans le courant de la matinée hier. La nouvelle se sera répandue comme une trainée de poudre partout dans l'île et même bien au delà avec la presse nationale reprenant elle aussi l'information. Des barrages sommaires seront dressés place Mariage, à l'aide de pierres et de bacs poubelle, fixant alors le statu quo.

"Pourquoi avoir fait ça ? Le dialogue n'était pas rompu et nous étions proches de trouver des solutions. Fallait-il expulser, chasser nos mamans ?" s'emporte Safina membre du collectif depuis la première heure et très en colère à l'issue de l'opération dont aucune information n'aura filtré avant son lancement.

La préfecture annoncera la production d'un communiqué en milieu de journée qui sera converti au final en conférence de presse avec le préfet pour expliquer le pourquoi du comment de cette action qui a le don de jeter de l'huile sur un feu social déjà très vif.

La situation n'était plus tenable, trop d'urgences se présentaient et il était devenu impératif de libérer le bureau qui doit reprendre au ralenti et sur convocation



les demandeurs les plus fragiles. Le parti a donc été pris de libérer les lieux, de les sécuriser avec ce mur qui à chaque fois qu'il est posé déclenche colère et amertume.

Hier encore, l'arrêt des régularisations massives, des titres de séjour permettant aux étrangers de circuler partout en France et pas seulement à Mayotte étaient exi-

gés. Que se passera-t-il maintenant ? Difficile à dire, mais les mamans chassées ont promis qu'elles n'en resteraient pas là et que des actions seraient menées. En attendant hier, du côté du collectif, le sentiment que "la ligne rouge avait été franchie" s'est très largement exprimé. A suivre...

**Samuel Boscher**

L'Évènement

# Les mammas virées du bureau des étrangers !



Il est 4h30 ce lundi matin, quand les gendarmes mobiles et les policiers délogent les membres du collectif des citoyens de Mayotte. Depuis la fin du mois de juillet, ces femmes et quelques hommes dorment devant le bureau des étrangers en réaction au refus du gouvernement comorien d'accueillir ses ressortissants expulsés de Mayotte. Depuis le mois de juillet donc, le bureau des étrangers est fermé au public malgré quelques ouvertures partielles de ces dernières semaines. Des ouvertures partielles qui se sont faites là-

aussi manu militari, parce que les membres du collectif voulaient les empêcher.

La patience de la préfecture a donc atteint ses limites. Ces derniers jours, en prévision sans doute, de ce délogement, les personnalités politiques de l'île se sont déplacées sur les lieux pour tenter de convaincre les membres du collectif des citoyens de quitter les lieux. Mansour Kamardine, le député LR, Ramlati Ali la députée LaRem, Anchya Bamana la mère LR de Sada, ainsi que Soibahadine Ibrahim Ramadani, le président du conseil départemental, tous ont

tenté de convaincre vainement le collectif. Mansour Kamardine a même dormi sur les lieux, mais rien n'a changé.

À 4h30, hier les gendarmes mobiles et les policiers sont intervenus: « On était que des femmes, il y en a une, ils l'ont enroulée dans la natte et l'ont transporté jusqu'ici » raconte Hatuifa. Elle et une dizaine de femmes sont assises aux abords d'un magasin à la Place mariage. Les gendarmes ont déployé le DRAP, une sorte de mur de Plexiglas monté sur un véhicule spécial, qui protège le

(suite page 2)

(suite de la page Une)

bureau des étrangers et empêche les automobilistes de passer. En hauteur également, la rue est bloquée, au niveau de la MDPH (maison des personnes en situation de handicap).

« Ça s'est fait sans violence, ils sont venus et nous ont poussé doucement » les mamas en rigolent en se remémorant la scène. « On aurait dû être offensives dès le départ » explique l'une d'entre elles, « et alors si on va en prison, la prison est faite pour les humains » explique doucement la militante à une de ses camarades. Moins radicale, cette dernière dit juste: « on y reviendra. Dès qu'ils partiront, on y reviendra ». Leurs affaires sont stockées à côté d'elles.

Les membres du collectif ont loué des toilettes mobiles, installées aux abords de la préfecture, pour que tout se passe au mieux. Dans leur



colère, elles ont barré la route au niveau de la maison des livres, compliquant encore plus la circulation, d'autant que la police municipale a mis du temps avant de venir réguler la circulation.

Aux alentours de midi, quelques membres du collectif s'étaient réunis au conseil départemental en attente d'une réunion avec le président de l'exécutif. « On espère

qu'il puisse agir, qu'il aille dire au préfet que nous ne partageons pas sa décision » expliquent-ils. Soibahadine Ibrahim Ramadani, comme dernier espoir pour des militantes de Mayotte française qui ne comprennent pas les décisions de la France. Dans un communiqué, publié sur les réseaux sociaux, ils disent être « indignés par l'évacuation ». Ils parlent

d'une injure de la République, qui déshonore et humilie ses citoyens de Mayotte ».

« Alors que les kwassas arrivent quotidiennement sur l'île avec leur lot de migrants et que les reconduites à la frontière sont officiellement bloquées par les autorités comoriennes, la seule expulsion et mise en oeuvre par le préfet Sorain, c'est l'expulsion des français » écrivent-ils. Le collectif appelle l'Etat à « assumer ses obligations d'assurer la souveraineté nationale et la protection des frontières à Mayotte ».

« La mobilisation reste intacte » assurent les membres du collectif qui dorment ce lundi soir, non loin de la préfecture, du côté de la CSSM. Ils en appellent à la fin de « l'exception administrative qui permet à la préfecture de livrer des permis de séjour cantonnant les Comoriens à Mayotte ». La mobilisation est donc bien là...les prochains jours promettent bien des choses.



K.A

Si les mamas qui depuis le 27 juillet bloquaient l'entrée du service des étrangers ont désormais élu domicile à quelques mètres, car délogées hier matin dans le calme et en douceur, à l'heure où chante le muezzin par les forces de l'ordre, le préfet lors d'une conférence de presse hier après-midi a tenu à préciser les choses.

Dominique Sorain a tout d'abord rappelé qu'il comprenait parfaitement la colère des Collectifs et des mamas qui manifestent, expliquant une fois encore que la lutte contre l'immigration clandestine est son crédo et qu'elle ne faiblira pas. Par contre, ce qu'il a souligné aussi, c'est que jamais un service public n'avait été fermé de la sorte aussi longtemps. Le char de l'Etat ne s'arrête pas même s'il a une roue à plat, la continuité du service public devant être assurée. « Ce délai ne permettait pas de continuer, d'où ma décision de faire évacuer les lieux et de rouvrir progressivement le service des étrangers qui ne recevra que sur convocation et non de manière anarchique comme ce fut le cas dans le temps. Il n'est pas question de délivrer de nouvelles cartes de séjour à qui que ce soit, mais simplement de permettre à ceux qui ont une carte de séjour en bonne et due forme et qui arrive à échéance de la renouveler. Il y a tout d'abord les personnes malades, les familles dispersées à cause de cette situation de blocage et bien entendu, les salariés d'entreprises qui depuis des années travaillent à Mayotte et qui doivent renouveler leur carte de séjour. » Voilà pour une des explications préfectorales quant à la décision d'évacuation du si- in, mais il y a en a d'autres.

#### 1500 dossiers en contentieux qui feront condamner l'Etat

Dominique Sorain a expliqué ensuite qu'il restait évidemment toujours ouvert au dialogue et qu'il avait usé de tous les moyens de négociations pour faire comprendre aux mamas de lever leur siège,

## Mamas délogées

# Dominique Sorain: "Cette situation devait cesser !"



mais il reste ouvert à la négociation, or toutes les tentatives pour sortir de ce conflit par le haut ayant échoué, il a été obligé de faire donner la force. « Nous avons dialogué, rencontré, négocié, mais il n'y avait rien à faire pour sortir de cette crise qui paralyse l'Etat ce qui est inadmissible, d'autant que 1500 dossiers ont été amenés en contentieux au tribunal administratif. Nous en avons déjà perdu une cinquantaine et nous les perdrons tous, puisque le juge condamne l'Etat à payer entre 50 et 70 euros par dossier.»

#### Bateaux, radars, patrouilles et actions tout azimut

« Je répète encore qu'il n'est pas question de lâcher la bride pour ce qui est de la lutte contre l'immigration clandestine, d'ailleurs nous mettons de très nombreux effectifs sur ces missions que ce soit sur terre ou sur mer. Les vedettes rapides d'interception annoncées fin septembre ont pris un peu de retard mais elles devraient arriver début novembre et mises en service aussitôt. Les radars sont tous opérationnels et ont été modernisés (comme ceux du Charles de Gaulle dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes NDLR) donc la lutte continue et ne faiblira pas bien en contraire » A assuré Dominique Sorain qui n'a pas voulu se pro-

noncer sur les négociations diplomatiques en cours avec les Comores. « Comme vous le savez, il s'agit de négociations d'Etat à Etat et je ne suis pas dans la boucle. La seule chose que je sais c'est que ces négociations se poursuivent » Effectivement, voilà que depuis mars dernier le gouvernement Comorien renâcle à récupérer ses clandestins et même si des reconduites ont repris elles sont très limitées. Le Quai d'Orsay et Moroni continuent de négocier et tant qu'aucun terrain d'entente ne sera trouvé, il y a fort à parier que les clandestins qui arrivent à débarquer à Mayotte ont encore de beaux jours devant eux. A noter

aussi qu'une délégation de l'OFPRA est actuellement à Mayotte et analyse les demandes d'asile politique de clandestins venant surtout de pays en guerre et de la région des grands lacs. Les bwenis continuent le combat à quelques mètres du bureau des étrangers qui ouvrira progressivement à partir de jeudi mais ne recevra que sur convocation rappelons-le pour éviter toute confusion. En attendant, l'accès la rue est bloqué par les forces de l'ordre qui risquent de devoir monter la garde encore un sacré bout de temps, car les « chatouilleuses 2.0 » ne lâcheront rien.

D.H.



08/10/2018

## Mayotte : réouverture sous tension du service des étrangers de la préfecture

Les forces de l'ordre ont délogé lundi matin des manifestants qui bloquaient le service des migrations et de l'intégration de la préfecture depuis trois mois afin de protester contre la forte pression migratoire en provenance des îles voisines des Comores.



© Mayotte la 1ère Les mamans qui dormaient devant le service des étrangers de la préfecture ont été délogées par les gendarmes vers 5 h du matin

- La1ère avec AFP

Partiellement fermé en mars dernier sur décision de la ministre des Outre-mer Annick Girardin pour "des raisons d'ordre public" alors que l'île subissait un mouvement social d'ampleur de lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine, ce service sensible était bloqué depuis trois mois par plusieurs dizaines de manifestants de différents collectifs, veillant nuit et jour à ce que les étrangers ne puissent y pénétrer pour faire renouveler leurs papiers.

### Des manifestants délogés

Lundi, vers 4h du matin, les forces de l'ordre ont délogé la petite trentaine de manifestants (comme le confirme cette vidéo de Mayotte la1ère), sans violence, a confirmé un membre d'un collectif. Des grilles anti-émeutes ont été dressées, sanctuarisant ce service gardé par plusieurs dizaines de gendarmes.

### Colère des manifestants

L'opération a été huée par les manifestants. "On ne va pas se laisser faire, on va riposter d'une manière ou d'une autre", a déclaré à l'AFP Safina, une manifestante. "Ces gens-là (les étrangers), on va les faire sortir de chez nous (...), avec la force de nos bras", a renchéri une autre femme.

### Situation "alarmante"

La préfecture de Mayotte a indiqué qu'elle s'exprimerait en début d'après-midi. Fin septembre, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, avait qualifié la situation d'"alarmante", évoquant la perte des emplois des étrangers qui ne peuvent faire renouveler leur titre de séjour, les jeunes bacheliers sans perspective de poursuite d'études supérieures pour le même motif et les malades dont les droits à l'assurance maladie ont été interrompus.

# Le service des étrangers libéré

Après trois mois de blocage du service des étrangers de la préfecture, les gendarmes mobiles sont intervenus pour déloger la trentaine de femmes qui tenaient le sit-in. Une opération sous la contrainte pour la préfecture, attaquée de toutes parts sur ce dossier brûlant.

« J'ai décidé de mettre un terme au blocage du service des étrangers ». Après trois mois de paralysie et de polémiques, le préfet de Mayotte Dominique Sorain a finalement envoyé les gendarmes mobiles déloger les manifestantes qui réclamaient un durcissement de la politique migratoire. Une issue que le préfet aura « tout fait » pour éviter.

« Nous avons tenté de trouver une issue consentie en discutant avec les collectifs et les élus, ça n'a pas été possible. Les forces de l'ordre sont intervenues à 4h30 ce lundi matin. Les gendarmes ont demandé aux personnes présentes de libérer l'entrée, elles ont refusé. Deux pelotons de gendarmes mobiles ont été engagés pour les déplacer hors du périmètre et il n'y a pas eu de heurts », détaille le préfet et délégué du gouvernement.

Suite à l'opération, des « dispositifs de retenue autonome », comprennent de larges murs anti-émeute, ont été déployés « de part et d'autre du service des étrangers », condamnant pour au moins deux jours la rue qui dessert ce bâtiment public.

Mais alors, pourquoi une telle intervention, après trois mois de statu quo et de fléchissement de l'état de droit ?

« La situation n'était plus tenable », déplore le préfet. « Depuis

mars, les étrangers venaient sous convocation pour des renouvellements de titre. Depuis le 31 juillet, le service était totalement bloqué. Cela posait problème pour des malades, des familles séparées, mais aussi des personnes en situation régulière qui risquaient d'être licenciées. » Parmi les situations individuelles figurent « des médecins qui avaient des diplômes à passer en métropole ».

## Le Collectif promet « des actions »

Par ailleurs « cette situation n'était pas bonne à terme car elle laisse sous-récupéré non traité des personnes qui n'ont pas vocation à rester sur le territoire ».

Mais au-delà des innombrables conséquences humaines, ce blocage était aussi « contraire aux règles de la République » souffle le préfet qui ajoute que la situation « engage la responsabilité de l'Etat. 1500 contentieux ont été engagés contre l'Etat, 50 sont déjà perdus, avec des astreintes allant de 50 à 70€ par jour. Les autres, nous allons les perdre aussi. Cette situation a conduit aussi le gouvernement à être interpellé par le défenseur des

droits. » Les raisons sont donc « juridiques et humaines » et l'on comprend que le préfet ne pourrait garder la cocotte-minute fermée plus longtemps. Tout en regrettant de n'avoir pu trouver de « sortie par le haut », il rappelle « comprendre le mécontentement des Mahorais, l'immigration clandestine est un des facteurs de déstabilisation les plus importants du territoire de Mayotte ».

Des paroles d'apaisement, alors que de leur côté, les manifestants délogés ont passé la journée à occuper l'espace de l'autre côté des barrières anti-émeutes, Place-Mariage, étendant de facto la zone où la circulation était interdite ce lundi. Alors que le service est appelé à rouvrir progressivement, en traitant peu à peu les milliers de dossiers en souffrance, les militants du Collectif des citoyens promettent de « rester dans l'action » selon Souffiane, un des fidèles de la première heure qui dormait devant la préfecture quand l'intervention a eu lieu. « En voyant les cinq camions arriver, je me suis

dit ils arrivent, c'est notre jour. Ils nous ont dit de dégager, comme des chiens. On est choqués. Si c'était des mamans métropolitaines devant la Tour Eiffel, ça ne se serait pas passé comme ça. On n'a pas opposé de résistance car on nous attend au tournant pour nous enfermer », poursuit ce militant en référence au procès d'Ousseni Balahachi, responsable de la CFDT condamné mercredi dernier pour outrage à des gendarmes.

Ce manifestant regrette d'avoir été délogé sans avoir obtenu satisfaction. « Il n'y a toujours pas de reconduite, les kwassas arrivent toujours, et il n'y a pas de séjour national pour les étrangers ».

Sur le premier point, le préfet assure qu'avec Moroni « les discussions se poursuivent ». Concernant la surveillance maritime, les équipements attendus, notamment deux intercepteurs promis pour septembre, sont « en retard » et devraient arriver en novembre.

Quant à la circulation hors de Mayotte des étrangers, elle ne sera ouverte qu'aux demandeurs d'asile. Des responsables de l'Ofpra sont d'ailleurs arrivés lundi sur place pour étudier les dossiers de dizaines d'Africains de la région des Grands-Lacs.

De notre correspondant  
Yohann DELEU



Les manifestants bloquaient le service des étrangers depuis le 31 juillet. (Photo Y.D.)

## Reprise progressive de l'activité du service des étrangers dès jeudi

Le préfet Dominique Sorain tenait une conférence de presse à la suite de la levée du blocage du service des étrangers dans la nuit de dimanche à lundi, à 4h30. L'activité va reprendre, mais uniquement sur rendez-vous dorénavant. Un millier de dossiers est en attente.

Par [Anne PERZO](#)



- Le préfet Dominique Sorain tenait une conférence de presse pour expliquer son action matinale

Deux « dispositifs de retenue autonome », les fameux murs en plexiglas, ont été disposés « sans surmobiliser les forces de sécurité qui ont mieux à faire ailleurs », explique Dominique Sorain devant les médias. Deux pelotons de gendarmes mobiles ont été engagés, pour une évacuation des mamies « dans le calme et sans violence ».

Plus de deux mois de totale fermeture, et un « mode dégradé » depuis mars, « une position qui n'était plus tenable, parce qu'elle plaçait des

personnes dans des situations de vulnérabilité, des familles séparées, des salariés auparavant en situation régulière qui se trouvaient en voie de licenciement, et touchant des étrangers qui n'étaient pas forcément comoriens. » Les demandes d'asile doivent aussi être traitées, notamment pour fournir les dossiers à une mission de l'OFPRA présente sur le territoire, « et ce sont des étrangers qui ensuite ont vocation à quitter Mayotte ».

Il s'agissait aussi d'affaires de principe, « c'est à ma connaissance la première fois qu'un service de l'Etat est bloqué sur aussi longue période », et administrative, « nous sommes engagés dans 1.500 contentieux, soit le triple de d'habitude, que nous allons perdre comme c'est le cas pour 50 d'entre elles, avec des astreintes de 50 à 70 euros par jour. Nous avons également été interpellé par le Défenseur des droits et la Ligue des Droits de l'Homme » Mais encore, « c'est un non-sens, des personnes qui auraient vocation à être reconduites, ne l'étaient pas. » Il faut bien dire qu'aux revendications d'un « plus d'Etat » traduit par la Lutte contre l'Immigration Clandestine, correspondait un « moins d'Etat » avec cette situation.



### Échec du dialogue

Le mur de plexiglas au-dessus du service des étrangers

Petit moment de flottement sur la question d'une action tardive pour libérer un service public perturbé depuis plus de 6 mois, difficile à avaler pour un serviteur de l'Etat : « Depuis le mois d'août, avec les sous-préfets nous avons privilégié le dialogue jusqu'au bout avec les collectifs, j'y tenais fermement, mais ça n'a pas débouché. » Car il le re-re-dit : « Je comprends le mouvement de colère des Mahorais contre l'immigration clandestine qui est le

facteur de déstabilisation le plus important du territoire de Mayotte. »

## Le Journal de Mayotte

09/10/2018

Les personnes [aux abords du service des étrangers](#) ce lundi matin se plaignaient d'arrivées toujours régulières de kwassas. Les cinq intercepteurs opérationnels ne sortent pas simultanément toutes les nuits, mais l'arrivée de moteurs pour la Makini de la PAF cette semaine va rajouter une unité maritime, « et les radars ont été modernisés ». Et la LIC terre continue.

Autre pilule qui a du mal à passer dans la population, les négociations stagnantes avec les Comores, « c'est le point d'achoppement principal des discussions que nous avons avec le collectif. Il y a des reconduites, mais pas d'accord global sur une reprise des expulsions et sur la lutte contre le trafic d'êtres humains. Mais nous restons confiants. » La position délicate du président comorien Azali de plus en plus contestée par une opposition qu'il tente de museler (une soixantaine de procédures engagée contre des opposants selon RFI), ne va pas contribuer à l'apaisement des tensions diplomatiques, le dirigeant les utilisant à des fins de légitimité politique auprès de son électorat.

### « Pas de foule devant le service »



Le préfet présentait son secrétaire général, Edgard Perez, arrivé samedi

L'opération portes ouvertes au Service des étrangers, c'est pas pour demain, et, sans jalouser du néant l'insensibilité, ça ne le sera d'ailleurs sans doute plus jamais : « Il va ouvrir partiellement vraisemblablement jeudi, et sur rendez-vous, pour traiter les cas prioritaires, notamment les salariés en risque de licenciement faute de papiers à jour, les situations familiales tendues, dont une mère séparée de ses enfants, des médecins qui doivent passer des diplômes complémentaires en métropole. En tout cas, il n'a jamais été question de régularisation massive, et il ne le sera jamais, nous délivrons en grande majorité des titres pour des parents d'enfants français. Et nous poursuivrons la réouverture, uniquement sur convocations, il est hors de question que s'installe de nouveau durablement cette foule devant le service ».

Parallèlement, on sait que la lutte de démantèlement des filières continue, « nous avons saisi plus de 2 millions d'euros d'avoirs.

Des « milliers de dossiers » sont en attente et vont pouvoir être traités, et les murs de plexi devraient rester encore au moins demain pour la remise en route du service. Le préfet appelle les collectifs à la raison, « les décasages ne seraient pas tolérables, surtout avec les dispositifs qui se mettent en place contre l'habitat illégal, il suffit d'indiquer les terrain où il y a des problèmes », et reste est ouvert à la discussion avec eux, « le territoire a besoin de stabilité notamment pour créer des emplois. »

Anne Perzo-Lafond  
Lejournaldemayotte.com

08/10/2018

## Mayotte: Réouverture sous tension du service des étrangers de la préfecture



**Les forces de l'ordre ont délogé lundi matin des manifestants qui bloquaient le service des migrations et de l'intégration de la préfecture depuis trois mois afin de protester contre la forte pression migratoire en provenance des îles voisines des Comores.**

Partiellement [fermé en mars dernier sur décision de la ministre des Outre-mer Annick Girardin](#) pour « des raisons d'ordre public » alors que l'île subissait un mouvement social d'ampleur de lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine, ce service sensible était bloqué depuis trois mois par plusieurs dizaines de manifestants de différents collectifs, veillant nuit et jour à ce que les étrangers ne puissent y pénétrer pour faire renouveler leurs papiers.

Lundi, vers 04H00 du matin, les forces de l'ordre ont délogé la petite trentaine de manifestants, sans violence, a confirmé un membre d'un collectif. Des grilles anti-émeutes ont été dressées, sanctuarisant ce service gardé par plusieurs dizaines de gendarmes. L'opération a été huée par les manifestant. « On ne va pas se laisser faire, on va riposter d'une manière ou d'une autre », a déclaré Safina, une manifestante. « Ces gens-là (les étrangers), on va les faire sortir de chez nous (...), avec la force de nos bras », a renchéri une autre femme.

Jointe par l'AFP, la préfecture de Mayotte a indiqué qu'elle s'exprimerait en début d'après-midi. Fin septembre, [le Défenseur des droits, Jacques Toubon, avait qualifié la situation d'« alarmante »](#), évoquant la perte des emplois des étrangers qui ne peuvent faire renouveler leur titre de séjour, les jeunes bacheliers sans perspective de poursuite d'études supérieures pour le même motif et les malades dont les droits à l'assurance maladie ont été interrompus.

## Où est passé le drapeau français du service des étrangers de la préfecture ?

Une pancarte afficherait « A vendre », ou « En liquidation », après deux mois et demi de fermeture, que l'on serait à peine surpris : le service des migrations et de l'intégration de la préfecture de Mayotte est vide. Vide d'activité à l'intérieur, et place nette à l'extérieur, là où encore la nuit dernière des femmes dormaient pour garder les lieux.

Par [Anne PERZO](#)



- Le service des étrangers dépourvu d'activité et de drapeau français

L'intervention vers 4h30 cette nuit des camions de gendarmerie pour déloger « en douceur » selon l'un d'entre eux, les femmes encore endormies, a été suivi par l'érection de murs de plexiglas en amont et en aval du service des étrangers, pour en interdire l'accès. Ce service de l'Etat était bloqué par les collectifs depuis fin juillet, mais était déjà en ouverture aléatoire depuis les manifestations du mois de mars. Sans colère, quelques femmes et hommes du collectif des citoyens à l'origine de ce blocage, disent leur incompréhension : « Au début,

on était là pour protester contre le refus des reconduites des étrangers par Azali, mais il s'agit aussi de dénoncer les nombreuses arrivées de kwassas chaque nuit, c'était encore le cas hier au soir sur une plage près de chez moi. Comment ça se fait qu'avec 5 bateaux ils n'arrivent pas à tous les coincer ?! ».

### **Le service des étrangers, un étendard**

Le service des étrangers devenu l'étendard de la protestation contre une politique migratoire jugée laxiste, « c'est une entente entre Azali et la France. Sinon comment on peut comprendre que notre gouvernement n'impose pas sa volonté. » Les reconduites ont repris officiellement, mais ils aimeraient une position officielle claire de la France dans le discours tenu aux dirigeants comoriens.

Et en parlant d'étendard, nous interrogeons le gendarme qui nous accompagne, « où est passé le drapeau qui flotte habituellement aux côtés de celui de l'Europe dans ce service de l'Etat ?! » Celui-ci lève un regard étonné vers son emplacement habituel pour toute réponse. Du côté des manifestants, on ne sait rien non plus, celui qu'ils gardent est le leur, indiquent-ils, « de toute façon c'est le drapeau des Comores qui devrait être hissé là ! », lancent-ils amers. Ils demandent également la fin des séjours d'exception qui empêchent toute personne détentrice d'un titre de séjour de se rendre ailleurs en France, en métropole ou dans les DOM.

On s'oriente donc vers une reprise des traitements des dossiers les plus urgents dans un premier temps, médicaux et des étudiants étrangers.

Le préfet et Délégué du gouvernement Dominique Sorain doit s'exprimer dans l'après-midi.

Anne Perzo-Lafond  
Lejournaldemayotte.com

## Immigration | "On va les faire sortir (...) avec la force de nos bras"

Par O.La

**Lundi matin, la préfecture a délogé sans violence les manifestants qui bloquaient depuis fin juillet le service des migrations et de l'intégration. Se sentant "humiliés", ils ont déclaré réfléchir à une riposte. Ousséni Balahachi a appelé "à la mobilisation de la population mahoraise, afin de lutter pour la sauvegarde de leur (sic) territoire". Dans la soirée, le préfet a tenu une conférence de presse pour expliquer sa décision.**

Un air de déjà-vu. Lundi matin, vers 8h, les manifestants chassés tôt dans la nuit du service des migrations devant lequel ils veillaient nuit et jour depuis fin juillet, formaient une chaîne face au cordon de gendarmerie sanctuarisant la zone. Parmi les "mamans", des leaders des différents collectifs et de l'intersyndicale, tels que Safina du Collectif des associations, Soufiane du Codim, le secrétaire départemental de la CFDT Ousséni Balahachi ou encore Faouzia Cordjee. Ils ont été délogés sans violence par deux pelotons de gendarmerie mobile, a confirmé Soufiane qui, présent sur les lieux, a demandé aux manifestantes de ne pas résister, échaudé notamment, a-t-il avoué, par le procès de



Balahachi la semaine dernière.

"Les Mahorais pensent que la France a trahi Mayotte", hurle une femme aux gendarmes, d'apparence impassible. "On ne va pas se laisser faire, on va riposter d'une façon ou d'une autre", gronde Safina qui s'étonne que durant le long sit-in aucun médecin ne soit venu à la rencontre des "mamans" alors "qu'ils réclament la réouverture du service pour les Comoriens malades". Soufiane, du Codim, regrette que les forces de l'ordre désertent "dès 17h" la place, laissant les manifestants seuls la nuit, "sans sécurité".

### Le spectre des décasages

Une autre femme, du Collectif des citoyens, est moins mesurée : "Ces gens-là, les étrangers, on va les faire sortir de chez nous (...) avec la force de nos bras", tempête-t-elle, évoquant explicitement les décasages. "Encore hier, mon frère a été agressé (...) La dernière fois, c'était en sortant de l'école et les policiers ont refusé de prendre notre plainte", témoigne-t-elle, liant directement cet événement personnel de délinquance à l'immigration clandestine. Cette manifestante estime que l'action matinale de la préfecture est "une déclaration de guerre". "Ils ont leurs armes, on a les nôtres. À la guerre, comme à la guerre !", prévient-elle. Dans la matinée, Balahachi a appelé, par voie de sms, la population mahoraise à la mobilisation auprès des manifestantes délogées "afin de lutter pour la sauvegarde de leur (sic) territoire". Toute la journée, les manifestants, peu nombreux, sont restés place Mariage, après en avoir bloqué les rues en disposant au travers de la route des poubelles de la Cadema.

### Des voix dissonantes

Place Mariage ce lundi matin, des badauds assistent à la scène, dont une étudiante mahoraise, atterrée : "Je trouve que ce que font ces manifestants est injuste", déclare-t-elle, évoquant le cas de ses camarades étrangers qui ne peuvent poursuivre leurs études en raison de la fermeture de ce service public. "On n'ose pas dire qu'on n'est pas d'accord mais c'est le cas". La jeune femme évoque encore les pertes d'emplois liés à ce blocage, l'économie qui en pâtit, et conclut : "Ils disent que ce sont les Comoriens qui coulent l'île mais ce sont eux, les Mahorais, qui détruisent tout". Une autre femme, d'une quarantaine d'années, avance un autre argument, également économique, du manque à gagner de la non-régularisation des étrangers : "Ils savent combien ça rapporte, l'argent des titres de séjour ? Moi, j'aimerais bien avoir la caisse pour moi !", s'amuse-t-elle.

### "Situations humaines inextricables"

Fin septembre, le défenseur des droits, Jacques Toubon, avait qualifié la situation "d'alarmante" et demandé instamment "au ministre de l'Intérieur ainsi qu'au préfet de Mayotte de l'informer des mesures envisagées pour mettre un terme" à ces "atteintes aux droits" générées par la fermeture aussi longue d'un service public sur le territoire français. Cette demande "urgente" est intervenue un mois après que le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, en visite sur le 101ème département français, a également formulé des inquiétudes similaires.

Ce désaccord ministériel, puis l'intervention du Défenseur des droits, ont-ils motivé l'action de la préfecture ? "La situation n'était plus tenable", avec des "situations humaines inextricables". C'est pourquoi "j'ai décidé de mettre un terme au blocage", a déclaré le préfet Dominique Sorain lors d'une conférence de presse qu'il a tenue lundi soir, évoquant encore "des raisons juridiques, de principe et humaines". Le préfet a rappelé qu'il comprenait "le mouvement d'inquiétude des Mahorais par rapport à l'immigration clandestine, (...) un des facteurs de déstabilisation parmi les plus importants du territoire de Mayotte". Mais, "contraire aux règles de fonctionnement de la République", ce blocage ne permettait pas, en outre, de refuser les dossiers de personnes n'ayant pas vocation à rester sur le territoire. Une "situation pas bonne à terme", selon le préfet.

Il a également longuement détaillé les moyens mis en œuvre dans la lutte contre l'immigration clandestine dont les effectifs renforcés de la gendarmerie et de la police et notamment de celle aux frontières (PAF) – les 40 personnels supplémentaires de la PAF, les 7 agents supplémentaires du groupe d'appui opérationnel (GAO) – mais également l'instauration du groupe d'enquête et de lutte contre l'immigration clandestine (GELIC), la pérennisation du troisième escadron de gendarmes mobiles, l'arrivée de deux nouveaux intercepteurs nautiques en novembre, etc.

### 1 500 contentieux

Pourquoi alors n'avoir pas agi avant ? "Parce que j'ai recherché le dialogue. Nous sortons d'un conflit très important à Mayotte. (...) J'ai recherché le dialogue jusqu'au bout", a martelé le représentant de l'État mais aucune « issue consentie » n'a été trouvée et même s'il faudra "continuer le dialogue". Ainsi, "jeudi vraisemblablement", le service des migrations et de l'intégration rouvrira "partiellement" et traitera les cas prioritaires, notamment ceux concernant la santé, l'emploi ou le regroupement familial. Pour les étudiants étrangers, "on verra au cas par cas". "On ne recevra pas au guichet" mais sur rendez-vous, a averti le préfet, et les nouvelles demandes ne seront, de fait, pas étudiées. "Des milliers de dossiers" sont déjà en souffrance et l'État fait face à 1 500 contentieux "qu'on va perdre", a admis Dominique Sorain, avouant que 50 avaient été déjà perdus, occasionnant des frais d'astreinte d'une soixantaine d'euros par jour par dossier.

En outre, le préfet a admis que des reconduites avaient bien lieu mais que "pour l'instant, il n'y a pas d'accord global" avec les Comores. Il a refusé de s'exprimer davantage sur le sujet afin de ne pas brouiller "le travail diplomatique en cours". Interrogé sur d'éventuelles représailles suite à l'action de lundi matin, le préfet a déclaré "[compter] beaucoup sur le dialogue et la raison" et a fermement rappelé que les décasages n'étaient "pas tolérables". Deux heures après la conférence de presse du préfet, le Collectif des citoyens et l'intersyndicale ont réagi par voie de communiqué : "Nous restons mobilisés : jamais nous nous laisserons intimider et jamais nous ne cesserons de rappeler à l'État ses obligations et ses devoirs à Mayotte."



## Coopération régionale

### Une délégation de la région Réunion pour asseoir une coopération régionale et pourquoi pas l'intégration de Mayotte à la COI

Les tensions avec les Comores sont toujours aussi présentes et ce depuis des mois maintenant avec l'interdiction des reconduites à la frontière le 21 mars dernier. Or, il est une direction qui pourrait être choisie pour mettre un terme à ce différend de plus de 40 ans qui pollue le quotidien du canal du Mozambique et qui avait été décidé par les élus Mahorais : l'intégration de Mayotte française au sein de la Commission Océan Indien. Le moment est choisi pour relancer le sujet qui a été évoqué de nombreuses fois dans les colonnes de France Mayotte, notamment en raison de la visite officielle sur le département d'une délégation de la région Réunion avec son chef de file Didier Robert. La Réunion a intégré la COI et n'a à ce jour guère fait pression pour que Mayotte française la rejoigne au sein de cette institution. Qu'est-ce que cela pourrait changer et surtout pourquoi les promesses d'hier n'ont-elles pas été tenues ? Explications...

Le 29 avril 2014, les conseillers généraux avaient adopté à l'unanimité en séance plénière une motion demandant au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour que Mayotte intègre la Commission Océan Indien. Le vœu constituait une première dans l'histoire et faisait suite au nouveau flop engendré par l'ambassadrice à la coopération régionale Claudine Ledoux n'ayant pas reconnu la présence de l'ancien président du conseil général Ahamed Attoumani Douchina au sein de la délégation France lors d'une réunion ministérielle de la COI à Moroni.

A l'époque, l'affaire avait fait un tollé et le ministre des affaires étrangères en personne, Laurent Fabius, avait corrigé le tir en écrivant un courrier à l'élue de Mayotte lui expliquant qu'il y avait eu de regrettables "incompréhensions" et qu'il veillerait à ce que cela ne se reproduise plus jamais. Il ajoutait encore qu'il porterait un soin particulier à l'intégration de Mayotte au sein de la COI.

Les choses s'étaient ensuite un peu calmées avec la participation du chef de l'État François Hollande au sommet de la COI qui s'était déroulé le 23 août 2014 à Moroni. Participation qui avait donné lieu au préalable à une visite officielle à Mayotte du chef de l'État le 22 août.

Ce rendez-vous était alors très attendu et il devait selon les élus mahorais constituer le tournant de la demande d'intégration de Mayotte

qui était et est toujours d'ailleurs jugée naturelle. La totalité ou presque des candidats aux élections européennes de 2014, du PS à l'UDI ou bien encore du front de gauche à l'UMP, avaient encore soutenu la démarche qui s'inscrivait dans le développement économique régional financé d'ailleurs à grands frais par la France et l'Union Européenne, les deux principaux bailleurs de fonds de la COI.

Mayotte exclue de la COI était selon eux une "aberration" qu'il convenait absolument de corriger. Et Yolaine Costes, alors la vice-présidente de la région Réunion n'y allait d'ailleurs pas avec le dos de la cuillère et expliquait que la cour européenne aurait dû être saisie "pour que la démarche soit significativement amorcée".

En d'air, politiques réunionnais ou mahorais s'accordaient à penser que Mayotte devait faire partie de la COI et ce, dans les plus brefs délais.

Il était donc naturel de croire que François Hollande dont la politique était de marquer le changement, allait tout faire pour ce dessein et ce, en demandant aux états membres la modification des statuts de la COI pour y inscrire le 101ème département français lors du sommet d'août 2014. Cela paraissait logique et surtout, incontournable d'un point de vue diplomatique, la France ne pouvant ad vitam aeternam laisser trainer le dos-

sier mahorais dans un coin lorsque l'ensemble des pays de la zone, hormis les Comores, s'accordaient à penser que l'intégration mahoraise serait une bonne chose.

C'est pourquoi à l'époque, la date de visite à Mayotte du président de la République avait pris une dimension particulière. S'il venait à Mayotte avant le sommet, cela pouvait vouloir dire qu'il ne viendrait pas assurer le débriefing de la rencontre et s'il venait a contrario le lendemain de la réunion, cela aurait signifié qu'il devrait justifier la défaite ou se réjouir de la victoire.

Le chef de l'État Emmanuel Macron est attendu sur le territoire en 2019, il reste à espérer qu'il reprenne le flambeau et le porte enfin de manière formelle, ce que ses prédécesseurs n'ont jamais fait.

En 2014, tout avait donc pris une dimension d'importance, tant d'un point de vue diplomatique que politique ou médiatique.

Or, le conseiller spécial à l'Outre-Mer à l'Elysée Marc Vizy en mai 2014 avait à lui seul levé tous les doutes en recevant le député de la circonscription I Boinali Saïd. Il avait abordé avec le parlementaire l'organisation de la visite de François Hollande à Mayotte mais aussi l'intégration de l'île dans la Commission de l'Océan Indien (COI). Ainsi, Marc Vizy corrigeait le tir et faisait passer un message relayé par Boinali Saïd qui rapportait : "je précise que les rumeurs sur l'intégration de Mayotte dans la COI sont infondées. Selon le conseiller Marc Vizy, la démarche pour intégrer Mayotte dans ladite commission nécessite un peu

plus de temps."

Du "temps" était demandé et donc pas celui du changement, mais le même qu'auparavant, de la lenteur et de la "faiblesse française" à régler le différend avec l'Union des Comores, tel était le résumé de la visite du chef de l'État à Moroni avant même qu'il ne se soit déplacé. L'histoire rapporte que tout se sera déroulé comme indiqué, l'attentisme et l'immobilisme ont prévalu, et depuis 2014, il ne s'est absolument rien passé, enterrant au fond d'un trou la motion unanime des élus de Mayotte.

Pire, à la demande appuyée, le gouvernement d'Emmanuel Macron en 2017 a préféré la direction d'une feuille de route franco-comorienne assurant la libre circulation des ressortissants comoriens sur le territoire et ce, grâce à des visas longues durées rendus

gratuits. La mesure a eu le don de jeter la population dans la rue et de créer un front uni des élus qui ont baillé pour que l'application du document soit différée pour ne pas dire suspendue.

A ce titre, le président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani s'était voulu rassurant à son retour de Paris après avoir été reçu par le premier ministre Edouard Philippe, il déclarait ainsi dans le hall de l'aérogare : "une feuille de route différée, ne vous y trompez pas, c'est du langage diplomatique, la feuille de route est bel et bien enterrée..." Certes, mais quelles sont les solutions pour demain ? Il conviendrait sans doute de relancer avec force l'intégration de Mayotte française à la COI, car cela aurait pour effet d'asseoir une reconnaissance régionale avec les

membres que sont les Comores, Madagascar, les Seychelles, La Réunion et l'île Maurice. Il y aurait ainsi deux départements français reconnus au sein de la commission avec soutien de la France et de Bruxelles les bailleurs de fonds régionaux les plus importants. La question de Mayotte comorienne ne serait alors plus en suspens, elle serait une bonne fois pour toute résolue et une base solide pourrait se mettre en place pour assurer une coopération régionale digne de ce nom où toutes les lignes de travail seraient envisageables.

Mais pourquoi cette solution n'est-elle pas recherchée voire imposée par la diplomatie française ? Il fallait selon François Hollande laisser du temps au temps, mais les années passent et personne ne bouge. Il appartient donc désormais aux élus

mahorais de relancer le sujet pour lequel une fois encore, ils s'étaient prononcés à l'unanimité. En déterrants la motion de 2014, en la portant, il sera possible d'être force de proposition pour le rayonnement de la France dans l'Océan Indien à travers Mayotte au sein de la COI aux côtés de La Réunion.

Cela sera toujours plus constructif que de pondre des visas à tour de bras et il y aurait bien plus de cohérence à envisager une coopération économique, judiciaire, sécuritaire avec les Comores.

Pour ce faire, la pression devra être mise de nouveau sur Paris, ce qui n'a pas été fait depuis très longtemps puisque la machine diplomatique s'est endormie sur ses lauriers depuis 2013, en ne s'attachant qu'à la progression d'un discret Haut Conseil

#### Missions de la COI

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 à Port-Louis (Maurice) et institutionnalisée en 1984 par l'Accord de Victoria (Seychelles). Elle réunit cinq pays de la région océan Indien : Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles. La COI a deux missions spécifiques :

1. elle est le vecteur privilégié de construction et de développement solidaire de l'espace indianocéanique au sein duquel les déplacements et connexions physiques et immatérielles doivent pouvoir se réaliser de manière efficace ;

2. elle sert ensuite de cadre à ses Etats membres pour mener des actions collectives extérieures d'intégration et de coopération avec la région Afrique orientale et australe, le continent africain (UA), le Sud (collaboration Sud-Sud) et le reste du monde, ainsi qu'avec les institutions multilatérales et les différents bailleurs.

"La COI intervient là où son action apporte une forte valeur ajoutée par rapport aux actions de ses membres et/ou aux initiatives d'organisations régionales plus larges (COMESA, SADC, Tripartite), d'institutions continentales (Union africaine) et/ou multilatérales (ONU, OMC, etc.).

Tout en veillant à respecter les principes de coordination, de complémentarité et de subsidiarité, la COI assume un rôle d'accompagnement, voire d'impulsion, dans des domaines où ses membres ont besoin d'un soutien spécifique accru et où les organisations régionales plus larges prennent insuffisamment en compte leurs spécificités insulaires. Son ambition est d'accroître l'impact de ses interventions, en mettant l'accent sur la réalisation d'initiatives qui produisent des résultats plus concrets et plus visibles au bénéfice des populations" se décrit la Commission en même temps que me spectre de ses missions.

## Une motion votée à l'unanimité par les conseillers généraux en 2014

### Didier Robert portera-t-il le projet de Mayotte à la COI ?

Partiaire.

Enfin, pour mémoire et c'est sans doute une chance, le 17 juin 2014, Annick Girardin alors Secrétaire d'Etat française, Chargée du Développement et de la Francophonie rattachée au ministère des affaires étrangères, avait rencontré le président comorien Ikililou Dhoinine au Palais présidentiel de Beit-Salam. L'ordre du jour de sa mission était justement la venue aux Comores du Président français mais aussi du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membre de la Commission de l'Océan Indien (COI).

A l'issue de cet entretien avec le Président de l'Union des Comores, la membre du gouvernement avait indiqué : "je viens pour la préparation du Sommet, l'accueil du Président et de l'ensemble de sa délégation, le discours qui sera aussi porté par le Président de la République mais aussi l'ensemble des sujets qui seront abordés lors de ce Sommet." (...) "C'est une occasion assez extraordinaire pour les Comores. Il faut la saisir en matière de visibilité, de lisibilité. Le monde regardera effectivement les Comores à ce moment là."

Sans doute serait-il opportun de rappeler ses mots dont la portée n'est demeurée que symbolique en 2018

et qu'il conviendrait sans doute de changer l'ordre des choses ?

C'est ce qu'avait fait le président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani à l'occasion de sa rencontre à Matignon avec le premier ministre Edouard Philippe. L'une de ses revendications aura été : "il est des préalables sine qua none, posés par le territoire, à toutes discussions visant à assouplir le visa instauré pour les ressortissants comoriens en 1994, dit « visa Balladur », à savoir la participation sous emblèmes françaises des athlètes mahorais, aux jeux des Iles de l'Océan Indien et l'intégration de Mayotte en tant qu'entité française à part entière, à la COI".

Le moment pourrait ainsi être particulièrement bien choisi pour relancer le sujet.

En effet, dans le cadre du partenariat engagé entre le Conseil Départemental de Mayotte et le Conseil Régional de La Réunion, une délégation composée d'élus et de techniciens venus de la Région Réunion est sur le département du 7 au 11 octobre 2018.



Afin de marquer cet événement, une cérémonie de signature de la déclaration d'intention de coopération, entre le président Soibahadine Ibrahim Ramadani et Didier Robert, Président du Conseil Régional de La Réunion se tiendra aujourd'hui dans l'hémicycle Younoussa Bamana. Il s'agit d'une grande première avec le déplacement officiel de Didier Robert à Mayotte, mais aussi en matière

de coopération régionale entre les deux départements français qui jusqu'à présent n'avaient guère fait montre de volonté de rapprochement. L'une des meilleures preuves de bonne volonté de Didier Robert à travailler avec Mayotte, serait de soutenir de manière pleine et entière, l'adhésion de l'île à la COI au côté des Mascareignes. A suivre...

Samuel Boscher

# **NOUVELLE-CALÉDONIE**

# Les Nouvelles Calédoniennes

MARDI 9 OCTOBRE 2018 / N° 14346 / 200 FRANCS

## Les loyalistes choqués par Daniel Goa

**POLITIQUE.** En envisageant une négociation directe de l'indépendance entre les Kanak et l'Etat après les trois référendums, Daniel Goa a provoqué l'indignation des partis loyalistes.

C'est peu dire que le discours prononcé par Daniel Goa samedi lors du comité directeur de l'UC a irrité et choqué les partis politiques loyalistes. « Négociation bilatérale entre les Kanak et l'Etat en cas de non au troisième référendum, les partis loyalistes qui représentent l'axe du mal... »

### INDIGNES DE LA POIGNÉE DE MAINS

« Dans une telle campagne électorale, chacun doit peser ses déclarations, surtout quand on est le plus haut responsable d'une formation politique », commente Philippe Gomès. « Ces propos ne sont pas dignes

de la poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou. Le "non" à l'indépendance ne doit pas devenir une opportunité pour certains d'effacer les 40 ans d'histoire qui se sont écrits depuis Nainville-Les-Roches. »

Pour le patron de Calédonie ensemble, ces propos sont inappropriés, « ils se rapprochent de ceux tenus par le Parti travailliste. Ils ne ressemblent pas à Daniel Goa. »

### VOLTE FACE

Réaction encore plus virulente côté Rassemblement-MPC : « Jusqu'à présent nous avions une campagne qui se passait plutôt bien. Mais là, Daniel Goa



Philippe Gomès, Sonia Backès et Gil Briat voient dans ces déclarations le risque de remise en cause du destin commun et des 30 ans de paix acquis depuis la poignée de mains. Photos Archives LNC

tourne le dos aux règles démocratiques en niant par avance le résultat du référendum, s'inquiète Gil Briat. Le président de l'UC remet en cause les 30 ans de paix issus de la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Il a fallu des années pour se mettre d'accord sur la liste électorale et l'organisation du référendum, et voilà

que le leader du premier parti indépendantiste projette de ne pas en tenir compte. Il se met même en porte à faux avec les règles de l'ONU. »

Quant à qualifier la France et les non-indépendantistes « d'axe du mal », Gil Briat y voit un contresens. « Est-ce que la santé pour tous c'est le mal ? Est-ce que le nouvel hôpital

c'est le mal ? Est-ce que l'école pour tous c'est le mal ? Est-ce que les budgets des communes indépendantistes, c'est le mal ? Un tel jugement de valeur est absurde et inadmissible. »

### « INDÉPENDANCE INÉLUCTABLE »

Réaction aussi brutale des Républicains calédoniens. Sonia Backès estime que « Daniel Goa a tourné le dos au destin commun ».

Et de citer ce propos : « Le pays kanak, de toute façon, obtiendra inéluctablement son indépendance, avec ou sans eux, les fameux invités de l'histoire ». « Ces déclarations volontairement clivantes et contraires à l'idée de paix sociale et institutionnelle nécessaires en cette période de campagne référendaire démontrent clairement la volonté du président de l'UC de discriminer la partie majoritaire de la population calédonienne. De telles phrases renvoient au nationalisme indépendantiste des années sombres d'avant les accords de paix. » De plus, « affirmer que : " nous ne cherchons plus à nous ouvrir ", c'est consacrer le rejet de l'autre et certainement pas de se montrer digne de l'héritage de Jean-Marie Tjibaou et de Jacques Lafleur. »

Philippe Frédière  
philippe.frediere@lnc.nc

09/10/2018

## Campagne référendaire : les propos de Daniel Goa font bondir les loyalistes

En déclarant, ce week-end lors du comité directeur de l'Union Calédonienne, que les non-indépendantistes représentaient « l'axe du mal » et qu'en cas de triple victoire du « Non » aux référendums le peuple kanak pourrait « négocier (la) souveraineté pleine et entière directement avec le colonisateur », Daniel Goa a déclenché la colère des partis loyalistes. Action, réaction.



La campagne référendaire est bel et bien lancée. Et avec elle sont lots de déclarations, parfois musclées. Dernière en date, celle de Daniel Goa. Lors du Comité directeur du parti, le président de l'UC n'a pas mâché ses mots. Sans doute un peu piqué au vif par un troisième sondage qui donne le « Non » vainqueur à 66 % et par la publication de l'Etat, vendredi, sur les conséquences du référendum.

Dans ce document de trois pages (lire notre édition de vendredi), l'Etat explique les conséquences juridiques du vote des Calédoniens le 4 novembre prochain, notamment concernant les financements de la France. Si les partis indépendantistes ont longtemps expliqué qu'en cas de « Oui » à l'indépendance l'Etat resterait présent pour accompagner la Nouvelle-Calédonie, ce dernier précise que « à une date qui sera choisie de concert, une loi française marquera en droit interne la fin de l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie » et que « les mécanismes actuels des financements de l'Etat, reposant sur l'Accord de Nouméa, n'auront plus de fondement juridique, et seront donc caducs ». Une publication que certains partis loyalistes n'ont pas manqué de reprendre. Pour Sonia Backès, la communication de l'Etat sur les conséquences du référendum c'est « trois vérités qui font voler en éclat la théorie de l'indépendance avec partenariat ».

« Au terme d'un éventuel troisième référendum, nous ne chercherons plus à nous ouvrir, nous irons peut-être négocier notre souveraineté pleine et entière directement avec le colonisateur »

09/10/2018

## Des phrases chocs à l'UC

Réunie samedi en Comité directeur, l'Union Calédonienne, par la voix de son président Daniel Goa, a changé de braquet dans la campagne référendaire. Un discours musclé qui ne passe pas dans les rangs loyalistes. Pour le président de l'UC, si l'intention est bien d'atteindre un « Oui » massif à l'indépendance, il a annoncé devant ses troupes que, toutefois, au terme d'un éventuel troisième référendum *« nous ne chercherons plus à nous ouvrir, nous irons peut-être négocier notre souveraineté pleine et entière directement avec le colonisateur »*. Des propos qui mettent déjà à mal le nécessaire dialogue entre les forces politiques au lendemain du référendum, et qui confirme que les indépendantistes veulent aller jusqu'au troisième référendum. Mais le président de l'UC ne s'est pas arrêté là. Il a déclaré qu'en cas de victoire du « Non », *« l'ambition de créer un pays avec les invités de l'histoire sera éteinte »* et que *« le pays kanak obtiendra inéluctablement son indépendance, avec ou sans eux »*. Pour étayer ses propos, Daniel Goa a expliqué que les inégalités entre les populations kanak et non-kanak ne cessent de croître à cause des politiques des non-indépendantistes qu'il qualifie *« d'axe du mal »* qui sont en train de *« nous vendre pour leur seul profit »*.

*« C'est un dérapage verbal extrêmement dangereux dans cette campagne électorale où nous devons tous être à la hauteur des enjeux »*



## Réactions en cascade

Il n'en fallait pas plus pour faire bondir les responsables non-indépendantistes, Philippe Gomes en tête. Si dès dimanche soir, sur Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup>, le leader de Calédonie Ensemble déclarait *« que les indépendantistes ne peuvent être dans une autre posture avant le référendum »*, il réaffirmait *« qu'une fois que le référendum aura livré ses résultats, une nouvelle étape pour le pays s'écrit »*. Pour Le député de la deuxième circonscription nous passerons alors *« d'une souveraineté française proposée à une souveraineté française démocratiquement choisie par le peuple calédonien »*. *« Une nouvelle étape, une nouvelle philosophie »*, qui doit, selon Philippe Gomes, permettre le dialogue nécessaire *« à la construction de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans la République »*. Ce que le député a du mal à avaler en revanche, c'est d'être qualifié, avec l'ensemble des loyalistes, *« d'axe du mal »*. Il s'est dit surpris des propos de Daniel Goa. *« C'est un dérapage verbal extrêmement dangereux dans cette campagne électorale où nous devons tous être à la hauteur des enjeux »*, a-t-il déclaré ajoutant que *« les non indépendantistes sont des Calédoniens comme les autres, reconnus par Jean-Marie Tjibaou (...), reconnus par l'Accord de Nouméa dans le préambule »*.

09/10/2018

*« Une véritable volte-face au projet de destin commun tant voulu par Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur »*

Du côté des partis dit LR, les réactions n'ont pas tardé non plus. Les Républicains Calédoniens *« dénoncent avec la plus grande fermeté les propos de Daniel Goa »*. Ils les qualifient *« d'extrêmement virulents et agressifs »*, *« une véritable volte-face au projet de destin commun tant voulu par Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur »*. Pour les Républicains Calédoniens, ces propos sont *« volontairement clivants et contraires à l'idée de paix sociale et institutionnelle nécessaires en cette période de campagne référendaire »* et *« démontrent clairement la volonté du président de l'UC de discriminer la partie majoritaire de la population calédonienne »*. Pour eux, de telles phrases *« renvoient au nationalisme indépendantiste des années sombres d'avant les accords de paix »*. Le parti, qui annonce également souscrire *« à la volonté de l'Etat d'organiser un espace de dialogue dès le lendemain du référendum pour poursuivre l'œuvre de nos illustres prédécesseurs »*, souhaite que ce soit l'occasion *« que la question du deuxième et du troisième référendum soit posée, afin de que la Nouvelle-Calédonie retrouve une période de stabilité institutionnelle et économique »*.

*« Les indépendantistes n'auraient aucune légitimité pour aller négocier une indépendance directement avec la France. Personne ne peut décider à la place des Calédoniens ! »*

Même son de cloche côté Rassemblement – Les Républicains / Le Mouvement Populaire Calédonien qui qualifie les propos de Daniel Goa d'inacceptables et d'incompréhensibles. *« Incompréhensibles, car diaboliser la Nouvelle-Calédonie dans la France n'a pas de sens »*. Pour un des trois groupes loyalistes au Congrès *« c'est bien la France qui permet aux calédoniens, kanak compris, d'avoir un système de santé efficace (...) de réussir des études partout dans le monde (...) qui assure la sécurité des calédoniens (...) qui permet aux communes indépendantistes de financer leur politique de développement. Tous ces avantages semblent bien loin de l'action du diable »*. Enfin, le mouvement trouve inacceptables ces propos parce que ni Daniel Goa, ni la communauté internationale, ne peuvent contester l'avis de la population calédonienne et si *« les calédoniens, par trois fois de suite, faisaient le choix de rejeter l'indépendance, les indépendantistes n'auraient aucune légitimité pour aller négocier une indépendance directement avec la France. Personne ne peut décider à la place des Calédoniens ! »*. Pour eux, le Président de l'Union Calédonienne, en ne respectant pas le choix des calédoniens, *« renie les accords de Matignon et de Nouméa, ainsi que tout ce qui a été construit ces 30 dernières années »*. Ambiance.

Écrit par Rédaction

# les Nouvelles Calédoniennes

MARDI 9 OCTOBRE 2018 / N° 14346 / 200 FRANCS

## En Marche réfléchira aux provinciales en novembre

**POLITIQUE.** Ni indépendantiste ni loyaliste, le parti En Marche se structure en Nouvelle-Calédonie, et va se pencher, sitôt le référendum passé, sur l'échéance des élections provinciales.

Il y a eu « un déclic » : la visite du président de la République en Calédonie. Plus particulièrement, le passage d'Emmanuel Macron à Ouvéa en mai, puis son discours au Théâtre de l'île, ont dopé l'intérêt local pour le mouvement créé par le locataire de l'Élysée. En mardi. Parti qui compte désormais, selon le référent Patrick Louis, sept comités et 400 adhérents sur le territoire. Cet emballement fait naître des ambitions. D'autant plus que « les Calédoniens sont lassés des querelles politiques et de la classe politique actuelle, ils aimeraient que les choses changent », soutient le représentant officiel. En Marche se présente comme une nouvelle voie. La jeune antenne se structure. Composé de Sonia Lagarde et d'Isabelle Lafleur, son pôle politique va bientôt s'élargir, annonce Patrick Louis. « Nous sommes en discussions, entre autres, avec les responsables de Calédonie ensemble pour intégrer Annie Qaeze », suppléante du député Philippe Dunoyer. La formation de Philippe Gomès ajouterait une de ses personnalités dans l'enceinte d'En Marche, après Nicolas Metzdorf



« Les femmes, quand elles veulent être actives au sein de la République en Marche, doivent mettre de côté leurs querelles personnelles et travailler dans l'intérêt général » observe Patrick Louis. Photo Thierry Perron

et Nina Julé. animateurs d'un comité local dénommé La Calédonie en Marche, le membre du gouvernement et l'élue du Sud mènent d'ailleurs une réflexion sur l'« axe indo-Pacifique », concept avancé par le président de la République.

### L'APRÈS-CONSULTATION

Le positionnement du parti national sur l'échiquier local dénote. « La République en Marche en Calédonie n'est catalogué ni loyaliste ni indépendantiste », affirme le référent. Voilà pourquoi la formation ne se positionne pas officiellement sur le référendum du 4 novembre. Pas de consigne de vote. Même si le candidat Macron avait indiqué, début mai 2017, souhaiter, à titre personnel, une Calédonie dans la communauté nationale. En fait, En Marche regarde l'après-consultation. Et pourquoi pas les élections provin-

ciales de mai 2019. « Nous avons convenu que cette réflexion se fera à partir de novembre », souligne Patrick Louis. Parce que « nous sommes persuadés qu'à partir de novembre, les lignes politiques vont bouger en Calédonie ». Autrement dit, une refonte du paysage politique pourrait se dessiner à la suite du choc de la consultation et avant les échéances classiques locales. Liste simple, association... Différentes possibilités existent pour le rendez-vous des provinciales. Ce point a déjà fait l'objet de discussions avec le siège du parti à Paris. Silencieuse jusqu'à présent, l'équipe En Marche entend « intervenir dans le débat ». Sur des thèmes qui suscitent « une grande attente des Calédoniens », telle que la jeunesse, l'emploi, la formation, et la sécurité.

Yann Mainguet

### Une organisation spécifique

Au sein de La République En Marche, ou En Marche, sur chaque territoire, il y a un référent. En l'occurrence, Patrick Louis en Calédonie. Ce représentant est entouré de comités locaux. Dont En Marche en Calédonie, le premier créé, ou encore « Terre de parole, Terre de partage », à Dumbéa. Le référent est aussi accompagné par un pôle politique qui regroupe des personnalités politiques. Cette équipe ne définit pas la stratégie, mais donne un avis, conseille. Le lien est permanent avec le siège parisien. Au premier tour de l'élection présidentielle 2017, Emmanuel Macron avait obtenu en Calédonie 12,75 % des suffrages (ou 11 089 voix). Puis 52,57 % au second round (ou 47 902 voix).



# les Nouvelles Calédoniennes

MARDI 9 OCTOBRE 2018 / N° 14346 / 200 FRANCS

## Un marché de l'emploi tout en tensions et en paradoxes

**SOCIÉTÉ.** La dernière étude prospective de l'IDC-NC pointe la filiosité des entreprises à former ou recruter. Problème : celles qui embauchent ont du mal à trouver.

C'est une étude d'ampleur que publie tous les deux ans l'Institut pour le développement des compétences (IDC-NC). Le but : offrir, sur la base de questionnaires anonymes adressés aux entreprises, un « éclairage prospectif sur l'emploi et la formation » dans le pays. Ainsi, en 2017, plus de 6 000 employeurs ont été contactés. Près de 2 500 d'entre eux, représentant 29 000 salariés, ont accepté de répondre. Un échantillon suffisamment représentatif, assure l'institut.

### ■ Des entreprises qui hésitent à recruter...

« 74 % des entreprises ont embauché au cours des trois dernières années », pointe l'étude, basée, il faut le rappeler, sur des déclarations de 2017. Le chiffre peut paraître important, mais il est en recul permanent depuis 2011. La « filiosité » est de mise, note l'IDC-NC, et elle semble s'ancre dans le temps : avec seulement 35 % des entreprises qui annoncent un « projet de recrutement », les intentions d'embauche sont au plus bas (- 8 points par rapport à 2011). Paradoxe de l'étude : moins de structures recrutent, mais celles qui le font recrutent davantage. Au total, 1 428 projets de recrutements



Comme souvent, c'est l'hébergement et la restauration qui pointe en tête des secteurs qui recrutent, suivie de la santé et l'action sociale, ou le commerce et la réparation automobile.

Archives LNC

potentiels ont été identifiés, un léger rebond par rapport à 2015.

### ■... ou peinent à trouver un candidat

« Inadéquation entre l'offre et la demande », un constat bien connu sur le marché du travail calédonien. Il revient dans la bouche des employeurs pour expliquer les difficultés de recrutement que la moitié des entreprises interrogées connaissent en 2017. Une proportion certes moindre qu'en 2015 ou 2011, mais toujours importante vu les effectifs de demandeurs d'emploi, en hausse selon le même institut. À noter que l'emploi local n'est que peu cité (4 %

comme un frein au recrutement, les employeurs pointant plutôt vers le manque de candidats ou leurs « caractéristiques » : motivation, savoir-être, formation...

### ■ Formation en baisse, besoins en hausse

La formation, justement, a été pour beaucoup mise de côté dans ce contexte économique dégradé. Seul 39 % des entreprises ont formé leurs salariés en 2017. Une dégringolade de 17 points en deux ans, après des années de hausse, pointe l'étude. Bien entendu ce sont les plus petites entreprises, qui ont davantage recours à des prestataires extérieurs

pour leur formation, qui sont les premières touchées. Parallèlement, les besoins en formation, eux, grandissent, notamment dans l'administration, le commerce, la santé, l'industrie ou la construction.

### ■ Le salaire moyen progresse toujours

314 052 francs : c'est le salaire mensuel moyen en équivalent temps plein en 2017. Le chiffre est en hausse de près de 3 % par rapport à 2015 mais il augmentait d'environ 5 % par tranche de deux ans depuis 2011. Le salaire médian, évalué à 275 000 francs, suit la même courbe.

Charlie René

### REPÈRES

#### 75 % d'optimistes malgré les difficultés

L'étude de l'IDC-NC est aussi l'occasion de prendre le pouls des entreprises. Les chiffres d'affaires ont visiblement souffert ces derniers temps : 31 % d'entreprises se déclarent en décroissance en 2017, contre 24 % deux ans plus tôt. 34 % disent au contraire se développer, notamment dans l'immobilier et la communication. Ces résultats n'empêchent pas les entreprises interrogées d'être globalement optimistes : trois employeurs sur quatre se disent « confiants dans l'avenir », 22 % affirmant le contraire (+4 points). Le commerce, la construction, le tourisme ou l'agriculture sont ceux qui font part des plus grandes incertitudes.

#### Quel avenir pour l'observatoire ?

Comme l'EFPA ou l'École des métiers de la mer, l'Institut pour le développement des compétences (IDC-NC) doit disparaître au profit d'un Groupement d'intérêt public dédié à l'insertion et l'évolution professionnelle (GIEP-NC). Ce « vaisseau amiral de la formation publique », opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier prochain, n'accueillera pourtant pas l'observatoire de l'IDC, qui a réalisé cette étude. « Il n'est pas question de le supprimer, mais on réfléchit à plusieurs pistes pour l'accueillir », expliquait récemment le vice-président Jean-Louis d'Anglebermes. Parmi les pistes, un rapprochement avec l'Issee, ou avec une direction du gouvernement.

08/10/2018

## Économie en Nouvelle-Calédonie : « 35 % des entreprises ont l'intention d'embaucher dans les années à venir » selon l'Institut pour le Développement des Compétences



Un job-dating organisé en Nouvelle-Calédonie ©CCI-NC (Illustration)

**L'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC) vient de publier premiers résultats de l'enquête prospective emploi-formation menée de mai à octobre 2017. Selon cette enquête, « 35 % des entreprises ont l'intention d'embaucher dans les années à venir », un chiffre qui ne cesse de diminuer depuis 2011.**

Cette enquête a pour objectif d'évaluer les besoins en emploi et en formation des entreprises privées et publiques, indique IDC-NC. Elle permet de mieux connaître les attentes en termes de formations, de métiers et d'établir le profil des salariés en Nouvelle-Calédonie. Réalisée tous les deux ans depuis 2011 pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, l'enquête a reçu en 2017 les réponses de 2 464 entreprises représentant 28 968 salariés. Ci-dessous quelques chiffres :

### La formation :

39% des entreprises proposent des formations à leurs salariés, soit une baisse de 17 points par rapport à 2015.

Les principaux freins à l'effort de formation cités par les employeurs sont des contraintes d'organisation, des contraintes financières et une offre de formation jugée inadaptée.

### Les salariés :

40 ans, c'est l'âge moyen de la population salariée, en hausse de + 2,1 ans depuis 2011.

47% des salariés sont des femmes.

82% des salariés travaillent en province Sud.

2 salariés sur 3 travaillent dans le privé.

### Perspectives d'emploi :

35 % des entreprises ont l'intention d'embaucher dans les années à venir. Une part qui ne cesse de diminuer depuis 2011 (- 8 points depuis 2011).

Sur les 1 428 projets de recrutement recensés, on note :

- 71% de créations de postes
- 80% d'emplois non cadres
- 74% de CDI
- 74 % de temps complet

# **POLYNÉSIE**

# Onze ans après le crash d'Air Moorea : le procès débute

**JUSTICE** - Le procès du crash d'Air Moorea, où 20 personnes ont perdu la vie, débute ce matin. Il durera trois semaines. Pas moins de 137 personnes se sont constituées parties civiles. Sept prévenus comparîtront.

Le 9 août 2007, vers midi, un Twin Otter de la compagnie Air Moorea qui venait de quitter l'île sœur s'est abîmé en mer, entre la pointe Faapu et la passe de Vaiare, à l'extérieur du lagon. Il y avait à bord 19 passagers et un pilote. Aucun d'entre eux n'a survécu. Les recherches n'ont pas permis de retrouver les corps de cinq victimes.

Après plus de onze ans d'attente, les familles des victimes vont enfin pouvoir connaître les responsabilités de chacun dans le crash.

Le procès, qui débute ce matin, se déroulera jusqu'au vendredi 26 octobre. Pas moins de 137 parties civiles ont été enregistrées. Quatre-vingt personnes seront présentes, 38 d'entre elles viennent spécialement en Polynésie française pour assister au procès.

Hier, le procureur général a accueilli au palais de justice les parties civiles présentes afin qu'elles puissent se familiariser avec les lieux et l'organisation avant l'ouverture du procès. La cour et les représentants du greffe étaient aussi disponibles pour répondre aux questions des parties civiles sur le déroulement



■ Le procès pour le crash d'Air Moorea débute ce matin, à 8h30.

du procès et sur son organisation matérielle.

Le procès aura lieu dans la grande salle d'audience du palais de justice, qui peut accueillir environ 150 personnes. Il sera aussi retransmis sur un écran dans la petite salle d'audience.

## LA DÉCISION SERA MISE EN DÉLIBÉRÉ

Ce matin, l'audience commencera par une présentation générale du dossier avant les vérifications d'usage de l'identité des intervenants. Cet après-midi, les faits (circonstances objectives et témoignages) seront présentés. Demain,

c'est l'enregistrement sonore du vol qui sera étudié avant que le tribunal fasse le point sur les ayants-droits des victimes de l'accident. Mercredi matin, une présentation de la compagnie Air Moorea sera faite avec un retour sur les appareils qu'elle exploitait. L'après-midi sera consacrée aux prévenus : quelles étaient à l'époque leurs fonctions et leurs missions. Ils seront aussi interrogés.

Jeudi, le tribunal réalisera l'audition de témoins et détaillera, dans l'après-midi, le panorama des différentes causes envisagées de l'accident. Pour le cinquième jour du procès, les experts judiciaires, médecins et médecins légistes répondront aux questions sur une éventuelle défaillance médicale du pilote.

Le procès reprendra ensuite le lundi suivant, le 15 octobre. L'hypothèse d'une erreur de pilotage sera examinée. Les journées des 16 et 17 octobre, seront dédiées aux expertises sur la rupture du câble de gouverne de profondeur,

## Les prévenus

■ Sept personnes sont renvoyées devant le tribunal correctionnel du chef d'homicides involontaires au préjudice des vingt victimes. Il s'agit d'abord des sept responsables d'Air Moorea, du service d'État de l'Aviation civile en Polynésie, et du Groupement pour la sécurité de l'aviation civile : Freddy Chanseau, Jacques Gobin, Jean-Pierre Tinomano, Didier Quemeneur, Stéphane Loisel, Guy Yeung et Andriamanonjisoa Ratzimbasafy. Ces prévenus encourent des peines de trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (5,4 millions de francs),

Il y aura d'autre part la société anonyme Air Moorea, personne morale. La personne morale encourt 225 000 euros d'amende (26,8 millions de francs).

## Les victimes

Michel Gauché, né en 1944  
Jean-Paul Moorea, né en 1945  
Jean-Pierre Pierard, né en 1946  
Claudio Lillini, né en 1951  
Rodney Page, né en 1953  
Wendy Page, née en 1954  
Hermann Trafton, né en 1956  
Bruno Druet, né en 1958  
Didier Laurier, né en 1958  
Sylvia Teahamai, née en 1963

Eric Sesboüe, né en 1963  
Pierre Coissac, né en 1965  
Philippe Taputuaraï, né en 1969  
David Corre, né en 1972  
Hélène Lia, née en 1974  
Moetia Fourreau, née en 1975  
Frédéric Donzel, né en 1970  
Chi Ping Lau, né en 1976  
Guillaume Ratte, né en 1978  
Michel Santurenne, né en 1954

qui serait à l'origine du crash. La journée de mercredi se terminera par un interrogatoire des prévenus.

Jeudi 18 et vendredi 19, les techniciens et pilotes seront présents pour répondre aux questions du tribunal et déterminer quels ont pu être les manquements dans la maintenance, l'entretien et le contrôle. Un résumé des rapports d'expertises sur les dysfonctionnements éventuels sera présenté vendredi 19.

La dernière semaine débutera par les auditions des responsables techniques cités par la défense, ainsi que les auditions des res-

ponsables actuels d'Air Tahiti. La journée du mardi 23 sera entièrement consacrée aux plaidoiries des avocats des parties civiles. Le mercredi 24, le ministère public fera son réquisitoire. Les plaidoiries de la défense sont prévues le jeudi 25 octobre. La décision du tribunal correctionnel ne sera pas rendue à l'issue du procès : elle sera mise en délibéré.

L'association polyvalente d'actions judiciaires, qui vient en aide aux victimes, sera présente tout au long du procès pour apporter un soutien psychologique aux familles. **Mélanie Thomas**

## Un procès "hors norme"

■ En raison du caractère "hors norme" de ce dossier, la chancellerie a accordé le "label procès sensible" à ce rendez-vous très attendu devant la justice par les proches des victimes. Ce dispositif spécial permet notamment une avance totale des frais de transport et de nuitée pour les parties civiles vivant hors de Polynésie française par le ministère de la Justice.

**CORRECTIONNELLE** - Onze années après les faits

# Le programme des trois semaines du procès d'Air Moorea

De mémoire des plus anciens employés du tribunal de Papeete, jamais, depuis le procès du bûcher de Faaité, l'enceinte de l'avenue Pouvana'a n'avait accueilli une audience d'une si grande ampleur. Le procès Air Moorea a été labellisé "procès sensible". La juridiction a reçu une aide spéciale du ministère de la Justice pour que les trois semaines d'audience se déroulent dans les meilleures conditions. Hier, les parties civiles ont été reçues au palais de justice pour appréhender les lieux avant le démarrage du procès, dont le programme, susceptible d'être modifié, figure ci-dessous. Pour faire face à une affluence exceptionnelle, des écrans ont été installés dans la petite salle d'audience et dans le hall du palais.

F. C.

## Les faits

Le 9 août 2007, peu après 12 heures, le Twin Otter immatriculé FOIQI de la compagnie Air Moorea, qui venait de décoller de l'aéroport de Moorea en direction de l'aéroport de Tahiti-Faa'a, s'abîmait en mer. L'appareil avait décollé de la piste de l'île de Moorea et avait effectué une montée jusqu'à une altitude d'environ 400 pieds. À cette altitude, il s'était stabilisé quelques secondes à l'horizontale puis avait piqué vers l'océan avec un angle d'environ 45°. Peu avant de percu-

ter l'océan face au récif, il avait perdu son assiette horizontale en pivotant sur la droite. Juste après l'impact, l'appareil avait coulé rapidement, les premiers témoins sur les lieux, dans les minutes suivant l'impact, constatant que la queue de l'appareil s'enfonçait dans les eaux. Vingt personnes ont trouvé la mort dans cet accident : 19 passagers ainsi que le pilote de l'aéronef. Seuls quinze corps ont pu être retrouvés.

## Les prévenus

D'une part, les sept dirigeants et cadres de la compagnie Air Moorea, le directeur du Service d'État de l'Aviation civile (SEAC) et le directeur du Groupement pour la sécurité de l'Aviation civile (GSAC) :

- Freddy Chanseau, directeur général,
- Jacques Gobin, directeur technique,
- Jean Pierre Tinomano, responsable de production,
- Didier Quemeneur, contrôleur de production,
- Stéphane Loisel, responsable du Bureau documentation et études,
- Guy Yeung, directeur SEAC,
- Andriamanonjisoa RATZIMBASAFY, dirigeant du GSAC en Polynésie française.

Ils sont renvoyés devant le tribunal correctionnel du chef d'homicides involontaires au préjudice des vingt victimes, pour avoir, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, commis des omissions et négligences caractérisant les faits suivants :

- le non accomplissement des diligences normales, compte

tenu de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences, ainsi que des pouvoirs et des moyens dont il disposait ;

- ces manquements ayant créé ou contribué à créer la situation qui a permis la réalisation du dommage, en l'espèce le maintien en exploitation d'un aéronef dont le câble de gouverne de profondeur présentait une usure importante, et ce, jusqu'à rupture du câble en vol à faible altitude, qui devait entraîner l'accident du 9 août 2007 ;
- ces manquements étant constitutifs de fautes caractérisées qui exposaient autrui à un risque d'une particulière gravité que l'auteur des faits ne pouvait ignorer, compte tenu de sa formation et de son expérience en matière de navigation aérienne et de mécanique aéronautique.

La personne morale d'Air Moorea est également renvoyée devant le tribunal.

S'agissant des peines, les personnes physiques risquent des peines de 3 ans d'emprisonnement et 5,3 millions de francs d'amende et la personne morale 26 millions d'amende.



Les parties civiles ont été accueillies hier après-midi au palais de justice.

### LUNDI 8 OCTOBRE

**8 h 30 - 12 h :**  
Présentation générale du dossier

**14 h - 16 h**  
- Résumé des faits  
- Les circonstances objectives  
- Les témoignages-(lectures)

### MARDI 9 OCTOBRE

**8 h 30 - 9 h 30**  
Présentation du scellé audio (enregistrement sonore du vol)

### MERCREDI 10 OCTOBRE

**8 h 30 - 12 h :** Présentation de la compagnie Air Moorea - Appareil - 1<sup>ères</sup> rotations  
**14 h - 16 h :** - Fonctions et missions de chacun des prévenus à l'époque des faits  
- Interrogatoire des prévenus et personnalité des prévenus

### JEUDI 11 OCTOBRE

**8 h 30 - 12 h :** - Audition témoins : M. Marcou (ancien fonctionnaire DGA) et

Francis Jouvard (ancien fonctionnaire GSAC)  
- Rappel des faits reprochés et Interrogatoires succincts  
**14 h - 16 h :** - Panorama des différentes causes envisagées de l'accident  
- Premier examen de l'éventuelle cause médicale

### VENDREDI 12 OCTOBRE

**8 h 30- 12 h :** La cause médicale ? (suite)  
Audition des témoins cités  
- Expert judiciaire Docteur Beaumont, médecin légiste  
- Expert judiciaire Professeur Lecomte, anapathologiste  
- Docteur Fontan, cardiologue  
- Docteur Fabrice Chouty, cardiologue - Lecture

### LUNDI 15 OCTOBRE

**8 h - 8 h 30 :** Présentation des expertises sur le carburant, les moteurs et le fragment de carlingue  
**8 h 30 - 12 h :** "Erreur de pilotage ?"  
- Jean-François Lejeune (ancien P-DG et instructeur Air Moorea)  
- Jean-Yves Regnard (ancien chef de production Air Moorea)

- Fabrice Boddele (chef pilote Air Moorea)  
**14 h - 17 h :** - Audition expert judiciaire cour de cassation en aéronautique, Claudine Oosterlinck  
- Interrogatoire des prévenus

### MARDI 16 OCTOBRE

**8 h - 12 h :** Rupture du câble de gouverne de profondeur ? - Expertises judiciaires  
**8 h - 10 h :** Alain Gazon (expert DGA) lecture et Christian Sauteraud (témoin DGA)  
**10 h - 12 h :** Arnould Magne Oosterlinck (experts judiciaires)  
**14 h - 17 h :** Alain Bouillard Bea (expert)

### MERCREDI 17 OCTOBRE

**8 h - 12 h :** Rupture du câble (suite)  
**8 h - 10 h :** Expert Bernard Dubuc et témoin Thierry Clerc  
**10 h - 12 h :** Confrontation Dubuc / Clerc  
**14 h - 17 h :** Interrogatoire des prévenus.

### JEUDI 18 OCTOBRE

**8 h - 12 h :** Manquements dans la maintenance, entretien et contrôle ? (techniciens et

interrogatoire des prévenus)  
**14 h - 17 h :** Audition des témoins techniques

### VENDREDI 19 OCTOBRE

**8 h - 12 h :** Audition des pilotes  
**14 h - 17 h :** Résumé des rapports d'expertises sur les dysfonctionnements éventuels. Interrogatoire des prévenus.

### LUNDI 22 OCTOBRE

**8 h - 12 h :** Auditions de responsables techniques  
**14 h - 17 h :** Auditions des responsables actuels d'Air Tahiti

### MARDI 23 OCTOBRE

Plaidoiries des parties civiles

### MERCREDI 24 OCTOBRE

Réquisitoire du ministère public

### JEUDI 25 OCTOBRE

Plaidoiries de la défense

# Crash d'Air Moorea: trois semaines pour trouver les causes du drame

**JUSTICE** - Lundi, s'ouvre au palais de justice de Papeete, le procès du crash d'air Moorea survenu le 9 août 2007. Les familles de victimes se préparent à de longues semaines chargées d'émotions. Pour elles, la compagnie est bien responsable de la mort de leurs proches car coupable de ne pas avoir assuré la maintenance du Twin Otter. Ce que conteste la défense qui estime que les causes du drame demeurent encore aujourd'hui floues. Ce sera tout l'enjeu de ce procès hors norme.



11 ans de procédure, 137 parties civiles, 3 semaines de débats, et surtout 20 morts. Le procès du crash d'Air Moorea qui s'ouvre demain au tribunal correctionnel a tout d'exceptionnel.

Au palais de justice, vendredi, on travaillait aux derniers réglages. Notamment dans la petite salle d'audience où un écran a été installé pour suivre en direct les débats de la pièce d'à côté. Et ils s'annoncent après entre, d'un côté, le représentant du parquet et les avocats des familles et, de l'autre, les conseils des prévenus.

L'enjeu du procès : Les causes de l'accident. Elles seront aux centres des débat et des questions posées aux différents experts. Car pour les avocats des familles de victimes, qui ne souhaitent pas s'exprimer pour le moment, mais aussi pour l'accusation, c'est la rupture du câble de gouverne du Twin Otter, mal entretenu, qui a causé le drame. La responsabilité de la compagnie et de ses cadres ne fait donc aucun doute à leurs yeux.

Une version contredite par la défense qui considère que l'instruction a été à charge et que beaucoup de questions restent encore en suspens. *"On va essayer de démontrer que le câble n'a pas pu se rompre en vol"*, assure Me Quinquis qui poursuit, *"Et très honnêtement, je pense que nous avons les éléments techniques et scientifiques qui nous permettent de conforter cette affirmation. Et si cela ne convainc pas le jury, il reste d'autres pistes qui n'ont pas été explorées et qui ne demandent qu'à l'être et qui le seront très certainement durant les trois semaines d'audience."*

Condamnation ou relaxe, ce sera au tribunal correctionnel de trancher. Mais quelle que soit la décision rendue, elle fera inmanquablement l'objet d'un appel de l'une des deux parties.

*Rédaction web avec JB Calvas*

# Les propositions de l'EROM, insuffisantes pour l'association 193

La mission EROM de cadrage de la loi Morin vient de s'achever, ses propositions ne vont pas assez loin pour l'association 193.



- Par Webmaster

Parmi les recommandations que ses membres doivent faire au premier ministre avant la fin de l'année, figure l'ouverture de l'atoll de Moruroa au public et la réalisation d'une étude épidémiologique sur les maladies dites trans - générationnelles. Il est également question de la mise en place d'un guichet unique chargé de recevoir les demandes d'indemnisations. L'association 193 de défense des vétérans du nucléaire représentée par Frère Maxime Chan trouve ces propositions encore insuffisantes.

POLITIQUE - Réunion de la 4<sup>e</sup> commission de l'ONU

# Pour et contre l'indépendance : quel camp sera le plus convaincant ?

## En 3 points

- La réunion de la 4<sup>e</sup> commission de l'ONU se tiendra demain.
- Deux camps s'y opposeront : une délégation gouvernementale autonomiste, menée par le président du Pays, et une forte représentation du Tavini, menée par l'indépendantiste Oscar Temaru.
- Les débats pour et contre l'indépendance pourront être suivis en direct, sur Internet.

Ils sont partis. C'est demain, à 9 heures (heure de Tahiti), que les bleus du Tavini et les rouges du Tapura confronteront leurs idées sur la décolonisation, devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Organisation des Nations unies (ONU), à New York, aux États-Unis. Les leaders des deux camps ont quitté le *fenua*, la semaine dernière.

## Autonomistes contre indépendantistes

D'un côté, le président du Pays, Édouard Fritch, son vice-président, Teva Rohfritsch, et le président de l'assemblée, Gaston Tong Sang, rejoints par la députée

Lana Tetuanui, qui défendront une certaine idée de l'autonomie à la française, face au président de cette commission, qui tient sa 73 session, présidée par un Libérien. Les deux présidents et le vice-président, partis en milieu de semaine dernière, en ont profité pour faire une escale en Caroline du Sud, en fin de semaine, avant de rejoindre la "grosse

pomme", pour réceptionner le Fakarava, le nouvel oiseau de la compagnie Air Tahiti Nui, version Boeing (lire en page 18).

De l'autre côté, Oscar Temaru, qui défendra son idée de l'indépendance maohi face aux instances onusiennes. La Polynésie française a été réinscrite sur cette liste des territoires non autonomes (17 au total, dont 6 dans le Pacifique), le 17 mai 2013, au retour au pouvoir de Gaston Flosse, après sa victoire aux territoriales, tandis que le Tavini fêta sa victoire à l'ONU. Le leader indépendantiste, ancien président et toujours maire de Faa'a, est parti mardi dernier, certainement pour commencer son lobbying.

## Le nucléaire s'invite aux débats

Il sera à la tête d'une délégation pléthore, composée de tous les représentants Tavini de l'assemblée, accompagnés d'autres membres du parti, des membres de l'association 193 et du président de l'Église protestante maohi,

Taaroanui Maraëa. La 134<sup>e</sup> édition du synode de l'Église protestante maohi, qui s'est tenue fin juillet, avait pris des décisions marquées, notamment au sujet du fait nucléaire, et a décidé d'envoyer son président pour représenter le Conseil oecuménique des églises devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à Genève (Suisse) et devant les instances de l'ONU, à New-York, comme l'a écrit *La Dépêche*, fin juillet.

"Le synode exhorte l'ONU à réintroduire l'article concernant les conséquences du nucléaire dans notre contexte, article qu'il a supprimé du dispositif de sa dernière résolution à la demande des gouvernements français et maohi.

Le synode appelle aussi l'État français à respecter l'article 73 de la charte des Nations unies, qui l'oblige à protéger le peuple maohi contre tout mal.

Il appelle le gouvernement maohi à être vigilant à l'égard de son peuple, et à assumer ses responsabilités, et il s'adresse à l'État français pour que celui-ci assume aussi ses responsabilités.

Il encourage l'association *Moruroa e iatou* à se rendre dans les arrondissements de l'Église protestante maohi pour éclairer le peuple concernant les dangers de la contamination nucléaire. Il interpelle les Églises, les associations et les groupes politiques à s'unir pour que le combat contre le nucléaire devienne notre engagement commun", avait conclu le communi-

qué officiel du synode. "Depuis sa création en 1945, l'Organisation des Nations unies a accueilli, parmi ses membres, plus de 80 nations qui se sont affranchies de la domination coloniale ou d'accords de tutelle, et sont devenues des États souverains et indépendants", précise l'organisation, sur son site internet.

## "Encore 17 territoires non autonomes"

"L'ONU a joué un rôle crucial dans cette évolution historique en encourageant les aspirations des peuples dépendants et en fixant des buts et des normes pour hâter leur accession à l'indépendance.

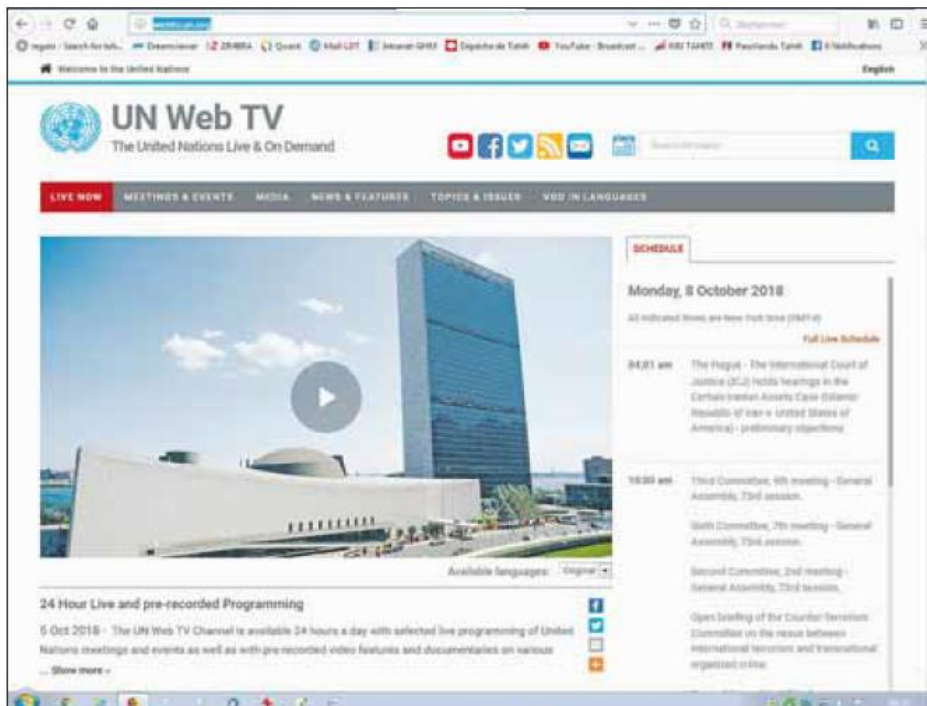
En dépit des progrès remarquables accomplis dans la lutte contre le colonialisme, il reste aujourd'hui encore 17 territoires non autonomes où vivent près de deux millions de personnes.

L'Organisation poursuit donc son action pour favoriser l'accession à l'autodétermination ou à l'indépendance de ces territoires.

Afin d'atteindre cet objectif, un dialogue constant entre les puissances administratives, le Comité spécial de la décolonisation de l'Assemblée générale et les populations des territoires, est nécessaire."

Les débats pourront être suivis en direct, sur Internet, demain. ■

Christophe Cozette



Les débats pour et contre l'indépendance sont à suivre en direct de New York sur le site internet [www.webtv.un.org](http://www.webtv.un.org).

## La 4<sup>e</sup> commission de l'ONU

La 4<sup>e</sup> Commission traite de sujets variés comme les questions relatives à la décolonisation, aux effets des rayonnements ionisants, à l'information, au maintien de la paix, au suivi des missions politiques spéciales, à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), au Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes et à la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace. Elle examine aussi à l'action antimines tous les deux ans et l'Université pour la paix tous les trois ans.

Conformément à la résolution 66/246, les réunions officielles de la 4<sup>e</sup> Commission sont diffusées en direct sur UN Web TV ([www.webtv.un.org](http://www.webtv.un.org)). La retransmission en direct des réunions officielles est disponible dans la langue de l'orateur et dans les six langues officielles de l'ONU.

Sources : [www.un.org](http://www.un.org)



# Les élus polynésiens devant la 4ème commission de l'ONU mardi prochain

- Par Webmaster

Direction New York pour la délégation présidentielle.

Après avoir réceptionné le nouveau Boeing Dreamliner d'Air Tahiti Nui à Charleston, Edouard Fritch, Teva Rohfritsch et Gaston Tong Sang vont assister à la 4ème commission des Nations Unies en charge des questions de décolonisation. La Polynésie française sera à l'ordre du jour mardi 9 Octobre 2018 de cette réunion à laquelle participent également Oscar Temaru, plusieurs représentants indépendantistes et les associations anti-nucléaires.

## Tepuraurii Teriitahi : « j'ai pas vu un franc venir de l'ONU »

La présidente du groupe Tapura Huiiraatira à l'Assemblée était l'invitée de l'Hebdo ce dimanche 7 Octobre sur Polynésie la Première.



Portée et soutenue par le maire de Paea Jacqui Graffe, cela fait 4 mois qu'elle occupe la fonction de présidente de groupe à l'APF. Une fonction qu'elle découvre au fil des semaines, elle qui dit apprendre de ses collègues. Sur la question de la 4ème commission de l'ONU qui se réunit jeudi à New York, la présence des présidents Edouard Fritch et Gaston Tong Sang est pour Tepuraurii Teriitahi l'occasion de porter la voix de la majorité des polynésiens devant les Nations-Unies, une voix différente de celle des indépendantistes.

**ÉCONOMIE** - Assemblée générale, vendredi dernier

# Beau fixe entre le gouvernement et la CPME

**P**as foule. La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Polynésie française a organisé, vendredi matin, son assemblée générale dans un hôtel de la côte Ouest, avec peu de participants. À cette occasion, la ministre du Travail et du Tourisme, Nicole Bouteau, a été invitée à intervenir à la fin de cette AG, qui n'a pas vu de grande évolution en son sein, mais qui a néanmoins validé un certain nombre de propositions, en faveur de l'emploi.

"On a eu notre assemblée générale ordinaire, tous les ans, où l'on valide les comptes", nous a expliqué le président de la CPME,

Christophe Pié. "L'important pour la CPME est de valider, par ses adhérents, son programme et les propositions qu'elle fait au gouvernement."

Ces propositions sont une quinzaine. Parmi celles-ci, le président de l'organisation patronale en a cité deux car "le chef d'entreprise a beaucoup plus de réglementations, alourdies par le code du travail et de plus en plus, il se retrouve devant les tribunaux. Il est de plus en plus 'au bout du fusil'. Les règles s'alourdissent alors qu'il faut les alléger", explique le chef d'entreprise, qui revendique toujours 700 entreprises adhérentes à la CPME, loin d'être

toutes présentes, vendredi matin.

"Ce qu'on cherche, c'est d'abord à créer de l'emploi mais s'il n'y a pas de chefs d'entreprise et d'entreprises, il n'y aura pas d'emploi. Il y a une proposition pour l'assouplissement du contrat à durée déterminée (CDD). On souhaite que ce contrat soit flexible dans les deux premières années et qu'on ait autant de plages pour faire des CDD, tout cela pour aller lutter contre l'emploi clandestin et le système des patentés. Tout le monde embauche des patentés et c'est beaucoup plus facile : vous ne payez pas de retraite, ni de cotisations sociales. Tout cela est de l'emploi clan-

destin, il faut revenir à la norme qui est l'emploi salarié et pour cela, il ne faut pas que le chef d'entreprise ait peur d'utiliser le CDD. Aujourd'hui, il a peur car il va se retrouver systématiquement devant les tribunaux pour se faire condamner. Nous demandons aussi à revoir cette loi sur le harcèlement. Un salarié qui harcèle un autre salarié, le chef d'entreprise sera de toute façon coupable. Il faut prendre des mesures, le chef d'entreprise est responsable de tout mais ce n'est pas possible", a détaillé le président de la CPME. La ministre du Travail mais aussi du Tourisme - a-t-elle expliqué - est venue ensuite, à la fin de l'AG, écouter les doléances des patrons mais aussi féliciter la CPME, "une véritable force de proposition". Et même si elle n'a pas fini son tour de table avec l'ensemble des acteurs du monde du travail (lire encadré), son oreille semble plus que réceptive aux propositions de la confédération des petites et moyennes entreprises, confirmant ainsi "une grande proximité" de cette dernière avec la ministre, "sur un certain nombre de sujets". ■

## ► 3 questions à Nicole Bouteau

Ministre du Travail



**"Je prends le temps d'écouter"**

### Selon Christophe Pié, les patentés posent problème aujourd'hui...

Globalement, oui, il y a une demande d'évolution du Code du travail, notamment dans certains secteurs particuliers. Il a parlé du secteur du nettoyage où apparemment, quelques entreprises font appel à du salarié déguisé, pour être très clair. J'entends et comme je leur ai dit, je termine le tour de mes rencontres avec les organisations patronales et syndicales, avant de ré-entamer les discussions sur la réforme du Code du travail.

### Avez-vous une idée du planning de cette réforme ?

En tout cas, on est sur 2019. Je prends le temps d'écouter, tout en tenant compte des tenants et des aboutissants car il peut avoir un abîme entre les demandes des syndicats et du patronat. Il est important d'écouter mais aussi, de me faire ma propre opinion.

### Les entreprises souhaitent être mieux protégées. C'est un long travail...

On a parlé effectivement de la loi sur le harcèlement, avec la volonté de voir évoluer les dispositions, peut être en s'inspirant de ce qui se fait au niveau national. Je suis complètement ouverte à évoquer ces questions avec eux.

Propos recueillis par Christophe Cazette



Nicole Bouteau avec une partie des adhérents de la CPME.

C.C.

**SOCIAL** - Les syndicats déposent un recours contre la réforme des retraites au Conseil d'État

## Syndiqués sollicités

**L**es confédérations syndicales opposées à la réforme des retraites vont demander à leurs adhérents une cotisation exceptionnelle pour financer leur recours devant le Conseil d'État à Paris contre la loi du Pays votée le 21 septembre, ont annoncé nos confrères de Radio 1, vendredi dernier. "Une participation d'environ 1 000 F sera demandée par adhérent", selon le leader syndical, Mahinui Temarii.

Ce sont les avocats de Oe to oe rima et de la CSIP qui vont déposer le recours. Mais les frais d'avocats et de justice devant cette juridiction, cela coûte cher. C'est pour cela que les adhérents de chaque syndicat sont appelés à mettre la main à la poche. "J'ai déjà fait appel la semaine der-



Pour financer le recours au Conseil d'État contre la réforme des retraites, l'intersyndicale sollicite ses adhérents pour les frais de justice.

nière à tous nos adhérents pour participer à hauteur de 1 000 F par personne ou, enfin, ce qu'ils peuvent donner pour participer au financement du recours", expliquait hier Mahinui Temarii, au téléphone. Les autres

centrales syndicales devraient faire de même, prochainement. Les six confédérations concernées - CSIP, CSTP-FO, Aro no Porinetia, Otahi, Oe to oe rima et Cosac - se sont organisées pour se

répartir les frais de justice. Il reste, selon le syndicaliste, "d'autres façons de faire" pour éventuellement contrer cette loi du Pays, qui fait passer la retraite à 62 ans et 38 années de cotisation.

Selon Mahinui Temarii, les syndicats ont un mois pour former leur recours devant le Conseil d'État à compter de la publication de la loi du Pays au journal officiel. ■

C.C.

# Affaire de la citerne de Erima : procès en correctionnelle à la fin du mois

**DÉTOURNEMENT** - Gaston Flosse et Édouard Fritch seront entendus le 30 octobre prochain à 8 heures devant le tribunal correctionnel pour détournement de fonds publics dans l'affaire dite de la "citerne d'eau de Erima".

Après plusieurs années d'instruction et une ordonnance de renvoi enregistrée le 7 novembre dernier, Gaston Flosse et Édouard Fritch doivent comparaître devant le tribunal correctionnel, le 30 octobre prochain, pour le délit de détournement de fonds public. Édouard Fritch et son prédécesseur à la présidence de la Polynésie française sont poursuivis pour des décisions prises alors qu'ils étaient maires de la commune de Pirae.

Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir fait supporter aux administrés de cette commune, dans les années 1990 et au début des années 2000, les frais liés à l'approvisionnement en eau de la villa de Gaston Flosse, construite sur les hauteurs de la commune voisine de Arue, à Erima.

Gaston Flosse était le premier magistrat de Pirae depuis 1965, mais il avait été contraint de renoncer à la mairie pour cause de cumul de mandats. Édouard Fritch lui avait succédé en mai 2000, sans rien changer au système d'approvisionnement en eau de la villa de Erima. L'affaire avait finalement été révélée par la Chambre territoriale des comptes à l'occasion d'un rapport en 2011.

Cette villa, construite à la fin des années 1980 sur une zone à l'époque dépourvue d'eau potable, avait été raccordée à une réserve située six kilomètres plus loin et en contrebas, sur la commune de Pirae.

Le pompage pour acheminer l'eau dans le système d'adduction vers la villa de Gaston Flosse, puis diverses autres propriétés bâties par la suite au début des années

2000, aura généré 'des frais d'électricité et d'entretien colossaux' a noté la chambre territoriale des comptes dans son rapport. Des sources ont estimé ces frais à une charge annuelle d'environ 10 millions de francs, en plus des dépenses liées aux travaux de raccordement initiaux.

Deux sœurs aujourd'hui retraitées, réputées proches de Gaston Flosse, ont également été mises en examen pour détournement, courant 2015, à la suite d'un réquisitoire supplétif du parquet de Papeete. Elles sont de même citées à comparaître devant le tribunal correctionnel, le 30 octobre prochain.

L'ancienne conseillère territoriale Hilda Chalmont, née Handerson, et sa sœur, Olga, sont inquiétées pour avoir sciemment consenti à laisser la conduite d'alimentation de la



■ Édouard Fritch et Gaston Flosse sont soupçonnés d'avoir fait supporter aux administrés de Pirae, dans les années 1990 et au début des années 2000, tous les frais liés à l'approvisionnement en eau de la villa de Gaston Flosse, construite à Erima sur les hauteurs de la commune voisine de Arue.

citerne de Erima couvrir sur leur terrain en échange de la gratuité de l'eau. 'Ces maisons sont alimentées gratuitement, depuis leur construction, à partir du réservoir (...) qui alimente la propriété de M. Gaston Flosse, à la suite d'un accord entre

lui-même et Mme Hilda Chalmont, sur la propriété de laquelle passe la conduite d'alimentation dudit réservoir', constatait dès 2011 le rapport de la CTC pour qui toutes ces installations étaient 'clandestines'.

Jean-Pierre Viatge

# LA RÉUNION

L'ANCIEN PRÉSIDENT EN VISITE AU NOM DE SA FONDATION

# Hollande, l'engagement c'est maintenant

**François Hollande est en visite en sa qualité de président de la fondation La France s'engage, qui finance et accompagne des projets de l'économie sociale et solidaire. Un appel à projets réservé aux associations et entreprises d'outre-mer est lancé cette année.**

Promis, il ne sera pas question de politique. Sauf quand il glisse qu'il « déplore la quasi-suppression des emplois aidés et les incertitudes sur les aides économiques », lui l'ancien président qui rappelle avoir augmenté la part de financement par l'Etat des contrats aidés et le taux de CICE.

François Hollande a entamé hier sa visite de deux jours dans l'île en tant que président de la fondation La France s'engage. Cette fondation « soutient et accompagne des projets sociaux et solidaires dans leur développement et leur essai-mage ». Ces projets sont choisis sur la base d'un concours, mais jusqu'à présent, aucun dossier des outre-mer n'a été labellisé, regrette François Hollande qui préside cette fondation depuis 2014, année où il était toujours aux commandes du pays.

Un concours spécifique est ainsi ouvert à partir de cette année pour les territoires ultramarins, ce qui explique que la Réunion, le plus grand et le plus peuplé d'entre eux,

serve de base de départ au Tour de France de l'engagement de l'ancien président de la République.

**Jusqu'à  
300 000 €  
pour les  
lauréats**

Qui peut être concerné? Les associations, ou jeunes entreprises œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, des « acteurs de l'innovation sociale », disent les cadres de la fondation. Les lauréats bénéficieront d'un financement maximum de 100 000 € annuel sur trois ans en moyenne et d'un accompagnement sur la même période par des experts.

Les visites effectuées par François Hollande permettent de cerner un peu mieux les candidats potentiels de cet appel à projets.



« L'économie sociale et solidaire, ce n'est pas l'économie du pauvre », soutient François Hollande, à côté du directeur général de la fondation La France s'engage. (Photo Philippe Chan Cheung).

Le président de La France s'engage a visité hier l'association 3I à Saint-Paul (lire par ailleurs).

Aujourd'hui, il passera par l'usine de véhicules solaires Wello, la Scopad, grosse entreprise locale de l'économie sociale et solidaire (630 salariés), la Ressourcerie de la Mare, avant de rencontrer les étudiants en ESS de l'université.

## Moins d'actions d'insertion

Les candidats ont jusqu'au 15 octobre pour répondre à l'appel à projets, sur le site internet de la fondation.

« L'économie circulaire, la tran-

sition énergétique, la jeunesse, les personnes âgées, etc., il n'y a pas de limite à l'imagination, expose François Hollande à propos du champ d'intervention de la fondation. On espère beaucoup de projets, même de petites associations. L'économie sociale et solidaire, ce n'est pas l'économie du pauvre. C'est une organisation différente, qui peut avoir une efficacité très élevée, des emplois de haute compétence ».

Une bonne partie de l'économie sociale et solidaire repose depuis longtemps sur les emplois aidés, d'où le petit coup de griffe de l'ancien président de la République sur la baisse drastique de ces contrats. « Les collectivités pourraient se fédérer pour soutenir les emplois aidés, mais il y a aussi la baisse des dotations, y compris sous

mon quinquennat, qui complique la situation, concède François Hollande. L'effet des deux (baisse des dotations et des contrats) fait qu'il n'y aura plus autant d'actions d'insertion ».

La fondation, elle, accompagne 117 projets depuis sa création. Mais n'est-ce pas là aussi confier à des privés, même associatifs, des missions relevant du service public?

« Oui, il y a des projets que l'Etat, les collectivités devraient porter, estime François Hollande. Mais il est des domaines de l'innovation sociale qui appartiennent à la société elle-même. Et ces expérimentations, à un moment, doivent être des éléments de réflexion pour les politiques publiques ».

Stéphane FONTAINE



Une aide-ménagère de la Scopad chez un bénéficiaire. François Hollande visite aujourd'hui cette coopérative basée à Sainte-Marie. (Photo Emmanuel Grondin).

## Un ex-président « humain »

Quelques minutes de discussion, une dédicace personnalisée, une photo. François Hollande, sous sa casquette d'écrivain et d'ancien président de la République cette fois, s'est livré dans l'après-midi à un exercice qu'il apprécie ma-

nifestement. Trois heures de dédicaces de son livre, *Les leçons du pouvoir*, dans une grande surface de Sainte-Marie. La 75<sup>e</sup> du genre selon ses collaborateurs qui évaluent à 25 000 le nombre de personnes ainsi rencontrées.

Parti du pouvoir avec une cote de popularité tellement basse - et une primaire à hauts risques aussi - qu'il n'a pas pu se représenter, une première dans l'histoire de V<sup>e</sup> République, François Hollande teste avec son livre et ces signatures le

sentiment de ses concitoyens à son égard. « Il a un côté humain, et chaleureux », confie ainsi Carine.

### Revient ? Revient pas ?

« Il me paraît sympathique, tout en ayant une certaine autorité, lâche de son côté Alain. Je l'ai toujours supporté en tant que président. J'ai aimé son livre, et j'ai regretté un peu qu'il ne se soit pas représenté ».

Ah, la question de se représenter ! Elle est sur toutes les lèvres, et pas seulement, quoi qu'on puisse croire, sur celle des journalistes. Angèle l'a tentée, comme Lorenza, Palacoularmen et Mélissa, trois amis étudiants. « Il nous a répondu qu'il se présenterait si on était derrière lui », souligne le trio, qui a essayé une formule bien rodée de la part d'un ancien président qui n'y coupe pas, où qu'il passe.

Ce n'est de toute façon pas aujourd'hui que l'ex dira s'il revient ou pas. Mais c'est parce qu'il n'a pas pu se représenter que François Hollande estime qu'il devait aller à la rencontre des Français.

« J'ai voulu m'expliquer, à travers ce livre, sur les choix que j'ai faits, indique l'ancien président. Je veux dire aussi qu'il y a des raisons d'espé-

rer. Que la gauche peut apporter des réponses. On voit partout la montée des extrémismes, le Brésil est le dernier exemple en date ».

Parmi les dizaines de personnes qui ont fait la queue hier pour un petit mot, figuraient aussi les camarades. Philippe Le Constant, l'ancien premier secrétaire fédéral, Michel Tamaya, ancien maire de Saint-Denis, ou Monique Orphé ancienne députée. « Tu croyais que je ne t'aurais pas reconnu », glisse-t-il à Michel Tamaya.

### « Pas un si mauvais président »

Pour ces anciens soutiens, l'opinion publique a été trop dure envers le président Hollande. « L'Histoire reconnaîtra qu'il n'a pas été un aussi mauvais président que les gens le pensaient », pronostique Michel Tamaya. Philippe Le Constant ne dit pas autre chose : « Je suis convaincu que les Français auront une autre lecture de son bilan dans les années qui viennent, surtout en comparaison de ce qui se fait actuellement », juge l'ancien premier secrétaire.

Reste à convaincre une majorité d'électeurs.

S.F.



Séance de dédicaces de son livre, *Les leçons du pouvoir*, hier à Sainte-Marie. (Photo Philippe Chan Cheung)

## A la rencontre des sans-emploi



« Vous prendrez soin de mon haricot », a recommandé l'ex-président après avoir planté une jeune pousse.

Depuis qu'il n'est plus président de la République, François Hollande s'est mis en tête d'aider les pauvres. C'est ainsi qu'hier matin, le président de la fondation « La France s'engage » est venu à la rencontre des salariés de l'entreprise d'insertion 31, comme Institut d'insertion par l'innovation, qui s'est fait une spécialité de remettre au goût du jour des techniques ancestrales. Une centaine de salariés, en Ateliers chantiers d'insertion, sont employés par 31, à Saint-Paul, Saint-André ou La Possession.

L'ancien président de la République a visité chacune des trois activités de 31. À la clé, la possibilité de bénéficier d'un financement de 100 000 euros pour l'entreprise. Le maraîchage bio, la fabrication de statues en papier mâché, et la rénovation de livres. Brice Biondo, le formateur en jardinage, est de loin le plus bavard, passionné par son sujet. François Hollande, que l'on imagine mal « gratter la terre », aura eu à planter un pied de poids carré. « Vous avez des poids

carrés », s'est-il étonné. Avant, il a pu découvrir grâce à son guide les 350 plantes différentes qui poussent dans le jardin, toutes les techniques artisanales de maraîchage hors sol, dans des bouteilles vides ou des tuyaux de PVC, mises au point par Brice Biondo. Il a pu aussi découvrir la permaculture en buttes, les œilletons d'Inde pour lutter contre les ravageurs, un jardin « autonome en semences ». « Vous prendrez bien soin de mon haricot », a recommandé l'ex-président de la République.

« Vos productions sont d'une qualité impressionnante. Votre laboratoire peut en effet donner des idées à d'autres. C'est intéressant de montrer que c'est possible sans intrants, avec des techniques qui ne sont plus exploitées. Avec la fondation La France s'engage, nous voulons valoriser des projets reproductibles ailleurs et économiquement viables. Ensemencer au-delà de La Réunion », a félicité François Hollande.

PhN



François Hollande a pu constater la qualité des légumes de 31 après avoir découvert les techniques culturales. (Photos PhN)

# « C'est l'ancien président qu'on vient voir »

Juste avant de dédicacer son livre et de se retrouver dans « une situation exceptionnelle de face-à-face » avec ses lecteurs qui sont « aussi des électeurs », François Hollande affiche son statut d'homme politique.

– Quelles seraient vos leçons de pouvoir pour La Réunion ?

– La Réunion a besoin de persévérance. Elle ne doit pas trop imaginer que c'est le pouvoir qui va lui donner toutes ses capacités de développement. Il faut attendre du pouvoir central qu'il lui apporte les moyens dont elle doit disposer, mais c'est elle-même qui a les conditions de sa réussite.

– Depuis que vous avez commencé votre tour de France, comment trouvez-vous les Français et aujourd'hui les Réunionnais ?

– Ceux qui viennent vers moi pour les dédicaces, je les trouve bienveillants voire reconnaissants sur des réformes, des actes que j'ai pu porter. Je les trouve inquiets sur ce qu'est la vie politique aujourd'hui. Elle a été chavirée. Je les trouve à l'égard du pouvoir en demande de considération. Que ce soit ici à La Réunion ou ailleurs, il y a un sentiment général, trop général, d'abandon.

– Qui se retrouve en face d'eux : l'auteur, l'ancien président de La République, le président de la fondation ?

– C'est l'ancien président qu'on vient voir pour qu'il puisse donner des explications sur ce qu'il a fait. C'est l'homme qu'ils viennent rencontrer. Parfois c'est l'homme politique qui n'a pas disparu.

## « Je ne suis jamais parti »

On me demande ce que je pense de telle situation, ce que je ferais, ce que la gauche va devenir, si l'Europe va demeurer ce qu'elle est ou si elle va éclater... Un tas d'interrogations. Je me dois de leur répondre.

– Comme la question de savoir si vous allez revenir en politique ?

– Je ne suis jamais parti. Je ne me place jamais dans cette hypothèse car je ne suis candidat à rien et parce que je ne demande rien. C'est ce qui crée la qualité, l'authenticité de cette relation. Si je venais en campagne, ce serait autre chose. Je viens présenter un livre, rencontrer les Réunionnais et être dans une relation tellement rare dans la vie politique. C'est tellement exceptionnelle d'être en face-à-face. J'ai dû voir 25 000 personnes dans cette configuration. Des gens qui sont assis en face de moi et qui me parlent. Je m'exprime assez peu, ce sont eux qui me confient un certain nombre de leur sentiment. C'est vraiment très précieux.

– Est-ce des lecteurs que vous venez chercher ou des électeurs ?

– J'ai eu beaucoup plus d'électeurs que de lecteurs (sourire). Pour devenir président de La République, il faut des millions de Français. Le lecteur est aussi un électeur, mais il vient faire un acte qui n'est pas anodin. Il vient chercher à comprendre.

– Dans quel état trouvez-vous La Réunion ?

– La Réunion a connu un développement. Ce serait manquer de respect à son égard et à l'égard des Réunionnais de dire qu'il n'y a pas de progrès. Mais il y a des situations qui ne sont pas acceptables. Un chômage chez les jeunes de plus de 40%, une pauvreté qui demeure, des conditions d'accès à l'enseignement supérieur qui ne sont pas celles de métropole... Il y a toujours des problèmes d'inégalité.

– Vous aviez développé une certaine forme de solidarité avec les contrats aidés... et Emmanuel Macron les supprime ?

– (Il coupe) C'est une mauvaise politique que de remettre en cause ces contrats. Ce n'était pas pour aider simplement les personnes, c'était aussi pour favoriser des services et des activités qu'on retrouve maintenant dans l'écono-



Ils étaient nombreux à venir saluer l'ancien président de La République dans une librairie nordiste.

mie sociale et solidaire à travers l'insertion, le développement durable, l'économie circulaire.

## « Rétablir les emplois aidés »

– Si vous étiez président, quelle serait votre priorité pour La Réunion ?

– J'aurais gardé la stabilité des aides économiques. Pour les entrepreneurs, ce qui est insupportable, c'est que ça change tout le temps et qu'ils ne peuvent pas investir durablement. Ma deuxième priorité serait de continuer à faire un effort d'infrastructures notamment en matière d'énergie renouvelable. Ma troisième priorité serait de rétablir les emplois aidés. On en a absolument besoin. Non pas pour une solution permanente, mais pour permettre justement la transition vers l'emploi durable.

– Un jeune vient vous voir et souhaite entrer en politique. Quels conseils lui donnez-vous ?

– Je leur conseille de s'intéresser d'abord, non pas à eux ou à

leur ville, mais au monde. On ne s'engage pas pour son bout de chemin, on s'engage pour l'humanité. Une fois qu'ils ont fait ce tour du monde grâce à la presse, à internet, ils peuvent devenir conseiller municipal et s'engager dans la politique.

– Sur la scène politique locale, on évoque souvent une politique de « dinosaures ». Le renouvellement a dû mal à prendre...

– Il y a des élus présents depuis très longtemps d'où la réflexion sur le non-cumul des mandats dans le temps. L'âge ne fait rien à l'affaire. Ce qui compte, c'est d'avoir des idées et des projets. Ce qu'il faut juger quand on voit une personnalité politique, même si elle peut parfois être préhistorique, ce sont ses idées. Les électeurs décident de tout. Les élus peuvent se présenter autant qu'ils voudront, s'il n'y a pas d'électeurs pour les choisir, ils disparaîtront. Les dinosaures ont fini par disparaître parce que le climat avait changé. Si les électeurs changent, les élus changeront. C'est une loi de la Nature.

Entretien :  
Véronique TOURNIER



# L'édito

de David Chassagne

## Depuis Trifouilly, on peut changer le monde

**E**n campagne, François Hollande ? C'est un peu tôt pour le dire. Les médias - surtout parisiens - guettent les moindres mouvements de l'ex-président comme s'il allait bondir subitement à l'assaut de Macron. Alors que, en félin rusé de la politique, Hollande sort une-deux griffes par-ci, par-là. Comme hier devant Collienne à la télé, disant de l'actuel président que ce n'était "pas forcément son tour" d'accéder à l'Elysée en 2017 mais que bon, "le vide" avait fait que... Ou encore, répondant à une question sur la randonnée : "Je ne suis pas, si je puis dire, un marcheur". En réalité, François Hollande n'est pas en campagne parce qu'il est sur un terrain qu'il affectionne plus encore : celui du temps non compté. Il a le temps, Hollande, tout le temps du monde, pour aller au contact de ce qu'il préfère : les gens. Hier, dans la séance de dédicaces accordée à la

Fnac, il a écrit des phrases qui remplissaient toute la page 4 de son livre. Il a aussi posé tout sourire devant son garde du corps transformé en photographe, discuté, écouté, échangé.

En conférence de presse, le matin, il le laissait entendre sans ambages : le temps, c'est un privilège dont un président en exercice est privé. Mais qu'un ex-président sait parfaitement mettre à profit.

*Hier, dans la séance de dédicaces accordée à la Fnac, il a écrit des phrases qui remplissaient toute la page 4 de son livre. Il a aussi posé tout sourire devant son garde du corps transformé en photographe, discuté, écouté, échangé.*

Ce matin, face aux lecteurs du Jir, François Hollande nous racontera sans doute cela : comment, une fois les affronts passés, il a pu se replonger dans ce qui fait la France : son imagination, son envie de fabriquer ensemble, d'inventer, de tester. Et sa Fondation est

créée sur l'envie de mettre en l'air ces initiatives venues d'en-bas, du terrain, de Trifouilly-les-Oies, dirait-on vulgairement.

Or depuis Trifouilly, on peut changer le monde, ou son pays, ou son village, ou son quartier. Hollande le sait et c'est pour ça qu'il entame son "Tour de France de l'engagement". D'abord parce qu'il n'apporte que des bonnes nouvelles : un soutien finan-

cier possible à des initiatives pertinentes. Et ensuite parce que labourer le terrain, en prenant son temps, c'est au moins rester sur le terrain. On ne sait jamais, si le temps venait à s'accélérer...

*dchassagne@jir.fr*



François Hollande lance son Tour de France de l'engagement

# "Il n'y a pas de limites à l'imagination"

Déjà 150 projets ultramarins ont été déposés à la Fondation de l'ex-président de la République. Les associations et entreprises candidates ont jusqu'à lundi prochain pour prétendre aux 100 000 euros de soutien. François Hollande en profite pour sillonner le terrain.

**L**es bons projets sont ceux qui peuvent être copiés, reproduits, dupliqués». Voilà l'une des quêtes actuelles de François Hollande : les bons projets. Suffisamment intéressants pour obtenir 100 000 € de soutien, et quasiment l'équivalent en conseils, encadrement, suivi d'experts pendant trois ans. Et suffisamment porteurs pour être "essaimés" sur plusieurs communes, le département tout entier, ou la France, allez savoir. Bref, des projets prêts à "changer d'échelle".

L'ex-président de la République a commencé hier une sorte de "Reunion tour" avec un plaisir non dissimulé : "L'avantage, aujourd'hui, c'est que j'ai le temps d'aller voir sur le terrain l'avancée des projets labellisés par la Fondation".

Cette fondation, qu'il a créée, s'appelle "La France s'engage" et œuvre dans un domaine bien particulier : l'économie sociale et solidaire. Déjà 117 projets ont été labellisés au national, "depuis la très haute technologie d'ingénieurs qui ont inventé un drone solaire capable de fournir de l'énergie dans des zones isolées, jusqu'à du très humain, comme ces personnels hospitaliers du

CHU de Rennes qui se sont unis pour apporter du bien-être aux enfants hospitalisés. L'économie sociale et solidaire n'est pas l'économie du pauvre. Elle ne s'adresse pas forcément à ceux qui sont dans le besoin. C'est une organisation difficile, qui nécessite aussi des créations d'emplois de haute compétence". 117 projets donc, mais aucun entre outre-mer. Sans doute

*"L'économie sociale et solidaire n'est pas l'économie du pauvre. Elle nécessite des emplois de haute compétence".*

l'éloignement a-t-il joué, sans doute aussi nos jurys ne comprenaient pas assez d'ultramarins. Et puis l'idée, comme souvent en outre-mer, que "ce n'est pas fait pour nous", résume le président. "Or c'est fait pour l'outre-mer, c'est simple d'accès, et il n'y a pas de limites". Tout comme "il n'y a pas de limites à l'imagination", constate-t-il, en voyant la diversité des projets déjà retenus au national.

Pour pallier cette carence, c'est donc un concours dédié à l'outre-mer qu'ouvre la Fondation "La France s'engage". Les associations ou entreprises qui "s'engagent



"Je ne choisis personnellement aucun projet. C'est un jury indépendant qui délibère". (Photo Stephan Lai-Yu)

pour les autres", selon l'expression du directeur général Jean Saslawsky, sont appelées à candidater d'ici le 15 octobre (lire par ailleurs). Nils Pedersen, responsable des

concours, a déjà comptabilisé "environ 150 projets reçus" et il reste encore précisément sept jours pour remplir les formulaires en ligne. François Hollande es-

père donc que son Tour de France de l'engagement le ramènera vers La Réunion l'année prochaine, pour visiter une initiative labellisée. En avertissant quand même

qu'il n'y a pas de favoritisme : "Je ne choisis personnellement aucun projet. C'est un jury indépendant qui délibère".

David Chassagne

## Emplois aidés : "Je déplore la diminution"

Comme il l'avait déjà déclaré dans l'entretien accordé au JIR vendredi dernier, François Hollande a répété hier qu'il "déplore qu'il y ait eu une diminution des emplois aidés. Mais ce n'est pas une raison pour lâcher prise".

Les Parcours Emploi Compétence (PEC) créés pour remplacer les emplois aidés sont "d'une durée d'une durée plus longue mais en nombre très insuffisant et le budget 2019 laisse penser qu'on sera autour de 120 000 ou 130 000. Quand on sait qu'un grand nombre de ces emplois - et c'est heu-

reux - sont affectés aux écoles, assez peu seront consacrés à l'insertion".

Alors que, rappelle l'ex-président, "les emplois aidés que j'avais créés étaient quasiment sans participation des collectivités locales. J'avais d'ailleurs accordé des dérogations : davantage d'emplois aidés pour l'outre-mer, proportionnellement à leur population, avec une participation minimale, et le CICE à 9%".

Pour autant, François Hollande rappelle que la fondation n'a pas vocation à "se substituer aux financements publics".

## Parmi les lauréats

**Audition solidarité** : depuis un atelier basé dans les Landes, une association équipe les personnes sourdes et malentendantes défavorisées avec des appareils auditifs recyclés, en France mais aussi via des missions humanitaires à l'étranger.

**Proxidon** : dans la région de Lyon, cette plateforme internet permet aux petits commerces de faire des dons ponctuels à la banque alimentaire du Rhône.

**Magik Place**. En Ile-de-France, l'association Chemins d'Enfances dispose de deux animateurs qui sillonnent les lieux d'hébergements des primo-arrivants ou migrants avec une camionnette et tout le matériel nécessaire pour créer des espaces de jeux itinérants.

**Comptoir de campagne**. Principe : ouvrir des boutiques de proximité dans des villages

où il n'y a plus aucun commerce ou service. Ces commerces font dépôt de pain, épicerie, poste et point internet, pour l'instant dans la Loire et le Rhône.

**Les P'tits Doudous**. Au CHU de Rennes, le personnel infirmier a inventé un jeu vidéo sur tablette qui explique aux enfants, de manière ludique, leur parcours de soin. A chaque enfant est aussi donné un doudou. But : réduire les angoisses et les douleurs.

**ViensVoilrMontTaf**. En Ile-de-France, cette plateforme permet aux élèves de 3<sup>e</sup> en réseau prioritaire d'accéder à des stages en entreprises. Pour l'instant, en Paca et en Ile de France, avec 520 entreprises partenaires.

**Wake Up Café**. En Ile-de-France, cette association accompagne des détenus vers la réinsertion professionnelle et sociale.

**Carton plein**. Chaque année, cette structure embauche et accompagne plus de 70 personnes issues de la rue, orientées vers

des associations de maraude, hébergement d'urgence, centres sociaux... De plus, l'asso réutilise des cartons pour effectuer des déménagements à vélo.

**La Maison qui déménage**. Une maison qui se monte en 10 jours, se démonte en 3 jours, sans empreinte écologique.

**Eloquentia**. En région parisienne, la Coopérative indigo propose des formations en prise de parole en public et organise des concours, du collège à l'université.

**Rejoué**. En Ile-de-France, récupération de jouets ayant déjà servi pour les réparer, reconditionner, redistribuer. Une cinquantaine de salariés déjà accompagnés.

**Zephyr Solar**. Un ballon à hélium doté de panneaux solaires permet d'apporter de la télécommunication et de l'observation aérienne sur des sites difficiles d'accès. Utile notamment pour les ONG dans les pays touchés par des catastrophes.

L'ancien président de la république en visite à Saint-Paul

# L'association 3i milite pour une agriculture raisonnée et innovante

Avec son chantier d'agriculture innovant, l'association 3i espère être lauréate du concours lancé par la fondation de l'ancien président.

C'est dans les hauts de Saint-Paul que François Hollande a démarré sa visite réunionnaise. L'ancien président de la République désormais président de la fondation "La France s'engage" tenait à venir à La Réunion, département le plus actif en matière d'économie sociale et solidaire en outre-mer. "Je pense qu'à La Réunion il y a de l'innovation. Je ne suis pas déçu. Il y a une volonté de se mettre dans une démarche de transition écologique et de déve-

loppement durable. Je l'avais constaté quand j'étais président. Je savais qu'il y aurait beaucoup de sujets et d'initiatives à me présenter", a-t-il souligné.

L'association 3i, pour institut d'insertion par l'innovation, cadre parfaitement avec les objectifs de "La France s'engage". Elle a ainsi déposé un dossier auprès de cette dernière pour valoriser son activité agricole et l'a présentée, hier matin, à François Hollande.

Sur une surface agricole réduite, elle utilise des tech-

niques agricoles alternatives pour faire pousser des fruits et légumes lontan.

## "PROLONGER L'EXPÉRIENCE"

Les salades poussent dans des tubes PVC "hors sol", les pommes de terre dans des tours de terre qui permettent de tripler le rendement et certains légumes verts sur des buttes de permaculture appelées "Hugle kultur". Avec leur dôme de terre, ces dernières permettent d'augmenter la surface cultivée de 20 % et de diminuer l'arrosage de 80 %. Elles sont autofertiles pendant 3 ans. Il n'y a donc pas besoin d'utiliser de produits phytosanitaires. La production se situe entre le bio et l'agriculture raisonnée. Pour entretenir le tout, 11 personnes ont été embauchées en CCD insertion pour une durée d'un an. Elle sont formées par Brice Bondio, l'encadrant technique. L'objectif est de favoriser leur retour à l'emploi. C'est le cas de Marie Jorda. Victime de la crise requin, elle a perdu son emploi de secrétaire dans un club de voile. Deux ans de chômage plus tard, elle est embauchée par l'association 3i. "On nous



François Hollande a découvert hier matin, à Saint-Paul, le chantier d'insertion de l'association 3i (photos Ludovic Lai Yu).



Parmi les différents chantiers, l'association emploie des personnes pour remettre en état les livres abîmés.

forme aux techniques agricoles mais aussi à la soudure pour la fabrication de la serre, à l'usage de certains outils agricoles... Cette activité m'apporte beaucoup de joie. Après ce CDD, je souhaite valider mes acquis pour me lancer dans l'agriculture", témoigne-t-elle. Sur ce site de Saint-Paul, l'association a également créé un atelier de fabrication de statues en papier mâché et de réparations de vieux livres.

Consciente que les subventions baissent d'année en

année, l'association se tourne vers des partenaires privés et tente de les convaincre de la pertinence de leur projet. Elle souhaite ainsi s'appuyer sur des coopératives privées pour vendre, à terme, sa production agricole lontan. "Nous maîtrisons les techniques, nous avons les semences... Nous souhaitons prolonger cette expérience agricole. Mais pour cela, il nous faut des moyens", précise Thierry Testan, coordinateur technique. C'est là que pourrait

intervenir la Fondation de François Hollande. Si sa visite, hier, ne présage pas du résultat du concours, il s'est en tout cas montré séduit : "Ce que vous faites là, c'est un laboratoire. L'objectif est de montrer qu'il est possible, sans technique approfondie, d'avoir des productions de qualité, sans intrants, et qui n'étaient plus exploitées", a jugé François Hollande. Les lauréats du concours seront dévoilés en février 2019.

J.-Ph.L.

## L'association déjà primée par Nicolas Hulot

En mai 2018, l'association 3i a été primée par le ministère de la Transition écologique dans le cadre du concours "Mon projet pour la planète". L'association a mis au point un ingénieux processus pour récupérer le pain invendu, le mélanger à des légumes et fabriquer de la nourriture pour les volailles. L'association a obtenu une subvention de 70 000 euros. Le projet devrait bientôt débuter à Saint-Joseph. Certaines volailles seront uniquement nourries avec cette nourriture et les autres

bénéficieront de leur alimentation habituelle. Des tests seront réalisés pour évaluer la qualité de la viande des deux groupes de volailles. A plus long terme, du curcuma pourrait être intégré à leur nourriture dans l'espoir que cela jaunisse leur chair. Le poulet jaune est particulièrement apprécié des Réunionnais.

Il a également découvert les sculptures en papier mâché, comme ici, celle d'Edmond Albius.



Rencontre à la Fnac de Duparc

# Signé "F.H"

Pendant de longues heures, l'ancien Président a dédié son livre. Avec une grande disponibilité et une totale maîtrise de l'exercice.

**A**u début, cela avait fait sourire. La première séance de dédicaces de François Hollande organisée en mai dernier, dans un Leclerc de Bretagne avait suscité le "buzz". L'événement avait été largement moqué par les quelques esprits sots qui trouvaient indignes qu'un ex-chef de l'Etat s'expose ainsi dans un supermarché. Quelques mois plus tard, ça ne fait plus rire personne. Au contraire, côté public, ça marche fort. "Une fois, il y avait tellement de monde qu'on a fini à 2h30 du matin", sourit son attaché de presse.

François Hollande, qui a déjà visité près de 60 départements en métropole, tenait hier à Sainte-Marie sa 75e séance de dédicaces. Un véritable marathon de la signature. "J'ai pu constater que beaucoup de mes compatriotes venaient me rencontrer pour m'exprimer leur gratitude ou leurs inquiétudes. Ce lien-là, je ne veux pas le laisser se distendre. Au

contraire, je l'entretiens. Il est le sens de ma vie", nous confiait l'ancien Président avant d'arriver à La Réunion. Dans "Les leçons du pouvoir", François Hollande livre sa vision de l'exercice du pouvoir en France comme sur la scène internationale. Il revient sur son mandat, évoque les épreuves traversées par le pays ainsi que les grands défis mondiaux et européens.

## "LE SIGNE D'UNE CERTAINE RECONNAISSANCE"

En librairie, c'est un succès fou. Le livre s'est déjà vendu à 110 000 exemplaires, et il a dû être réédité à 15 reprises. "Beaucoup de Français voulaient savoir ce qu'a été ma vie de Président, comprendre les choix que j'ai eu à prendre dans des circonstances exceptionnelles. La guerre, les attentats, le terrorisme, la crise économique... Mais j'y vois aussi le signe d'une certaine reconnaissance pour mon action, dont

on voit aujourd'hui les résultats", dit l'auteur à propos de cette réussite commerciale exceptionnelle pour un livre politique.

Il faut dire que le service après-vente est parfaitement assuré. En plus de la traditionnelle dédicace et de la photo souvenir, assurée par un membre de son équipe, l'ex-chef d'Etat a pris le temps, hier, de discuter avec chacun de ses visiteurs de tous âges et tous horizons. Ça papotait retraites, actualité politique ou études. "Vous avez vu, il y a beaucoup de jeunes", note François Hollande, "c'est toujours comme ça. Ils sont demandeurs de conseils sur l'engagement et sur la vie politique. Moi je les encourage toujours à aller voir le monde". "Dans ce genre de rencontres, la parole est très libre", poursuit-il, "c'est un exercice qu'il m'était impossible de faire quand j'étais en fonction. Je me pose justement souvent la question. N'aurait-il pas fallu le faire ? Même quand on est au sommet de l'Etat, il



François Hollande a tenu, hier, à Sainte-Marie sa 75e séance de dédicaces depuis la sortie de son livre. Et toujours avec le sourire (photos Ludovic Lai-Yu).

faudrait prendre le temps nécessaire pour écouter les Français". Et puis, il y a cette fameuse question. L'incontournable... "Oui, c'est vrai on me demande tout le temps si je vais revenir en politique", reconnaît l'ancien Président. Et alors ? Il sourit et s'en sort par une pirouette: "Je leur dis alors que je ne peux pas répondre. Parce que vous êtes là, vous les journalistes..."

Lukas Garcia

## "Simple et accessible..."

**AMBIANCE.** À l'entrée de la FNAC de Sainte-Marie, la file d'attente n'a pas désempli. François Hollande a fait durer le plaisir de longues heures pour des "fans" ravis de l'expérience. "Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'il a vraiment bien pris le temps de discuter. Il m'a questionné sur mes études, sur ce que je voulais faire plus tard. Je ne m'y attendais pas. J'étais finalement très impressionné mais il m'a mis très à l'aise", témoigne David, sorti de la fac avec une heure d'avance pour ne pas manquer ce rendez-vous.

Christiane est, elle, venue avec son livre sous le bras: "Je l'avais acheté à sa sortie. J'ai beaucoup aimé. Je suis venue ici aujourd'hui car je suis nostalgique du quinquennat Hollande. On se plaignait beaucoup à l'époque. Mais maintenant, avec du recul, on peut voir la différence. Il a eu un petit mot très gentil pour moi. C'est certain, je voterai à nouveau pour lui s'il se représente".

## QUELQUES "VIP"

Parmi les anonymes, quelques visages bien connus comme Monique Orphé, députée de la cinquième circonscription durant le quinquennat Hollande ou Philippe Le Constant, l'ex-premier secrétaire du Parti socialiste réunionnais. "Je ne pouvais évidemment pas rater ça. François Hollande n'a pas changé. Je le retrouve ici comme je l'ai toujours connu, simple et très accessible", témoigne l'élu Bénédicte qui ne serait pas étonné d'un retour au premier plan de l'ancien Président, "j'aurais beaucoup aimé qu'il fasse un deuxième mandat... Désormais, rien ne peut être exclu. Parce que en politique, tout va très vite. La politique menée par l'actuel gouvernement permet de comparer."

La présence de François Hollande a aussi permis de revoir quelques anciens de la scène politique réunionnaise, à l'image de Michel Tamaya, qui fut maire de Saint-Denis de 1994 à 2001 et député de la première circonscription. L'occasion de se remémorer quelques bons souvenirs. "Cette rencontre, c'est un pèlerinage. Une sorte de retour aux sources", s'amuse l'ancien élu socialiste, "nous avons été députés ensemble. Je l'ai même accueilli à la maison une fois quand il était venu en vacances. Je lui avais préparé un bon petit cari créole". François Hollande avait l'air de très bien s'en souvenir.

L.G



Michel Tamaya, l'ancien maire socialiste de Saint-Denis, a eu son livre dédié.

# "Emmanuel Macron : ce n'était pas forcément son tour", estime François Hollande en visite à La Réunion

En visite durant deux jours à La Réunion, l'ancien président de la République a accordé à un entretien à Jean-Marc Collienne sur Réunion La 1ère. François Hollande revient sur sa politique et celle de son successeur, Emmanuel Macron.



© Nathalie Rougeau En visite durant deux jours à La Réunion, l'ancien président de la République a accordé à un entretien à Jean-Marc Collienne sur Réunion La 1ère.

- Laura Philippon / Jean-Marc Collienne

Après avoir occupé une fonction aussi importante que celle de Président de la République, pas facile de venir en tant que simple citoyen à La Réunion. [François Hollande a donc décidé de revenir sur l'île en tant que président de la Fondation "La France s'engage"](#).

Pour l'ancien chef de l'Etat, cette initiative permet *"de travailler et penser aux autres, pas seulement penser à soi"*. *"Nous sommes plus forts ensemble. Une initiative qui va partir de quelques-uns peut être utile à tous, affirme François Hollande qui essaie "de le montrer avec la fondation"*.

## "Si j'avais été là en 2017, le résultat aurait sûrement été différent"

Officiellement, le président de la République souhaite parler uniquement de sa fondation. En réalité, difficile d'éviter les questions politiques. En 2012, 71 % des Réunionnais avaient voté pour François Hollande. Pourtant lors de l'élection présidentielle en 2017, Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France Insoumise est arrivé en tête du premier tour à La Réunion, devant Marine Le Pen, présidente du Front National. Je n'étais pas là en 2017. Si j'avais été là, le résultat aurait sûrement été différent. Il y a eu une forme de désespoir de ne pas trouver une vie politique qui soit à la hauteur de ce que La Réunion peut espérer. *"Nous savons de quoi se nourrissent les extrêmes, poursuit l'ancien chef de l'Etat. Je pense notamment à l'extrême droite qui se nourrit du manque de perspective de beaucoup de jeunes. Hors durant tout mon quinquennat, j'ai donné la priorité à la jeunesse : aussi bien pour les emplois aidés, les universités et les réseaux d'entreprises"*.

## Emmanuel Macron, "ce n'était pas forcément son tour"

L'ancien chef de l'Etat n'est pas tendre avec son successeur, Emmanuel Macron. *"Il a pu devenir président, car il y a eu un vide, un vide à droite et un vide à gauche, affirme François Hollande. Ce n'était pas forcément son tour, je pense qu'il a saisi les circonstances, mais la responsabilité est d'abord celle des partis de droite et de gauche, qui malgré les primaires, n'ont pas su donner de perspectives au pays"*.

## A nouveau candidat ?

François Hollande sera-t-il à nouveau candidat à la présidence de la République ? *"C'est en évoquant ce type de scénario que l'on fait perdre à la parole son crédit"*, estime l'ancien chef de l'Etat. Après une conférence de presse et la visite d'un chantier d'insertion à Saint-Paul, François Hollande est allé dédicacer son ouvrage à la FNAC de Sainte-Marie. Depuis la sortie de son livre *"Les leçons du pouvoir"*, l'ancien chef de l'Etat échange avec les Français lors ces séances de dédicaces. *"Les gens constatent le manque, le vide encore aujourd'hui. Beaucoup sont inquiets de l'avenir et ils se tournent vers des personnalités qui ont exercé le pouvoir"*, remarque François Hollande. Mon rôle est de leur donner des explications, mais aussi mes inquiétudes sur l'avenir. Je ne vais pas leur dire que je suis à leur disposition, car ce n'est pas une seule personne qui va régler les problèmes du pays.

## A La Réunion, François Hollande défend l'économie sociale et solidaire

François Hollande est à La Réunion. L'ancien chef de l'Etat a tenu ce lundi 8 octobre une conférence de presse en tant que président de la fondation "La France s'engage". Il défend une économie sociale et solidaire. Il a ensuite visité un chantier d'insertion.



© Olivier de Larichaudy François Hollande visite les jardins de l'association 3i à Saint-Paul.

- LP / Olivier de Larichaudy / Nathalie Rougeau

Sa visite va durer deux jours. François Hollande est arrivé ce lundi 8 octobre à La Réunion. [L'ancien président de la République vient dans l'île en tant que président de la fondation "La France s'engage"](#). La Réunion est la première étape Outre-mer de sa grande tournée destinée à promouvoir sa fondation. Le dernier passage de François Hollande à La Réunion remonte à 2014. Il était alors président de la République.

### Une économie différente

Lors d'une conférence de presse ce matin, à l'hôtel Mercure Créolia, à Saint-Denis, l'ancien chef de l'Etat a défendu l'Économie Sociale et Solidaire : Ce n'est pas l'économie du pauvre, c'est une organisation différente, avec des performances élevées, des emplois d'insertion certes, mais aussi de hautes compétences. Je déplore la diminution des emplois aidés et une certaine incertitude sur les aides économiques. La Fondation "La France s'engage" soutient et accompagne le développement de projets sociaux et solidaires. Elle peut aussi soutenir des projets portants sur l'éducation, la culture, la solidarité, l'écologie ou encore la santé. Grâce à un concours, la fondation aide les projets les plus innovants à hauteur de 100 000 euros et les accompagne sur trois ans pour consolider les activités. Le concours est ouvert jusqu'au 15 octobre.

## François Hollande s'engage pour La Réunion



François Hollande est à La Réunion. C'est en tant que président de la Fondation "La France s'engage" que l'ancien Président de la République effectue ce déplacement sur deux jours. C'est à l'hôtel Mercure Creolia à Saint-Denis que François Hollande réserve ses premiers mots à la presse dès son arrivée matinale ce lundi dans notre département.

La dernière fois que l'ancien chef d'Etat avait posé les pieds à La Réunion c'était en août 2014, dans le cadre d'une visite officielle deux ans après son accession à l'Elysée.

*"La France s'engage est un projet que j'ai lancé comme président de la République et qui se poursuit aujourd'hui dans le cadre d'une fondation"*, avait déclaré l'ancien chef d'Etat au moment de succéder à la présidence de Martin Hirsch, en septembre 2017. Depuis, il sillonne la France pour promouvoir des projets innovants que sa fondation accompagne.

"La France s'engage" a pour objectif de promouvoir des initiatives innovantes privées, jugées d'intérêt général. Elle ne se limite à aucun domaine précis, même si le secteur de l'économie sociale et solidaire est particulièrement favorisé. Des projets ayant trait à l'éducation, la culture, la solidarité, l'écologie, ou encore la santé peuvent ainsi être soutenus.

François Hollande vient plus particulièrement promouvoir à La Réunion le concours Outre-mer lancé par sa fondation jusqu'au 15 octobre.

### **"Un effet de levier pour des porteurs de projet innovant"**

La filière Outre-mer du concours s'inscrit dans le prolongement du concours national tout en s'adaptant aux réalités des territoires ultra-marins. L'ancien Président de la République pourra, dès ce matin et toujours à Saint-Denis, se rendre compte des projets innovants en terre réunionnaise. ce sera notamment le cas avec la visite d'une entreprise innovante en matière de déplacements urbains.

En proposant une dotation de 100.000 € (versée sur 3 ans) à ses lauréats, la fondation ambitionne d'être *"un effet de levier pour des porteurs de projet innovant et répondant à des problèmes sociaux"*, selon le leitmotiv affiché par la fondation. Les lauréats bénéficient de l'appui d'une communauté d'experts et de mécénat de compétences afin de faciliter le changement d'échelle de leur projet.

Malheureusement, à ce jour, aucune candidature issue de l'Outre-mer n'a été labellisée. Sur les deux dernières éditions du concours national, seuls 10 candidats ultra-marins ont déposé un dossier dans le cadre de la phase 1. En 2018, un seul projet a été sélectionné en phase 2, alors même que les Outre-mer représentent près de 2,6 millions d'habitants dont 1,2 million de jeunes. *"C'est la raison pour laquelle la Fondation la France s'engage a décidé de lancer son grand Tour de France de l'engagement en Outre-Mer à La Réunion où notre équipe sera présente deux jours afin de rencontrer des projets innovants, promouvoir notre concours et rencontrer la jeunesse"*, informe la gouvernance de la fondation

La fondation a été reconnue d'utilité publique en mars 2017. Elle dispose d'un budget annuel de 30 millions d'euros. Si ce budget est couvert à hauteur de 8,5 M€ d'argent public, pas moins de 16,5 millions proviennent de fonds privés tels que BNP, Total, Andros et Artemis.

09/10/2018

## François Hollande en campagne électorale à La Réunion ?

Nous lui avons posé la question, hier matin, à l'hôtel Créolia où il tenait une conférence de presse en tant que président de la Fondation la France s'engage. « François Hollande serez-vous candidat à l'élection présidentielle de 2022 ? ». Sa réponse, assortie d'un petit sourire qui en dit long, a été la suivante : « la sagesse commande d'être sérieux sur ce sujet ». Donc, officiellement, François Hollande n'est pas en campagne électorale à La Réunion. Mais à la question que nous lui avons posé, il aurait pu aussi très bien répondre par la négative, tout de suite, s'il n'avait pas en ligne de mire cette échéance de 2022.



Au cours de sa conférence de presse, François Hollande, s'est contenté de dire qu'il a du temps maintenant pour parcourir la France et se rendre compte de l'avancée des mesures prises par la Fondation la France s'engage. Il sera en Guadeloupe prochainement et visitera ultérieurement d'autres régions ultramarines. Comme on a pu le constater, hier, au fil de ses déplacements, il ne se prive pas de rappeler ce qu'il a fait du temps où il était président. Ce fut

le cas, hier, au Créolia où il n'a pas manqué de « déplorer » la politique actuelle du gouvernement et du président Macron notamment sur les emplois aidés. « Je déplore évidemment la diminution des emplois aidés qui constituaient des aides économiques nécessaires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Les PEC (parcours emploi compétence) sont en nombre très insuffisant », a-t-il dit.

L'ancien président de la République a également pointé du doigt la suppression du CICE à 9% qu'il avait instauré du temps il était au pouvoir, tout comme il a dénoncé le futur budget de l'Outre-mer qui prévoit la suppression d'autres dispositifs économiques. « Il n'y aura plus autant d'actions d'insertion » a regretté François Hollande tout en ciblant la baisse des dotations des collectivités dont l'ancien gouvernement ne serait pas totalement étranger. Mais il est vrai qu'en politique, on perd assez vite la mémoire.

En visite depuis hier, François Hollande qui avait été élu à plus de 70% des suffrages dans l'île en 2012 face à Nicolas Sarkozy, se plaît à se promener, à découvrir des entreprises innovantes avec sa casquette de président de la Fondation la France s'engage. Il pose volontiers avec le public lors des séances photos et de dédicaces dans les FNAC de l'île. Mais il est certain que durant son séjour à La Réunion, François Hollande n'est pas uniquement resté dans son costume de VRP de la FFE. Il n'a jamais perdu de vue l'objectif 2022. Ni celle de reconstruire un PS aujourd'hui en lambeaux dans la perspective de la reconquête du pouvoir le moment venu; Ce PS dont il a été le patron durant de longues années. Il y a eu le volet public « économie sociale et solidaire » de sa visite qui s'achève ce soir dans notre île, mais il va sans dire aussi qu'il y a eu, parallèlement, un volet plus politique avec des rencontres entre « camarades » de ce qu'il reste du parti de la rose ( pour l'instant fanée).

En tout cas, en tirant discrètement mais efficacement sur la politique Macron (son ancien ministre de l'économie), au fil de ses rencontres et de ses prises de parole, François Hollande prépare incontestablement le terrain pour les prochaines échéances.

09/10/2018

## Deuxième et dernier jour de visite pour François Hollande

LINFO.RE –Lucie Touzé



Antenne Réunion

### **François Hollande est arrivé hier à La Réunion. La Fondation la France s'engage a débuté son Tour de France de l'engagement sur l'île !**

Le Président de la "Fondation la France s'engage" **François Hollande** poursuit sa visite à [La Réunion](#) avec son équipe, pour une visite de deux jours.

La Fondation la France s'engage soutient et accompagne des projets sociaux et solidaires dans leur développement et leur essaimage territorial.

#### **À la visite des entreprises Réunionnaises**

Lundi matin, **François Hollande** a rendu visite à une entreprise d'insertion à l'Étang Saint Paul et ce, dans le cadre du concours de la Fondation la France s'engage.

"À La Réunion il y a une volonté de se mettre dans le développement durable, l'économie circulaire et la transition énergétique", a dit François Hollande.

#### **Un attachement fort à l'Outre-mer**

"Je suis très attaché à l'Outre-mer et pendant les 5 ans où j'ai exercé la fonction de Président de La République, j'ai fait tous les déplacements dans tout l'Outre-mer et notamment à La Réunion" explique **François Hollande**.

Avant de poursuivre : "Il y avait pour moi deux objectifs. Le premier était de valoriser l'agriculture réunionnaise notamment de trouver un prix convenable pour la canne à sucre. Et j'avais un autre projet pour La Réunion, qui était le port".



"La France s'engage" était à l'origine un projet lancé par François Hollande alors qu'il était encore à la tête de l'Etat. Par la suite, le projet s'est transformé en fondation reconnue d'utilité publique en 2017.



© Olivier de Larichaudy François Hollande a tenu ce lundi 8 octobre une conférence de presse à La Réunion.

## Chantiers d'insertion

Ce lundi, après cette première conférence de presse, François Hollande est allé visiter les chantiers d'insertion de l'association 3i à Saint-Paul. Après la découverte des jardins, il a partagé un moment de convivialité avec les salariés. Née il y a douze ans, cette association saint-pauloise est candidate au concours. Elle attend beaucoup de la Fondation pour développer son activité. François Hollande a salué le travail des salariés qui va *"dans l'intérêt de la population"*.

## Le programme

L'ancien chef de l'Etat dédicacera son livre "Les Leçons du pouvoir" à la FNAC de Sainte-Marie entre 15h et 18h. Initialement prévu ce lundi, la visite de Wello, usine d'emballage de véhicules (type tripode solaire) à Sainte-Clotilde, se fera finalement mardi. François Hollande ira également demain dans une société coopérative d'aide sociale et à la Ressourcerie à Sainte-Marie.

L'ancien chef de l'Etat échangera aussi avec des étudiants de l'Université de Saint-Denis spécialisés en Économie sociale et solidaire.

09/10/2018

## François Hollande à La Réunion pour "la France s'engage"



L'ancien chef de l'État est à La Réunion les lundi 8 et mardi 9 octobre 2018. Une visite qui n'a rien de politique, du moins, c'est ce qui est annoncé. François Hollande est sur l'île pour promouvoir la fondation " "La France s'engage" dont il est le président. Cette fondation a pour but de promouvoir et financer les projet porteurs d'innovation sociale et solidaire. La Réunion, première étape ultramarine de ce tour de France n'a pas été choisie par hasard, ce serait l'un des départements qui compte le plus de projets

**sociaux et solidaires nous a-t-on dit. Cette visite éclair, c'est aussi (et surtout) l'occasion d'évoquer le concours "Outre-mer" qui soutient des initiatives innovantes à hauteur de 100.000 euros. Jusqu'ici 150 candidatures ultramarines ont été déposées.**

Depuis sa création en 2014 la fondation " La France s'engage " n'a retenu aucun dossier ultramarin dans son appel à projet national. Selon François Hollande cela s'explique par de multiples facteurs " les Outre-Mer paraissaient lointains, avec des critères qui n'étaient pas adaptés, un jury pas forcément au fait et des idées qui n'étaient pas faites pour nous ". En tenant compte des spécificités locales ultramarines, un concours spécial Outre-mer est mis en place. Une expérimentation qui va durer trois ans dédiée exclusivement au projets ultramarins. Les critères sont les mêmes que le concours national.

L'idée, c'est que les associations, fondations ou entreprises labellisées ESUS présentent leurs projets peu importe la thématique : économie circulaire, agriculture, éducation, culture, écologie, santé, technologie... Le plus important, c'est que ces projets s'ancrent dans l'économie sociale et solidaire de leur environnement et que leur efficacité soit démontrée.

Un jury indépendant statuera sur ces projets. Deux ou trois d'entre eux seront sélectionnés. Ces lauréats se verront accorder une dotation allant jusqu'à 100 000 euros par projet versés sur trois ans et bénéficieront de l'accompagnement de spécialistes. En tout, 150 candidatures ultramarines ont déjà été déposées. Fin des dépôts de candidature : le 15 octobre. Seuls critères pour les associations qui souhaitent postuler : avoir deux ans d'existence et 50 000 de budget. C'est ce concours spécial Outre-mer que François Hollande est venu promouvoir. Car la communication est un élément crucial, jusqu'ici, la Fondation n'avait reçu qu'une dizaine de candidatures ultramarines.

Si l'ancien chef de l'État admet volontiers que maintenant, il a plus de temps pour aller voir sur le terrain ces porteurs de projet, il se rend aussi compte des limites de ce concept. " Le but, ce n'est pas que la Fondation " la France s'engage " se substitue à l'action publique. Il y a des domaines de l'innovation sociale qui appartiennent à la société elle même que l'État ne pourra pas faire éclore ".

Durant sa visite, François Hollande visitera 4 acteurs de l'économie sociale et solidaire de l'île. Un chantier d'insertion à Saint-Paul, une entreprise d'aide à domicile à Sainte-Marie, une ressourcerie à Sainte-Marie et une usine d'emballage de véhicules à Sainte-Clotilde. La dernière visite sur l'île remontait à août 2014, François Hollande était alors venu en tant que chef de l'État. La filière Outre-mer du concours s'inscrit dans le prolongement du concours national tout en s'adaptant aux réalités des territoires ultra-marins. Ces projets doivent avoir un objectif de changement d'échelle. Le concours est ouvert aux associations, fondations ou entreprises bénéficiant du label ESUS.

POLITIQUE

## Le PCR demande la réunion d'une conférence territoriale

**Face à une situation sociale qui se dégrade, le Parti communiste demande au président de Région de réunir tous les élus pour définir une nouvelle politique pour La Réunion.**

Autorisées par la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique, les réunions d'une Conférence territoriale de l'action publique sont jusqu'ici, dans l'île, restées très discrètes. Le PCR demande pourtant à la Région, à qui la loi en confie la présidence, d'en convoquer une en urgence. En l'élargissant à

toutes les collectivités locales, les parlementaires et les « *forces vives de La Réunion* ». Avec pour mission de dresser le bilan de la départementalisation et, surtout, de trouver des solutions à la crise que traverse l'île.

Les secrétaires généraux Maurice Gironcel et Yvan Dejean ont en effet dressé, hier après-midi,

un sévère tableau de la situation économique de La Réunion. « *La situation s'est aggravée dans tous les domaines* », assurait ainsi le premier avant de lister l'augmentation du nombre de chômeurs, l'abysmal différentiel du coût de la vie avec la métropole, le « *triste record* » du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté,

la chute des récoltes de canne ou l'annonce de l'ONF sur l'absence de moyens pour lutter contre les pestes végétales. Une liste à laquelle il convient d'ajouter, selon le PCR, les effets des mesures gouvernementales sur les retraites, les contrats aidés et les aides à l'accession à la propriété. « *Nous sommes au bout du rouleau, continuait Maurice Gironcel. Nous allons vers une catastrophe.* »

### Discuter malgré les divergences

Le PCR propose ainsi de longue date la création d'un « *grand service de l'environnement* », et souhaite désormais celle d'un observatoire des prix dotés de pouvoirs d'investigation, pour obtenir plus de transparence, et de celui d'élaborer et une politique des prix et des rémunérations, dans le public comme dans le privé. Mais pour agir globalement, et proposer des solutions élaborées par ceux qui connaissent le mieux l'île, il demande la réunion de cette conférence territoriale. « *Il se peut que nous ayons des divergences, continuait hier Maurice Gironcel. Mais au moins qu'on discute.* »

Raphaël ORTSCHIEDT



Maurice Gironcel et Yvan Dejean dressent un état des lieux très pessimiste de La Réunion. (Photo R.O.)

## Salon de l'emploi à Paris : quand les entreprises réunionnaises vont recruter leurs cadres en métropole

dans [carousel](#)

C'est sur la place de la Concorde à Paris, les 4 et 5 octobre derniers, qu'à eu lieu un salon pour le moins original, pour ne pas un tantinet discriminatoire : un salon pour l'emploi organisé dans le but de recruter des cadres pour les filiales des grandes entreprises nationales installées en Outre-mer, donc à La Réunion également. Le slogan ainsi que l'affiche de cette manifestation étaient on ne peut plus clair en effet sur l'objectif affiché par les organisateurs de ce salon qui accueillaient près de 2000 recruteurs : « votre emploi en Outre mer ? Pour ceux qui souhaitent prendre le large ». L'affiche est accompagnée de la photo d'une belle jeune femme métissée. Pas moins de 10 000 offres d'emplois y étaient proposées à cette occasion.

C'est Réunion la 1ère qui réalisé un reportage sur ce salon, dimanche dernier. Le sujet a été ensuite repris par Témoignages.re, avant d'être diffusé sur les réseaux sociaux. Sans pour autant susciter la moindre réaction de la part de nos élus.

D'après Réunion La 1ère et Témoignages.re, plusieurs enseignes nationales telles que Leader Price, Thiriet, Naturalia, Groupe Bernard Hayot, Leclerc ayant leurs filiales implantées dans notre île ont participé à ce salon, les 4 et 5 octobre derniers à Paris, dans l'espoir de recruter leurs cadres pour venir travailler dans l'île. Présente également à ce salon, la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer) chargée de faire connaître les offres d'emploi de ses adhérents (à savoir les entreprises réunionnaises et des autres régions ultramarines) à destination des cadres de métropole. Même le RSMA y était présent afin de recruter des « formateurs professionnels ».

Les postes proposés dans le cadre de ce salon étaient les suivants : acheteur adjoint, responsable de magasin, aide déclarant, analyste prix, approvisionneur, assistant transit, chargé de recrutement, chef de projet e-commerce, chef de projet ERP, chef de projet MOA retail, comptable, contrôleur de gestion, cost-killer, déclarant en douane, directeur commercial, directeur logistique, responsable sec, responsable exploitation transit, responsable supply chain, secrétaire générale, superviseur...

Questions : ces postes n'existent-ils pas à La Réunion ? Si ce n'est pas le cas, on peut alors se poser la question suivante : à quoi servent les centaines de millions investis localement dans la formation ? On forme qui et pourquoi à La Réunion s'il faut aller recruter en métropole ? Ces filiales réunionnaises des entreprises nationales sont-elles passées d'abord par Pôle emploi Réunion avant d'aller chercher cette main d'œuvre à Paris ? Quid de tous nos diplômés réunionnais ? Seraient-ils à ce point incompetents pour ne pas être en capacité de pourvoir à ces postes disponibles ? Cette main d'œuvre n'existerait-elle pas à La Réunion, une île qui compte près de 180 000 chômeurs ?

Certains pourront évidemment rétorquer que cela se fait aussi dans l'autre sens, que des entreprises nationales voire même internationales viennent recruter directement à La Réunion ? Certes, mais la plupart du temps, ces grandes entreprises viennent pour recruter des plongeurs pour les restos, des vendeurs, des chauffeurs routiers... mais pas des cadres supérieurs pour leurs sociétés installées dans l'hexagone. A ce titre, et vous l'avez sans doute déjà vu ces derniers jours sur les réseaux sociaux, le Réunionnais Philippe Cadet, professeur agrégé d'économie, qui organise régulièrement aux quatre coins de l'île des conférences sur le « Grand Rassemblement » afin d'attirer l'attention des uns et des autres sur le fait que « l'emploi réunionnais est de plus en plus menacé car pourvu par une main d'œuvre non réunionnaise » comparaitra, lundi 15 octobre prochain devant le tribunal de Saint-Denis, à 13h45. « On veut me faire taire, car il y a des vérités qui ne sont manifestement pas bonnes à dire et qui dérangent apparemment certains », explique Philippe Cadet.

08/10/2018

## Un salon à Paris pour recruter des cadres pour La Réunion

Droit des Réunionnais à l'emploi à La Réunion : l'opposition du système en place

[Manuel Marchal](#)

Le Salon de l'emploi à Paris accueillait la semaine dernière des entreprises implantées à La Réunion qui cherchaient à recruter en France des cadres pour leurs filiales dans notre île. Alors que plus de 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi, cette initiative rappelle combien le droit des Réunionnais à l'emploi à La Réunion ne peut pas être une réalité dans le système actuel.



Extrait du reportage dans le journal télévisé d'hier soir de Réunion Première.

Randstad, Leader Price, Thiriet, Naturalia, Groupe Bernard Hayot, Leclerc : voici des entreprises implantées à La Réunion et qui était présentes à Paris les 4 et 5 octobre au salon « Paris pour l'emploi », afin de proposer du travail outre-mer, ce qui veut sans doute dire à La Réunion. A cette liste, il faut ajouter la FEDOM, qui « forte de son réseau d'adhérents et de ses partenaires » qui s'engageait « à relayer sur le salon les offres de ses adhérents et partenaires », c'est-à-dire la plupart des organisations socio-professionnelles territoriales mais également les structures sectorielles (BTP, Tourisme, Agroalimentaire, Distribution...) sans oublier les entreprises ou grands groupes ayant des liens étroits avec les Outre-mer ». Il fallait aussi compter sur le RSMA, à la recherche de « formateurs professionnels ».

08/10/2018

## « Pour ceux qui souhaitent prendre le large »

Des postes proposés étaient les suivants, selon le site web de l'organisateur de la manifestation : acheteur adjoint, responsable de magasin, aide déclarant, analyste prix, approvisionneur, assistant transit, chargé de recrutement, chef de projet e-commerce, chef de projet ERP, chef de projet MOA retail, comptable, contrôleur de gestion, cost-killer, déclarant en douane, directeur commercial, directeur logistique, responsable de magasin, responsable exploitation sec, responsable exploitation transit, responsable supply chain, secrétaire générale, superviseur.

Paris pour l'emploi est une manifestation regroupant 2000 recruteurs proposant 10.000 emplois. Elle accueillait cette année des stands d'entreprises qui cherchent des personnes à embaucher pour les faire travailler à plusieurs milliers de kilomètres de la France.

Cela signifie donc que des sociétés implantées à La Réunion estiment qu'il est préférable pour elles d'aller recruter une personne située à 10.000 kilomètres pour des postes de cadre, plutôt que de le faire à La Réunion. Sur le site de l'organisation, le message est d'ailleurs clair : « Votre emploi en outre-mer ? Pour ceux qui souhaitent prendre le large ».

Rappelons que dans le même temps, des entreprises françaises viennent à La Réunion pour recruter de la main d'œuvre. Mais là il ne s'agit pas d'offres d'emploi de cadres. Autrement dit, la relation héritée du BUMIDOM reste bien présente : inciter des Réunionnais à partir en France pour des postes d'exécutant, et organiser le recrutement en France de cadres pour travailler à La Réunion.

## Entreprises très dynamiques

Dans le reportage diffusé hier soir dans le journal télévisé de Réunion Première, La Réunion est présentée à Paris comme un territoire avec des entreprises très dynamiques. Cela peut tenter des candidats à l'expatriation, comme une Parisienne juste démissionnaire de son emploi car elle est à la recherche d'une expérience à La Réunion. D'un autre côté, un chômeur réunionnais émigré en France a fait part de son étonnement au regard de ce qu'il connaît de la situation dans notre île.

En se limitant à la liste des emplois proposés, il est manifeste qu'ils peuvent être pourvus par des demandeurs d'emploi de notre île. Rien que dans les 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi se trouvent les cadres dont ses groupes ont besoin, c'est une évidence.

## Conséquence du système

Cette volonté d'aller chercher ailleurs des cadres rappelle qu'à La Réunion, le droit à l'emploi des Réunionnais n'est pas respecté. Elle souligne aussi le poids de groupes extérieurs à notre île qui ont pris le contrôle de son économie dans les secteurs les plus rentables, en particulier dans la distribution. Comme le centre d'intérêt de ces groupes n'est pas La Réunion mais souvent la France, ils peuvent être facilement tentés d'aller chercher dans leur pays d'origine les futurs cadres de leurs filiales à La Réunion.

Le PCR propose plusieurs mesures allant dans le sens de favoriser l'emploi des Réunionnais à La Réunion. Pour le secteur privé, c'est notamment la publication obligatoire de toutes les offres d'emploi à Pôle emploi. C'est aussi la création d'une conférence pour l'emploi afin de prévoir les formations nécessaires aux futures embauches liées à l'évolution du contexte économique.

**M.M.**

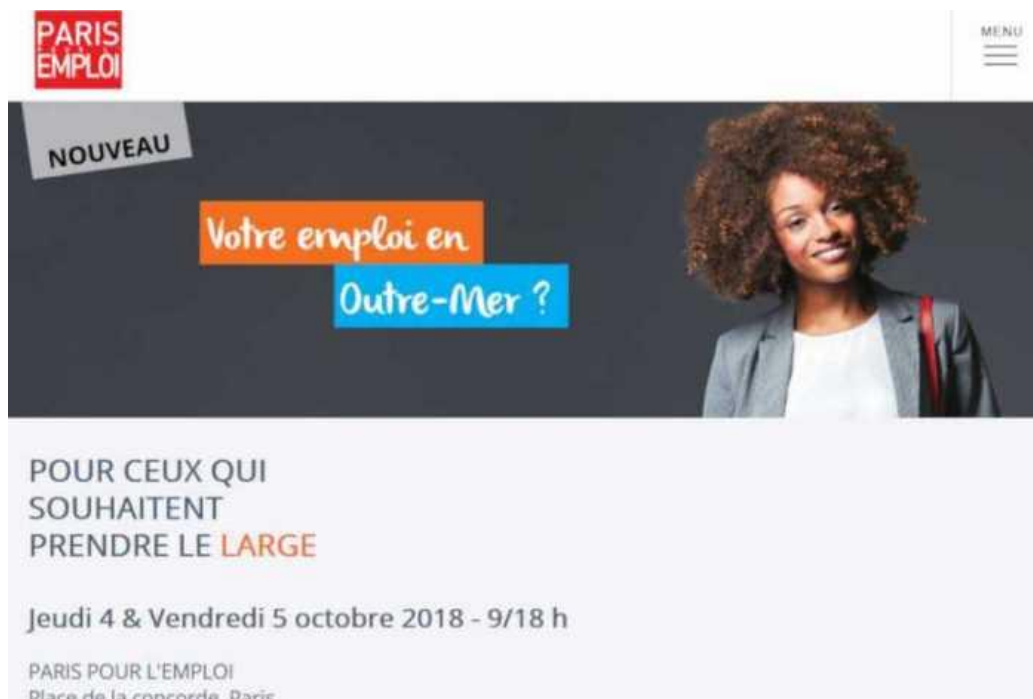
08/10/2018

## Réunionnais pas assez compétents pour être cadres à La Réunion ?

Est-ce bien le message des entreprises qui vont recruter à Paris pour leurs filiales à La Réunion ?

[Manuel Marchal](#)

Avant d'aller au Salon de l'emploi à Paris pour y recruter des cadres en vue de les faire travailler à La Réunion, les entreprises Randstad, Leader Price, Thiriet, Naturalia, Groupe Bernard Hayot, et Leclerc ont-elles bien exploré toutes les capacités des demandeurs d'emploi réunionnais sur les postes ouverts au recrutement ? Cela pose en tout cas le problème de la politique de l'emploi à La Réunion, car dans le système actuel, rien n'oblige un employeur du secteur privé à faire la preuve qu'aucun demandeur d'emploi à La Réunion n'est capable d'occuper le poste proposé. Tout tourne donc autour du problème de la responsabilité, afin que les Réunionnais puissent avoir le droit de gérer eux-mêmes cette question en décidant de règles adaptées.



L'article publié hier dans Témoignages sous le titre « [Un salon à Paris pour recruter des cadres pour La Réunion](#) » a légitimement suscité une vive émotion chez des lecteurs. En effet, des entreprises implantées à La Réunion montrent combien est difficile le respect d'un principe : le droit des Réunionnais de travailler à La Réunion.

Comme l'ont rappelé beaucoup de réactions, les Réunionnais sont très sollicités via le CNARM pour aller chercher un emploi mal payé au fin fond de la France. Dans ce sens, ce que le BUMIDOM a commencé continue d'exister sous une certaine forme : l'envoi en France de travailleurs réunionnais pour occuper des postes peu qualifiés et donc peu payés plutôt que de créer les conditions du développement de La Réunion pour que ces Réunionnais puissent y travailler.

08/10/2018

## **Systeme inscrit dans les mentalités**

Au sujet de la présence d'entreprises implantées à La Réunion venues recruter en France via leurs stands au Salon de l'emploi à Paris, certains ont même cru à une infox avant de se rendre compte que ce fait est bien une réalité.

Parmi les témoignages de lecteurs, plusieurs ont retenu l'attention. Ainsi, une personne qui a travaillé 6 ans dans une société présente au Salon de Paris indique qu'elle a changé trois fois de responsable, et qu'à chaque fois la société faisait venir quelqu'un de France alors que les compétences existaient déjà dans l'entreprise. Un autre témoignage révélateur est celui d'un travailleur inscrit à Pôle emploi. Interrogeant son conseiller sur le fait que des sociétés implantées à La Réunion recrutent en France, ce dernier lui a répondu : « pour les cadres (...) les personnes qui postulent pour ces postes ne sont pas assez qualifiées et de ce fait, les recruteurs recherchent des personnes hautement qualifiées en métropole (prioritairement des Réunionnais) qui correspondent aux postes proposés ». Autrement dit, cela équivaut à prétendre que les Réunionnais formés à La Réunion ne sont pas suffisamment compétents.

Pour rappel, voici la liste des postes proposés par ces entreprises à Paris en vue d'un emploi à La Réunion : acheteur adjoint, responsable de magasin, aide déclarant, analyste prix, approvisionneur, assistant transit, chargé de recrutement, chef de projet e-commerce, chef de projet ERP, chef de projet MOA retail, comptable, contrôleur de gestion, cost-killer, déclarant en douane, directeur commercial, directeur logistique, responsable de magasin, responsable exploitation sec, responsable exploitation transit, responsable supply chain, secrétaire générale, superviseur.

## **Réunionnais pas capables ?**

Voici aussi la liste des entreprises venues à Paris pour recruter pour l'outre-mer et notamment à La Réunion, avec le soutien de la FEDOM, pour ces métiers : Randstad, Leader Price, Thiriet, Naturalia, Groupe Bernard Hayot, Leclerc. Peuvent-elles clairement démontrer qu'à La Réunion, aucun demandeur d'emploi n'est capable d'être acheteur adjoint, responsable de magasin, aide déclarant, analyste prix, approvisionneur, assistant transit, chargé de recrutement, chef de projet e-commerce, chef de projet ERP, chef de projet MOA retail, comptable, contrôleur de gestion, cost-killer, déclarant en douane, directeur commercial, directeur logistique, responsable de magasin, responsable exploitation sec, responsable exploitation transit, responsable supply chain, secrétaire générale, ou superviseur ?

Tant qu'elles ne seront pas obligées de le faire, ce type de pratique continuera à exister. Tout tourne donc autour du problème de la responsabilité, afin que les Réunionnais puissent avoir le droit de gérer eux-mêmes cette question en décidant de règles adaptées.

**M.M.**



PRESCRIPTIONS TRENTENAIRES

# Le pillage des terres bat son plein

Chaque semaine, des terrains changent de main, à l'insu de leurs propriétaires, dans le cadre de « prescriptions trentenaires », un outil légal, mais très controversé. Certains notaires l'utilisent à tour de bras. La procédure a été déclenchée 84 fois en 19 mois. Un tiers de ces procédures semblent abusives. Enquête sur un scandale régional.



Le généalogiste, Erik Terquem, a recensé toutes les procédures effectuées pendant un an et demi. Il tire la sonnette d'alarme.



Un tiers des terrains prescrits font plus de 1 000 m<sup>2</sup>. (Photo Emmanuel Grondin)

La foire d'empoigne est ouverte. Alors qu'une grande partie du foncier régional se trouve paralysée par des successions non réglées, l'État a décidé de trancher dans le vif en assouplissant le recours aux « prescriptions trentenaires » (également appelées « prescriptions acquiescitives ») dans les départements d'outre-mer.

Cette procédure permet à une personne qui occupe un terrain sans titre depuis plus de 30 ans d'en revendiquer la propriété, si son propriétaire ne s'est pas manifesté. Dans l'esprit de la loi, il s'agit de régulariser certaines situations de précarité qui s'éternisent.

## Aucune habitation apparente

Si l'outil est parfaitement justifié, il n'en reste pas moins controversé. Il revient à priver un propriétaire de son terrain, par simple passage devant un notaire. En théorie, l'officier public est censé procéder à toutes sortes de vérifications avant d'effectuer le changement. Dans les faits, c'est loin d'être toujours le cas.

C'est tout du moins la conclusion de l'étude, que nous publions aujourd'hui; elle tend à démontrer que le recours aux prescriptions acquiescitives à La Réunion est non seulement massif mais également très contestable. La procédure a été déclenchée pas moins de 84 fois entre janvier 2017 et juillet 2018. Soit, en moyenne, plus d'une fois par semaine sur les 19 mois concernés.

Ce travail de recensement a été effectué par CGOI, le cabinet du généalogiste Erik Terquem.

Mandaté par des familles pour régler des successions complexes, celui-ci se trouve régulièrement confronté à des prescriptions abusives sur les dossiers dont il a la charge. D'où l'idée de les recenser pour mieux les dénoncer.

« Dans l'étude que nous avons menée, la majorité des prescriptions se font sur des parcelles de taille raisonnable de 500 ou 600 m<sup>2</sup> maximum, ce qui prouve que la plupart des notaires ont compris et respectent l'esprit de la loi », souligne le généalogiste. « Parallèlement à cela, notre travail a mis en lumière un grand nombre de prescriptions manifestement abusives, portant sur des parcelles de taille démentielles, souvent vides ou occupées à minima. »

Pour effectuer son décompte, son cabinet a recensé tous les avis de prescriptions publiés dans les annonces légales. Il s'est ensuite appuyé sur le cadastre et les relevés Geoportail, pour vérifier l'occupation effective des parcelles. Un travail de fourmi qui n'avait jamais été réalisé jusqu'ici.

Bilan des courses, on dénombre 35 parcelles de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, des surfaces qui semblent pour le moins généreuses pour de simples régularisations.

## Phénomène de « prescriptions spéculatives »

D'après le généalogiste, 28 de ces procédures sont manifestement abusives, ce qui représente le tiers des parcelles prescrites sur la période. Quelques abus ont également été constatés sur les parcelles de moins de 1 000 m<sup>2</sup>. Au moins, trois d'entre elles ne comportent aucune habitation apparente.

À ce petit jeu, certaines notaires apparaissent comme particulièrement actives. Alors que l'île compte une vingtaine d'études, deux seulement se partagent la moitié des procédures engagées : celle de M<sup>me</sup> Macé et Michel à Saint-Denis et celle de M<sup>me</sup> Dugain et Quinot à Saint-Louis. À elles seules, elles ont publié 42 avis sur la période. Dont 14 semblent litigieux (lire par ailleurs).

Interrogé sur ces statistiques surprenantes, le président de la Chambre des notaires, Dev Koytcha, juge le phénomène « pas anormal » et renvoie au professionnalisme de chaque notaire. « Si un notaire manque à ses devoirs, il peut être sanctionné », rappelle-t-il.

Oui mais voilà. Les procédures disciplinaires sont rarement déclenchées. Et la constatation d'une prescription acquiescitive relève d'un tel chemin de croix (lire gros plan), que le notaire est en réalité rarement inquiété. Un contexte, qui laisse la porte ouverte à toutes sortes d'abus.

De fait, il n'est pas rare que les terrains changent rapidement de propriétaire après que la prescription a été effectuée. Et c'est souvent le même notaire qui est à la manœuvre. On s'éloigne de l'ambition initiale : régulariser les occupations sans titre.

Fort de ce constat, Erik Terquem souhaite élargir progressivement le spectre de son étude. L'envisage de lever les titres de propriété des terrains prescrits au cours des 10 dernières années, pour tenter de quantifier ce phénomène des « prescriptions spéculatives ».

Il prévoit également de publier chaque année le nombre d'actes publiés sur l'année écoulée. Avec l'espoir de mettre un terme aux abus les plus flagrants.

Dossier : Guillaume KEMPP

## Des pratiques qui posent question

Léo Joseph Lebreton n'en revient toujours pas. Il a découvert au mois de juin que le terrain de 4,5 hectares, légué par son père à Bois-de-Néfies Saint-Paul faisait l'objet d'un avis de prescription trentenaire, au profit d'une certaine Mme D. qu'il n'a jamais vu. « Le terrain a toujours été occupé par moi-même et moi-même la jamais vu personne d'autre », s'étonne

ce conducteur d'engins de chantier à la retraite. Alerté suite à la publication de l'annonce dans le journal, l'homme de 65 ans a immédiatement contacté le notaire, M<sup>me</sup> Pascal Michel, à l'origine de la procédure. Ironie de l'histoire, c'est le même notaire qui avait établi son titre de propriété en 1998.

« Quand moi-même la présente mon titre, li

la dit que li s'est trompé. Li la confondu ek un autre parcelle », explique Léo Lebreton, qui en a encore des sueurs froides rétrospectives en pensant à ce qui aurait pu se passer s'il n'avait pas découvert la manœuvre à temps.

Le témoignage de ce Saint-Paulois illustre à quel point la pratique des prescriptions trentenaires manque de garde-

feu. Si les notaires sont censés effectuer des « vérifications très fortes », comme le rappelle le président de la Chambre des notaires (lire notre entretien), ce n'est pas manifestement pas le cas en l'espèce. L'officier public a publié un avis de prescription sur une parcelle habitée, dont le propriétaire est vivant et dont il a établi lui-même l'acte de propriété, il y a moins de trente ans. Une erreur qui aurait pu être lourde de conséquences. Si la procédure était allée au bout, le propriétaire lésé n'aurait eu que 5 ans pour déposer un recours devant la justice.

### Presque une prescription litigieuse par mois

Le constat est d'autant plus préoccupant que certains notaires semblent coutumiers du fait. C'est le cas de M<sup>me</sup> Michel, dont nous avions déjà eu l'occasion de questionner le professionnalisme. Nous évoquions notamment cette parcelle non occupée qu'il avait prescrite à Saint-Gilles-les-Hauts, en 2014, alors que sa propriétaire (et occupante) était décédée depuis moins de 30 ans (Le Quotidien du 29 juin 2017). Il a également prescrit, en 2001, 12 hectares de forêt non habités, dans les Hauts du Brûlé (notre édition du 25 février 2017). Suite à cet article, le notaire a intenté un procès en diffamation contre Le Quotidien, une procédure dont il a été débouté en juillet, sans faire appel.

Dans le décompte que nous révélons aujourd'hui, le notaire apparaît comme

l'auteur principal des prescriptions litigieuses. Entre janvier 2017 et juillet 2018, son étude a entamé 20 prescriptions, dont 8 portant sur des surfaces de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Il en a publié 7 à lui seul, contre une pour son associé M<sup>me</sup> Bertrand Macé.

Également très active, l'étude Saint-Louisienne Dugain-Quinot-Geraca en a publié 22 sur la même période, dont 6 portant sur des surfaces de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (4 pour M<sup>me</sup> Chantal Dugain, 2 pour M<sup>me</sup> Ulrich Quinot). À elles seules, ces deux études concentrent 50% des procédures litigieuses.

Sollicités par Le Quotidien, M<sup>me</sup> Michel, Macé et Dugain n'ont pas répondu à nos demandes de précisions. Seul à le faire, M<sup>me</sup> Ulrich Quinot conteste le chiffre avancé qui, selon lui, « ne correspond pas à la réalité ». « Je tiens à vous rappeler qu'il existe une différence entre la publication dans un journal d'annonces légales pour l'opposition des tiers et la réalisation de l'acte. Le notaire reste libre de ne pas effectuer cet acte de notoriété acquiescitive si les conditions ne le permettent pas. »

« Une notoriété acquiescitive peut être établie pour consolider un titre de propriété existant, soit trop ancien, soit imprécis, soit de droits indivis, soit non enregistré », poursuit le notaire, par ailleurs candidat aux législatives partielles dans la 7<sup>e</sup> circonscription qui rappelle qu'« il y a une volonté claire de l'État de faciliter le titre dans les départements d'outre-mer par ce type de procédure ».



M<sup>me</sup> Michel a publié à lui seul 14 prescriptions trentenaires. (Photo Emmanuel Grondin)

## « La Chambre ne couvre personne ! »

Disons-le d'emblée, le notaire Dev Koytcha ne fait pas partie des zélés de la prescription trentenaire. Mal à l'aise sur le sujet, le président de la Chambre des notaires défend le professionnalisme de sa corporation. Même s'il reconnaît que la procédure pourrait être améliorée.

– On recense 84 prescriptions acquiescives en 19 mois à La Réunion. Pourquoi y en a-t-il autant ?

– Je n'ai pas connaissance de ces statistiques. Quand on sait les difficultés qui existent dans le règlement de certaines indivisions successorales, ce chiffre ne me paraît pas anormal. Il faudrait le mettre en perspective sur le long terme. J'ai, pour ma part, le sentiment qu'il y en a de moins en moins. La prescription est un droit reconnu par le Code civil. Même si c'est souvent un sujet polémique, parce qu'elle oppose deux parties: d'un côté, quelqu'un qui estime occuper le terrain de bonne foi et, de l'autre, un propriétaire qui a parfois été négligent.

– Sauf que le titre de propriété se partage souvent en une multitude d'héritiers, qui ont du mal à faire valoir leurs droits...

– C'est vrai. Il y a eu par le passé, un certain laisser-aller dans le règlement des successions. C'est ce qui explique que les prescriptions trentennaires se soient autant développées. Mais c'est le rôle des notaires de s'assurer de vérifier que tout est en ordre. Il y a des vérifications très fortes qui sont effectuées.

– Comment justifier qu'on prescrive autant de parcelles de plus de 1 000 m<sup>2</sup> ?

– Je n'ai pas vocation à commenter des chiffres, sans savoir ce qu'il y a dans les dossiers.

– Deux études concentrent la moitié de ces dossiers. Est-ce normal que certains se soient spécialisés dans le domaine ?

– Non. Je ne pense pas qu'il y ait de spécialité. Nous ne tenons pas de statistiques sur ce sujet. Peut-être serait-il intéressant de le faire.

– Des héritiers qui n'arrivent pas à se mettre d'accord, des procédures de contestation qui



Dev Koytcha, président de la Chambre des notaires. (Photo Philippe Chan Cheung)

n'aboutissent jamais. Est-ce que certains ne sont pas tentés d'en profiter ?

– Votre question sous-entend que certains notaires pourraient être de connivence avec des personnes mal intentionnées. C'est une hypothèse que j'ai du mal à envisager.

– Sauf qu'on voit des erreurs grossières commises dans certains dossiers...

– Comme dans toutes les professions, il y a des erreurs qui sont commises, des professionnels moins talentueux que d'autres. Mais nous sommes une profession réglementée, les études sont régulièrement inspectées. Si un notaire manque à ses devoirs, il peut être sanctionné. Quand des erreurs sont commises, la responsabilité civile du notaire est activée. Et des procédures disciplinaires peuvent être demandées, si cela se reproduit plusieurs fois.

– Ce qui est très rare. La Chambre des notaires a-t-elle mis en place des garde-fous suffisants pour éviter les abus ?

– La Chambre des notaires ne couvre personne. Mais elle n'a pas vocation à remplacer un professionnel dans ses vérifications. Si un notaire a commis une erreur, je n'ai aucun pouvoir de sanction, dès lors qu'il ne l'a pas fait sciemment. Les actions disciplinaires ne peuvent être engagées qu'en cas de manquement aux obligations déontologiques.

– Donc le système est satisfaisant ? On ne change rien ?

– À mon sens, c'est plus le mécanisme de la prescription trentenaire qui est à revoir. Aujourd'hui, le professionnel n'a pas de liste d'obligations. Il y a peut-être un processus à revisiter, pour que la prescription ne relève pas d'une simple déclaration mais d'une constatation judiciaire.

### GROS PLAN

#### PARCOURS DU COMBATTANT

En cas de litige suite à une prescription acquiescive, le droit ne facilite pas la tâche des propriétaires légitimes. Surtout lorsqu'ils sont les héritiers d'une indivision. Avant même de pouvoir déposer leur recours en justice, il leur faut établir l'ensemble de leur généalogie dans un acte notarié, pour s'assurer qu'aucun héritier n'est lésé. Une procédure qui peut durer plusieurs années et nécessiter le recours à un généalogiste. Beaucoup se découragent à ce stade. Une fois devant les tribunaux, les procédures sont longues et coûteuses en frais d'avocats, que beaucoup de familles ne peuvent s'offrir. Si le plaignant obtient gain de cause, la justice peut exiger du nouveau propriétaire la restitution du bien ou l'indemnisation des ayants droit. Le notaire n'est pas inquiété à ce stade de la procédure. Il ne le sera que dans un second temps, si le propriétaire décide de se retourner contre lui. Le préjudice est alors couvert par la Caisse centrale de garanties des notaires.

SURINDEXATION

# Place au combat juridique pour les hospitaliers

Un décret a supprimé l'indexation des hospitaliers la semaine dernière. Pour le contester, des procédures juridiques vont être lancées par les syndicats dans un combat qui s'annonce délicat mais qui pourrait aboutir à un résultat favorable.

Un petit séisme a secoué le monde des agents hospitaliers la semaine dernière. Un décret ministériel a officiellement mis fin à l'indexation sur les primes de ces derniers. À la place un mécanisme de compensation a été proposé par le gouvernement pour faire en sorte que les salaires ne diminuent pas, gelant au passage ces derniers pour plusieurs années. Cette décision a provoqué une mobilisation syndicale dans la foulée et qui a depuis été suspendue. Mais la lutte se poursuit pour les organisations syndicales qui vont déplacer le

combat sur le terrain juridique pour faire annuler le décret.

Reste maintenant à savoir si une telle opération est envisageable. Pour l'avocat Jérôme Maillot, l'affirmative est de mise. Avec quelques précautions toutefois. « Dans ce texte, il faut distinguer ce qui est curieux de ce qui est attaquant, affirme-t-il. Ce qui m'interroge par exemple, c'est que le gouvernement estime que l'indexation n'a pas de base légale et pourtant dans le décret, ils créent tout de même un dispositif de compensation. Ce qui en retour légitime l'indexation supprimée. »

## Rupture d'égalité

Autre argument retenu et souvent invoqué par de nombreux syndicalistes, celui de la discrimination envers la fonction publique hospitalière réunionnaise. Dans le rapport de la chambre régionale des comptes, la fonction publique territoriale avait aussi été épinglée à cause de cette surindexation. « C'est un argument assez logique car on constate que pour l'heure seuls les hospitaliers sont touchés,

reprend l'avocat, ce qui crée une inégalité. Mais on sent que cette question de l'indexation n'est pas simple à gérer pour le gouvernement. La preuve, à aucun moment elle n'est nommée directement dans le texte du décret. Elle est contourmée. »

Si sur le fond tous les syndicats vont rapidement se lancer dans la procédure judiciaire, leur méthode pourrait varier. La CFTC veut directement attaquer le décret pour le faire annuler. Du côté de la CFDT par contre, l'idée est de mobiliser individuellement chaque agent pour créer un collectif de mécontent et porter un seul recours. « On veut se placer dans une optique de droit collectif, explique Expedit Lock Fat, responsable de la CFDT. Le gouvernement a été malin et n'a pas procédé à une baisse des salaires ce qui peut rendre la contestation compliquée. Par contre collectivement, plusieurs personnes ont été indexées sur leur salaire, ce qui crée de fait un droit. »

Si la voie juridique peut fonctionner, une résolution politique à cette situation semble beaucoup plus complexe à envisager. Pour donner une base légale à cette indexation, il faudrait légiférer dans ce sens. Or aucun député réunion-



Le temps de la mobilisation semble avoir laissé la place à une phase plus juridique pour les syndicalistes dans la défense de leur indexation. (Photo David Chane)

nais ne fait partie de la majorité présidentielle. Les relais à mobiliser pour influencer sur le destin de cette rémunération supprimée directement par le pouvoir exécutif sont donc très faibles. Pour l'heure le dossier reste ouvert mais son issue est encore hasardeuse.

François BENITO



L'avocat Jérôme Maillot. (Photo Jean-Claude Feing)

## Conseil constitutionnel: l'octroi de mer en question

**INDUSTRIE.** À la mi-juillet, deux entreprises de la Martinique et de la Guadeloupe ont saisi la cour de cassation et formulées deux questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) sur plusieurs articles de la loi relative à l'octroi de mer (*le but de l'octroi de mer est d'appliquer une fiscalité différente sur les produits importés dans les DOM afin de protéger la production locale de la concurrence extérieure, NDLR*). Cette saisine de la Cour de cassation fait suite aux pourvois déposés par ces entreprises contre deux arrêts rendus en octobre de l'année dernière par la cour d'appel de Fort-de-France.

### L'ADIR EST INQUIÈTE

Dans ces affaires, ces deux sociétés demandaient à la direction régionale des douanes et des droits indirects le remboursement de sommes acquittées au titre de l'octroi de mer et de l'octroi de mer régional. Cette double QPC posait la question suivante: *"Les dispositions des articles de la loi du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer sont-elles conformes aux principes d'égalité devant la loi fiscale et devant les charges publiques garantis par les articles 6 et 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ?"*

La réponse est arrivée fin septembre. La cour de cassation a estimé dans ses deux arrêts que : *"La question posée présente un caractè-*

*re sérieux au regard des exigences qui s'attachent aux principes constitutionnels d'égalité devant la loi et devant les charges publiques, dès lors qu'il résulte des dispositions critiques que l'octroi de mer et l'octroi de mer régional, acquittés à l'occasion de l'introduction de marchandises dans les départements d'outre-mer, entraînent une disparité de traitement entre les producteurs et les importateurs métropolitains et ultra-marins ainsi qu'entre les ultra-marins eux-mêmes, en ce que sont exonérés les services, certaines entreprises en raison de leur taille et certaines marchandises importées."*

La cour de cassation a donc renvoyé les deux questions vers le Conseil constitutionnel qui devra dans les prochains mois répondre à la conformité de cette loi sur l'octroi de mer. De quoi inquiéter localement. Daniel Moreau, président de l'Adir (*Association pour le développement industriel de La Réunion*), a évoqué cette procédure lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée la semaine dernière. Outre la révision complète du dossier octroi de mer qui doit intervenir avant les prochaines élections régionales, de "l'inquiétude" se dessinait quant à l'interprétation que se ferait le Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité ou non de l'octroi de mer.

Julien Delarue  
jdelarue@jir.fr

**SAINT-MARTIN**

**SAINT-BARTHELEMY**

## GOUVERNANCE • SCRUTÉS JUSQU'AU BOUT DES PNEUS...

*Notre tendance à nous croire exceptionnels est régulièrement mise à mal lorsque l'on lève les yeux et s'intéresse à l'actualité ailleurs, et plus particulièrement dans d'autres collectivités ultramarines. C'était cette fois à la Polynésie de passer sous la loupe de la Chambre Territoriale des Comptes avec certaines observations qui pourraient résonner localement... mondial de l'automobile oblige...*

### DES POINTS COMMUNS FLAGRANTS

Dans son rapport relatif à la gestion du parc automobile de la collectivité de la Polynésie française, rendu public le 24 septembre, la CTC pointe ainsi *"un parc automobile surabondant"* dont il est *"impossible de chiffrer avec exactitude la pléthore de véhicules."* Sans disposer des chiffres de la flotte locale, celle-ci est, de l'extérieur, difficile à suivre entre les changements

de mandatures et les changements minéralogiques. On peut tout de même admettre qu'un effort avait été fait sous la mandature précédente qui avait facilité le rachat des véhicules de fonction par ses directeurs de service.

Deuxième point commun relevé : l'hétérogénéité du parc automobile. En ce qui concerne la Polynésie, la CTC regrette que *"compte tenu de l'absence de stratégie globale d'achat, une multitude de marques et de modèles coexistent au sein de l'administration."* Concernant Saint-Martin, là encore, en se contentant de basiques constats visuels, on peut affirmer qu'au moins trois marques se partagent le "marché" : Jeep, Kia, Nissan déclinées sous plusieurs modèles du 4x4 à la citadine en passant par les pick-ups. Admettons ici qu'il est honorable de faire participer tous les concessionnaires de la partie française, même si l'un d'entre eux n'existe plus que côté hollandais depuis Irma et même si à cet égard la CTC a qualifié la COM de Saint-Martin de *"territoire réservé"* dans la mesure où c'est la même entreprise qui est choisie pour assumer ce marché, *"et cela, quelle que soit la qualité et le prix des autres candidats."*

On pourrait ici étendre la liste des similitudes à la non maîtrise de l'aspect polluant des choix opérés ou de la consommation de carburant... Une autre fois...

### UNE QUESTION D'IMAGE OU "DIS MOI CE QUE TU CONDUIS, JE TE DIRAIS QUI TU ES..."

Au-delà des aspects budgétaires ou de gestion ici mis en lumière, il est un aspect qui a sauté aux yeux de nombreux citoyens (et visiteurs) ce

week-end : la dichotomie entre le parc local et l'état des finances territoriales d'une part, et les disparités COM / Etat entre les véhicules composant les délégations officielles.

Nous savons localement l'importance et l'attachement que nous portons à nos véhicules, anglo-saxons que nous sommes, nous appuyant même sur l'état des routes pour justifier qu'ils soient en majorité des 4x4 puissamment motorisés fabriqués au pays du pétrole roi, complètement à la marge des réalités environnementales qui pourtant nous explosent au visage littéralement. Nous savons aussi le rôle joué par les assurances dans le renouvellement du parc automobile toutes strates confondues et le besoin ressenti par le quidam à se faire plaisir dans cette période âpre. Mais nous savons surtout ce que cet affichage de grosses cylindrées, parfois devant des habitations encore détruites, saura provoquer dans des esprits "venus d'ailleurs" et habitués à d'autres standards, attachés au Made In France...

Mais au-delà de ces épiphénomènes aux conséquences "seulement" psychiques, les enjeux de meilleurs choix en termes de véhicules publics nous apparaissent bien plus vastes. Et, à l'instar des recommandations de la CTC à la Polynésie au regard d'une flotte *"à rebours des préoccupations environnementales"*, nous pensons plutôt "bilan carbone" et exemplarité de la gouvernance en cette période où, reconstruction oblige, nos routes s'enrichissent de lourds engins divers et variés et sur-sollicités... IR

## POLITIQUE • IL EST VENU, IL A VU... A-T-IL CONVAINCU ?

*Comme toujours, nous vous proposons de poser quelques filtres d'analyse à cette visite présidentielle et ministérielle en décalage avec la forme qui a su occuper 100% de l'actualité locale depuis dimanche dernier et une part conséquente de l'actualité nationale autour d'une image unique qui aura fait les choux gras de certains*

*médias, alimenté les délires des extrêmes et les élucubrations fantasques de médias à sensation. Ces deux derniers points, encore et toujours, ne nourrissent pas à l'échelle nationale une image réhabilitée de notre territoire et pourtant... cette image, il va falloir la reconstruire, profondément, transversalement et localement d'abord, la nation l'a annoncé et il ne s'agit pas d'une option négociable de prime abord.*



Le Président Gibbs, le sénateur Arnell et la Députée Javois, le Préfet Gustin et la Préfète déléguée Feucher présents sur le tarmac à Grand-Case pour accueillir le Président Macron et ses ministres, Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer, Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires

### PRÉSENCE PRÉSIDENTIELLE ET MINISTÉRIELLE SANS PRÉCÉDENT...

C'est un fait, c'est notable et cela répond à la promesse du Président Macron d'un retour "un an après". En cela la promesse est tenue. Ce retour ne se fait par contre plus dans un no man's land méconnu de la République, il se fait sur un territoire qui a été arpenté, disséqué, analysé, diagnostiqué par les services de l'Etat et la synthèse a nourri à coup sûr la position affichée par le Président de la République le samedi 28 octobre 2018, position étayée par ce qu'il avait sous les yeux

en cheminant de Grand Case à Quartier d'Orléans, et appuyée par les témoignages des habitants mécontents.

### SAMEDI, LA POSITION DE L'ETAT, DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### EST CONFORME À CETTE SYNTHÈSE

car la visite de samedi fut bien une douche froide. Pendant que le Président Macron fusionnait avec la population, entre accolades, embrassades, attentions dédiées et moment "hors programme" dont se sont

nourris les médias nationaux, nous, localement, parce que nous palpions au rythme de la vie de Saint-Martin et de ceux qui la font, nous retiendrons l'âpreté du moment vécu par le Président Gibbs et nos parlementaires, Guillaume Arnell et Claire Javois, qui étaient du

Logements sociaux indignes, écoles infrequentables, soupçons de corruption... et désaveu global de la classe politique locale sur fond de mécontentement tous azimuts de la population, l'ambiance est lourde, plombée.

déplacement. Au soir du samedi 28 septembre 2018, il ne restait pas grand chose de la flamboyante victoire de la team Gibbs, et aux yeux de la nation, par l'entremise des médias, nous ne valions plus grand chose en termes de probité et de capacité de gestion territoriale.

Pour celles et ceux qui nous gouvernent, comme pour celles et ceux qui ont la politique locale et le territoire dans la peau, la nuit du samedi au dimanche fut courte, peuplée de pensées sombres, de craintes

d'explosion politique, d'instabilité etc...

## DIMANCHE, ON ARRONDIT LES ANGLES...

*"Nous sommes tous les héritiers d'un passé qui nous a précédés."*

EM 

C'est en substance le moment qu'il faudra retenir de la longue allocution du Président de la République avant son départ pour Saint-Barth. En substance, Emmanuel Macron qui avait la veille tancé lourdement l'exécutif local a semblé se rappeler que celui-

ci n'était en place que depuis quelques mois lors de l'arrivée d'Irma et qu'en cela, il ne pouvait être comptable d'un passé qui ne lui appartenait pas, allant jusqu'à renouveler sa confiance appuyée dans le Président Gibbs, avec la conviction présidentielle que ce dernier était pleinement engagé dans les réformes nécessaires au redressement d'une situation clairement catastrophique si l'on n'en juge que par le rapport de la CTC relatif à la gestion de la collectivité de 2007 à 2016.

Nul ne sait ce qui a motivé ce changement radical de cap de la part du Président

de la République, si c'est là le travail de Sibeth Ndiaye, conseillère en communication d'Emmanuel Macron, qui aurait pu estimé qu'il y avait un risque de victimisation de la classe politique locale si le discours du dimanche avait été dans la lignée de celui du samedi, s'il s'agit d'éclairages et de garanties reçues par le Président Macron de la part de la gouvernance locale...

Mais quelque chose s'est passé entre le dernier discours en préfecture du Président de la République et ce retour en affection du Président Gibbs en ce joli dimanche matin du 29 octobre 2018.

*"(...) maintenant ce qu'on veut faire avec le président GIBBS, c'est bousculer les mauvais comportements et donc la préfète déléguée, présente ici, le préfet de Guadeloupe, le président GIBBS, l'ensemble des acteurs concernés vont bousculer ces habitudes du passé qui ne sont pas dignes, on poursuivra chaque cas de corruption identifié et on rendra le meilleur service à la population."*

EM 

IR



Dimanche matin, après un moment dédié aux professionnels du tourisme, le Président Macron renouvelait sa confiance en Daniel Gibbs et en sa capacité à porter les réformes nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité et à l'accélération d'une reconstruction plus que jamais souhaitée exemplaire...

## LA SEMSAMAR "DANS LE VISEUR"

La passe d'armes entre le Président de la République et la Directrice générale de la SEMSAMAR aura marqué les esprits et fait les choux gras des médias.

Mise au ban pour n'être "pas au rendez-vous de l'exigence" due et proposer "des logements

qui sont indignes alors même que ce sont des bailleurs riches", la SEMSAMAR a notamment répondu avoir "compris que le Président n'a pas été suffisamment informé de la réalité de la reconstruction." (Intégralité du communiqué disponible sur notre site [www.stmartinweek.fr](http://www.stmartinweek.fr))

Pourtant, au début du mois de Septembre, la SEM avait pris soin de faire le point sur ses travaux de "réhabilitation améliorée" de son parc immobilier et en particulier ceux concernant les services de l'Etat (logements pour les enseignants, gendarmeries, locaux de la CGSS, Pole Emploi, Douane) ainsi que sur ses autres actions en termes d'accompagnement de ses locataires et d'insertion sans oublier son rôle d'ONG assumé dès le lendemain du cyclone.

Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que, avant cette "visite de chantier" orchestrée pour l'électeur, le citoyen surtout, le Président Macron détenait une vision, s'était fait son opinion, étayées par différents rapports. Celui de la CTC pour ce qui concerne la COM et celui de l'ANCOLS (Agence nationale de contrôle du logement social) pour la SEMSAMAR qui fait suite (et référence) à celui de la Milos en 2013.



Pour planter le décor des affirmations du Président Macron, ces deux rapports pointaient en particulier :

- Implication insuffisante du CA dans la définition et le suivi de la stratégie
- Filialisation et externalisation de prestations non justifiées qui rendent complexe l'appréciation de la gouvernance du groupe et de sa santé financière
- Trésorerie tendue et endettement élevé
- Irrégularités et anomalies constatées dans la commande publique
- Attributions irrégulières de logement
- Manque d'implication du C.A.

Si l'on rajoute à ces faits, les péripéties judiciaires de la SEM dont le Président est forcément aussi informé, l'on comprend mieux la position de "notre" société d'économie mixte mais également la fébrilité qui semble y régner depuis l'annonce haut et fort que "les procédures y compris judiciaires seront menées à leur terme" et la menace de pénal énoncée dans le même temps, à tel point que la Directrice de la SEMSAMAR, Marie-Paule Belenus Romana, s'estime "dans le viseur du gouvernement" qui poursuit une "stratégie de privatisation, à terme, du logement social."

Pour autant, et parce que le Président Macron a eu "une discussion" avec le Président de la SEM, Yawo Nyuiadzi, la situation dénoncée est à ajouter au plateau de ce passé hérité.

A l'avenir, la SEMSAMAR pourra compter elle aussi sur "l'accompagnement" de l'Etat qui veut l'aider "pour réussir ce nouveau pari." Et au-delà des contrôles, cet accompagnement pourrait bien prendre la forme, outre un remaniement "administratif", d'une augmentation de capital faisant la part belle à de nouveaux actionnaires...

IR